

**Ministère des Enseignements
Secondaires, Supérieurs et de
la Recherche Scientifique.**

**Université de Ouagadougou
Unité de Formation et de Recherche
en Sciences Humaines (UFR / SH)**

Département de Géographie

MEMOIRE DE MAITRISE

Thème

**Application de l'Approche Gestion des Terroirs
pour la mise en place d'une Zone Sylvo - Pastorale :
Atouts et Limites**

Année Académique 2000 – 2001.

Présenté et soutenu par :

TRAORE Touta Alain

Sous la direction de :

**BAYA Banza
Maître Assistant**

Table des matières

Remerciements	v
Avant Propos	vi
Résumé	vii
Introduction générale.....	1
i - Problématique	1
ii - Les objectifs de l'étude.....	3
iii - La définition des concepts.....	3
a - Le terroir.....	3
b - La gestion des terroirs	4
c - La notion de participation dans la gestion des terroirs.....	4
d - Les acteurs.....	5
iv - Questions de recherche.....	5
v - La démarche méthodologique.....	7
a - La recherche documentaire.....	7
b - La revue de la littérature.....	7
c - Le travail de terrain.....	12
d - La méthode d'analyse des données collectées.....	14
e - Les difficultés rencontrées.....	15
CHAPITRE I - MILIEUX PHYSIQUE ET HUMAIN.....	16
Introduction	16
I.1. Le cadre physique : Une panacée de ressources.....	16
I.1.1. Situation géographique.....	16
I.1.2. Relief et unités pédologiques.....	18
I.1.3. Climat et ressources en eau.....	19
I.1.4. Les ressources végétales.....	20
I.2. Le cadre humain : une mosaïque culturelle et organisationnelle.....	23
I.2.1. La population.....	23
I.2.2. Organisation sociale et gestion foncière.....	23
I.2.3. Le système de parenté et la place de la femme dans la société.....	25
I.2.4. Les secteurs de production.....	25
I.2.4.1. L'agriculture.....	25
I.2.4.2. L'artisanat et l'exploitation des ressources forestières.....	28
Conclusion.....	28
CHAPITRE II : L'ACTIVITE PASTORALE DANS LA ZONE : UN SECTEUR EN PLEINE EXPANSION.....	30
Introduction	30
II.1. Historique de l'élevage dans la zone.....	30
II.2. Les caractéristiques pastorales de la zone.....	33
II.2.1. Importance et répartition du cheptel.....	33
II.2.2. Les systèmes d'élevage.....	34
II.2.3. Evolution des systèmes d'élevage et leur impact sur la dynamique de l'occupation des terres.....	37
II.3. Organisation des producteurs et circuits commerciaux.....	38

II.4. L'intégration agro-sylvopastorale	39
II.4.1. Relations entre agriculteurs et éleveurs.....	39
II.4.2. Relations entre éleveurs.....	40
II.5. Les contraintes pastorales de la zone	40
II.5.1. Extension des superficies cultivées.....	40
II.5.2. Contraintes liées à l'abreuvement.....	49
II.5.3. Des pratiques inadaptées.....	53
Conclusion.....	54
CHAPITRE III : L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS	55
Introduction	55
III.1. Aperçu	55
III.2 Evolution et diversité des expériences de développement	56
III.2.1 L'approche sectorielle.....	56
III.2.2 L'ère des projets et du développement rural intégré.....	57
III.3. La mise en œuvre de la gestion des terroirs	58
Conclusion.....	64
CHAPITRE IV : LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE GESTION DES TERROIRS A TRAVERS LA ZSP : ATOUTS ET LIMITES	65
Introduction	65
IV.1. La conduite des études préliminaires	65
IV.1.1. Le niveau d'implication et de responsabilisation des acteurs lors des diagnostics du milieu.....	65
IV.1.2. Le niveau d'implication et de responsabilisation des intervenants lors des diagnostics du milieu.....	67
IV.1.3. La connaissance des acteurs lors des diagnostics	68
IV.2. l'exécution de l'action ZSP	69
IV.2.1. La connaissance des concepts de gestion des terroirs et d'approche participative par les acteurs.....	69
IV.2.2. Le niveau d'implication et de responsabilisation des acteurs dans la mise en place de la ZSP.....	71
IV.2.3. La mobilisation des acteurs autour de l'action ZSP.....	74
IV.2.4. Le détournement des actions entreprises par les groupes dominants et l'exclusion des groupes vulnérables.....	76
IV.2.5. Le niveau d'implication et de responsabilisation des intervenants extérieurs dans la mise en place de la ZSP.....	77
IV.3. L'adhésion des populations à l'action ZSP	79
IV.4. l'adaptation de l'action ZSP aux réalités locales	80
IV-5 Quelques problèmes liés à la mise en place de la ZSP	83
IV.5.1. Le recasement des déguerpis	83
IV.5.2. Les conflits intra et inter - villages.....	84
IV.5.3. La gestion des conflits.....	85
Conclusion.....	86
Conclusion générale	87

Bibliographie..... 91

ANNEXES..... VII

Remerciements

Au terme de la rédaction de notre mémoire, il nous est particulièrement agréable d'adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre nous ont apporté leur concours.

A l'ensemble des enseignants du département de géographie, nous disons merci pour nous avoir instruit durant quatre années.

Nos remerciements vont également à toute l'équipe de l'Unité Provinciale de Gestion Opérationnelle du Programme National de Gestion des Terroirs à savoir Monsieur Alain KY ZERBO, coordonnateur de l'équipe, Monsieur Mouhamed DRABO, notre maître de stage, Messieurs Noula KOUNA, Mahama SANOU, Rigobert BAYALA, Nota PALE, et Madame Maïmounata BANCE.

Nous voulons dire merci à notre directeur de mémoire Monsieur Banza BAYA, qui malgré ses multiples occupations de recherche a su toujours ménager son emploi du temps pour travailler avec nous.

A notre famille, (père, mère, frères et sœurs) nous vous disons merci pour votre soutien constant sans lequel nous aurions abandonné. Nous portons ici mention particulière à feu Irène TRAORE qui aurait souhaité voir ce document prêt pour la soutenance.

Nos remerciements vont à l'endroit de Madame DARGA Albertine, aux membres de l'Unité de Gestion Forestière du Houet, au père Jean de Dieu BELEMBANGO, aux producteurs de notre zone d'étude, et encore une fois à tous ceux qui nous ont soutenu dans notre travail.

Avant Propos

Sans un développement de leur production agro-sylvopastorale, le Burkina Faso et la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ne seront probablement pas en mesure de nourrir leurs populations, de développer leurs industries agroalimentaires, de générer suffisamment d'emploi, ni de maintenir les niveaux actuels des recettes en devises grâce aux exportations.

Sans une approche plus rationnelle de la gestion des ressources naturelles, l'érosion augmentera encore et on assistera au déclin accéléré de la fertilité des sols. Parallèlement, la pauvreté augmentera, et les espoirs d'atteindre l'autosuffisance alimentaire estompés.

Si les politiques de développement rural sont élaborées pour satisfaire les besoins en nourriture et en travail de chaque nation, elles ne peuvent être appliquées de façon efficace et promettre de bons résultats qu'avec la participation active et volontaire de millions de ruraux, disséminés dans les villages et qui ont besoin d'être informés et motivés pour progresser, pour aller vers le développement.

Tel est le défi que nous avons à relever dans nos zones rurales au Burkina Faso.

Résumé

La forte dégradation de l'environnement burkinabé depuis 1950 fragilise l'économie agropastorale du pays. Les autorités ont alors initié un Programme National de Gestion des terroirs (PNGT) pour conduire les populations rurales vers un développement durable au niveau local.

Les aménagements pastoraux, à travers un vaste mouvement de réorganisation spatiale des activités constituent un volet des actions entreprises par ce programme. L'objectif de ce volet est d'améliorer les conditions de l'élevage, de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs, et d'assurer une exploitation rationnelle des ressources naturelles. Tout cela s'effectuant avec les populations de façon participative à travers la démarche gestion des terroirs.

Dans les départements de Satiri et de Békuy de la province du Houet, cette initiative s'est concrétisée par la délimitation avec les populations locales en tant qu'acteurs et bénéficiaires, d'une Zone Sylvo-Pastorale (ZSP), d'une Zone Agro-Sylvo-Pastorale et d'une Zone de Protection.

Mais si les chefs coutumiers et les populations autochtones de la zone sont suffisamment satisfaits de leur implication et de leur responsabilisation dans le processus de mise en place de la ZSP, il en est autrement pour les éleveurs, les migrants agriculteurs et les femmes. Ces derniers ont subi l'action, ce qui ne manque pas de les frustrer.

Toutefois, les populations locales ont conscience que la dégradation des ressources naturelles reste pour elles une difficulté commune. Elles sont prêtes à de nombreuses concessions pour affiner la démarche gestion des terroirs utilisée pour mettre en place la ZSP. La réussite de cette action gestion des terroirs appuyée par une approche participative utilisée comme outil de sa mise en place est l'un des éléments qui pourra leur permettre d'assurer leur subsistance.

Introduction générale

i - Problématique

La question agro-sylvopastorale est aujourd'hui au cœur de la problématique du développement au Burkina Faso. Dans l'ouest du pays, le problème principal des populations rurales est la répartition rationnelle et équitable des ressources foncières (terres) entre les activités d'une part et entre les différentes catégories d'acteurs socioprofessionnels d'autre part. Cela est d'autant plus difficile à surmonter que les fortes potentialités agropastorales de la région contribuent à lui donner une métamorphose sans cesse croissante. L'introduction de la culture du coton, les migrations d'agriculteurs et d'éleveurs venant des régions défavorisées et la désinfection de la zone des glossines sont autant de facteurs qui entretiennent ce changement.

Les conséquences de cette continue métamorphose sont l'accroissement démographique et celui du cheptel, puis l'extension des surfaces de culture.

Or, depuis l'ère anté-coloniale, les groupes de pasteurs et d'agriculteurs avaient développé une gestion et une exploitation de l'espace orientées vers la satisfaction des besoins de subsistance. Les principales stratégies élaborées étaient fondées sur une exploitation extensive de l'espace. De nos jours, la gestion de ces terres s'inscrivant dans un contexte social, économique et culturel en mutation, aggravée par les conditions climatiques en constante fluctuation également, modifie de façon considérable le rapport de force entre l'élevage et l'agriculture. Ainsi, le fragile équilibre établi entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs est rompu. Ces deux groupes de producteurs qui, en principe devraient être complémentaires commencent à s'opposer, car tous revendiquent les mêmes droits sur les mêmes ressources.

A ces difficultés, s'ajoutent les effets de la grande sécheresse des années 1973 qui fut durement ressentie par le Burkina Faso dont l'économie repose en grande partie sur la production agro-sylvopastorale. En effet, jusqu'en 1978, l'élevage a occupé le premier rang dans l'économie du pays (LACLAVERE, 1993, page 40.) Mais, depuis près de deux décennies, sa participation à l'activité économique n'a cessé de baisser du fait des fréquentes sécheresses qui ont entraîné la déperdition d'une grande partie du cheptel. La part de l'élevage dans les exportations est passée de 36% en 1978 à 6% en 1983 pour remonter à 14% en 1986 (LACLAVERE, 1993, page 41). Malgré ces contraintes, l'élevage contribue pour environ 10 % au PIB et joue un rôle important aussi bien dans la consommation interne qu'externe. C'est pourquoi, les politiques de développement pastoral au Burkina ont fait l'objet de nombreuses réflexions. Les études y afférentes ont permis de

mettre en œuvre des actions multiformes d'amélioration des conditions d'existence, à travers l'organisation et la formation des producteurs aux techniques de production intensive, basées sur l'intégration des systèmes d'utilisation des terres. C'est dans ce contexte, que s'inscrit la réalisation des différents projets de zones agro-sylvopastorales.

La politique du développement rural intégré qui a vu le jour suite à l'insuffisance des résultats des approches sectorielles focalisant les efforts sur un seul secteur d'activité avait pour objectif d'engendrer un processus de réforme du système économique et social. Cependant on assista à une simple association d'activités aux projets productivistes sectoriels. De nombreux volets tels que les cultures vivrières, l'élevage, les pistes rurales, l'alphabétisation... firent leur apparition dans les projets de développement, mais restèrent juxtaposés sans aucune intégration. De plus, le développement rural intégré prenait insuffisamment en compte la dimension sociale et culturelle, le savoir faire traditionnel des agriculteurs et leurs intérêts immédiats. Aussi, leur réaction face aux zones d'aménagement pastoral fut-elle quelque peu négative en témoigne l'occupation de certaines de ces zones de nos jours par les champs.

Au total, ces expériences de développement ont eu des résultats mitigés au regard des efforts déployés tant par les producteurs que par les institutions et les importants moyens mobilisés.

Face à la dégradation continue des ressources naturelles du pays et à l'inefficacité des approches antérieures de développement, le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT) propose une nouvelle approche dite « Gestion des Terroirs » (GT) . Cette approche privilégie la participation des populations. Elle prend en compte les communautés villageoises dans leur ensemble avec l'espace qu'elles occupent et engage toutes les responsabilités politiques, sociales et techniques à quelque niveau qu'elles se trouvent. C'est dans cette optique que le PNGT a entrepris d'exécuter un plan global d'aménagement et de gestion combinée des terroirs et des forêts classées dans les provinces du Houet et du Tuy. Il devrait permettre entre autres d'atténuer la dégradation des ressources naturelles et les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Ce plan élaboré conjointement avec les populations de la zone comporte plusieurs volets dont la défense et la restauration des sols, la conservation des eaux et des sols, et l'organisation spatiale des activités. Cette organisation spatiale des activités préconise un zonage ainsi qu'il suit :

- *Une zone sylvo-pastorale (ZSP)* qui fait l'objet de notre étude, dans laquelle l'espace doit être aménagé pour l'élevage par la délimitation des pistes pastorales et la construction d'ouvrages nécessaires à la bonne pratique de cette activité.

Cette zone, située à cheval sur les provinces du Houet et du Tuy couvre les départements de Satiri et de Békuy.

- *Une zone de protection* concernant les berges des cours d'eau, les mises en défens et les lieux sacrés.

- *Une zone agro-sylvopastorale*, dans laquelle la composante agricole est dominante.

La ZSP dans sa conception et dans sa mise en place devrait permettre de solutionner les problèmes fonciers entre agriculteurs et éleveurs. Il s'agit aussi de mettre en place un système agro-sylvopastoral compatible avec la conservation des ressources naturelles. Cela faciliterait la sédentarisation des éleveurs (afin de réduire, voire supprimer la transhumance) et entraînerait l'intensification et l'exploitation rationnelle de l'espace tout en intégrant l'agriculture à l'élevage.

Afin d'atteindre ces objectifs, la mise en place de la ZSP qui est une expérience de l'application de l'approche gestion des terroirs requiert la responsabilisation et l'implication réelle des acteurs.

ii - Les objectifs de l'étude.

L'objectif général de notre étude est :

- d'apporter une contribution à la réorganisation spatiale des activités.

Les objectifs spécifiques sont :

- analyser et évaluer le niveau d'implication et de responsabilisation des acteurs dans le processus de mise en place de la Z.S.P. ;
- analyser la perception des acteurs impliqués dans l'action Z.S.P. ;
- apprécier l'adaptabilité des outils de la gestion des terroirs et de l'approche participative aux réalités locales de l'espace géographique de la mise en place de la Z.S.P.

iii - La définition des concepts.

Nous indiquerons ci-dessous la définition des principaux concepts utilisés dans la suite du texte.

a - Le terroir

La définition du terroir a été donnée par consensus de plusieurs intervenants dans le domaine de la gestion des terroirs.

Le terroir est l'espace rural géré par une communauté qui affirme y exercer des droits d'exploitation et d'occupation dans un cadre socio-économique et culturel défini. Ce

n'est pas uniquement un concept de géographie physique et ne saurait se résumer à une simple addition des ressources naturelles disponibles (eau, sols, végétation...). Malgré la diversité de définitions de ce concept et les débats parfois sémantiques qu'il génère, on admet néanmoins le terroir comme étant l'unité de base de gestion des ressources naturelles.

b - La gestion des terroirs

La gestion des terroirs ou approche terroir est une approche de développement rural basée sur la participation et la responsabilisation accrue des communautés rurales pour gérer au mieux les ressources d'un espace défini, le terroir, dans un cadre de sécurité foncière afin d'assurer leur durabilité et d'accroître leur valorisation. La gestion des terroirs associe intimement les actions d'aménagement du terroir, les activités de productions agro-sylvo-pastorales et la création d'infrastructures socio-économiques dans la perspective d'un développement durable au niveau local.

L'approche gestion des terroirs apparaît comme un effort de réflexion avec les populations rurales pour les aider à mieux gérer leur espace de manière durable, et à faire face à leurs problèmes socio-économiques et de gestion des ressources naturelles de leur terroir. Selon cette approche, la communauté locale est l'unité clé de prise de décision pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement du terroir.

c - La notion de participation dans la gestion des terroirs

La caractéristique essentielle de la participation est l'expression libre de ses besoins par une population informée et conscientisée¹. Elle exige une prise en compte des besoins exprimés par la population et une réponse beaucoup plus accrue aux attentes de celle-ci qu'à la seule rationalité des promoteurs du développement local. Le but de la participation est d'amener les populations à développer une vision, une compétence, une confiance en elles et un sens de l'engagement, indispensables à un effort collectif, viable et responsable au-delà du secteur des structures d'appui.

La participation s'étend à toutes les composantes culturelles de la société. Les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, les responsables coutumiers et religieux, les riches et les pauvres, les autochtones et les migrants, tout le monde est concerné.

La notion de participation sous-tend deux connotations². Ainsi, Participer peut vouloir signifier « avoir part à » ou « prendre part à ». Dans le premier type de participation, il n'existe aucune forme de responsabilité du sujet. Il subit passivement le

¹ PNGT, Les grandes orientations en matière de gestion des terroirs au Burkina Faso, deuxième version, page 17.

² Edmond DEMBELE et Al, Conception et montage participatif de projets, Page 6.

processus. Dans le second cas, le sujet est appelé à exercer sa part de responsabilité dans la réalisation d'un processus. Là, il participe activement et positivement.

Dans la pratique du développement, la notion de participation a évolué avec le temps en passant de la notion de main d'œuvre à bon marché, d'obligation contractuelle, pour aboutir à celle de décision élargie.

La notion de décision élargie la plus en vogue de nos jours préconise la création d'un sentiment profond de responsabilité locale. Pour cela, il faut un processus de formation et d'éducation, impliquant savoir, savoir faire et savoir être des populations locales. De plus, la participation d'une grande partie de la population à la prise de décision dès le départ est obligatoire.

On définit donc **l'approche participative** comme *un ensemble de moyens et de techniques amenant les populations à assumer une grande responsabilité dans la gestion de leur existence, de leur environnement et de leurs relations avec les intervenants extérieurs*³.

C'est un processus d'exercice volontaire du pouvoir. De ce fait, même s'il y a un appui de l'extérieur, la participation ne peut provenir que de l'intérieur. Ce qui est important, c'est que les acteurs sociaux eux-mêmes gèrent le sens et l'orientation du mouvement des actions. La participation exige concession et apprentissage mutuels, et son principe fondamental consiste à aider l'individu et la communauté à formuler leurs problèmes, à trouver les solutions à ces problèmes en tant qu'homme libre et en tant qu'homme solidaire avec ses concitoyens et ses semblables.

d - Les acteurs

Les acteurs dans le processus de mise en place de la ZSP sont représentés par les populations locales quel que soit leur statut social et professionnel, leur sexe et leur âge. Il y a également les intervenants extérieurs qui sont représentés par les structures de soutien aux populations dans les processus et les techniciens.

iv - Questions de recherche.

A la lumière de ce qui précède, le recours aux méthodes et démarches participatives dans le processus de développement local devrait en principe permettre de mieux saisir le contexte dans lequel agissent les partenaires au développement. Ainsi s'accroîtront les chances que les initiatives de développement à la base soient prises en main par les populations locales et partant, soient durables.

³ Edmond DEMBELE et Al, Conception et montage participatif de projets page 7.

La démarche gestion des terroirs est irréprochable du point de vue théorique. Dans cette perspective, les rapports entre populations et intervenants ne sont plus fondés sur des relations d'assistance, mais sur des relations de partenariat.

En dépit de ces bonnes intentions partagées par tous, comment procéder pour promouvoir une telle forme de participation ? Dans le cas de la mise en place de la ZSP la pratique de la participation des acteurs a-t-elle été conforme au schéma théorique ?

La réponse à cette question générale passe par l'investigation des questions de recherche que nous nous sommes posées face aux difficultés que rencontre la mise en œuvre de la gestion des terroirs dans la zone.

Sur cette base, nous nous sommes interrogés sur les facteurs susceptibles d'affecter la réussite de l'action ZSP ainsi qu'il suit :

- 1 - Quel est le niveau d'implication et de responsabilisation des acteurs ?
- 2 - Quel est le niveau d'adhésion des différentes couches de la société à l'action ZSP ?
- 3 - Quel est l'adaptabilité de l'action ZSP avec les réalités locales ?
- 4 - Quel est le niveau de compréhension et de maîtrise des concepts et outils de la gestion des terroirs par les acteurs ?

Ces questions de recherche se justifient à divers niveaux. En effet, nous savons que la gestion des terroirs privilégie l'implication et la responsabilisation des acteurs. La première question de recherche devrait permettre de vérifier cette implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre de l'approche dans la zone. Ainsi, la détermination de la ZSP dans le cadre de la GT et de l'approche participative requiert la responsabilisation et l'implication réelle des acteurs à savoir les chefs traditionnels et/ou coutumiers, les agriculteur(trices), autochtones comme migrants, les éleveurs, les services techniques et l'administration. Cet exercice n'est pas aisé, d'autant plus qu'il est indispensable de concilier diverses façons de penser, d'agir et divers statuts socioprofessionnels. De cette implication découle l'adhésion des différents acteurs et des différentes couches de la population locale. Après avoir recueilli les informations sur l'implication et l'adhésion des acteurs, nous avons pensé que la connaissance du niveau d'adaptation de l'approche avec les réalités locales que sont le régime foncier traditionnel et l'organisation sociale de la population nous permettrait de mieux analyser les résultats de mise en œuvre de la GT. Enfin, l'implication de la population dans la gestion des terroirs les amène à travailler avec certains concepts et outils. Le niveau de compréhension et de maîtrise par les populations et les partenaires extérieurs de ces outils et concepts est également important à évaluer dans la réussite de l'action ZSP.

v - La démarche méthodologique.

Pour mener notre étude, nous avons suivi différentes étapes. Nous avons commencé par une recherche documentaire qui nous a permis de mieux poser notre problématique.

A cette étape, l'éclairage que nous avons eu sur la gestion des terroirs, l'approche participative et sa mise en œuvre nous ont conduit à nous poser certaines questions. Pour y répondre, nous avons initié un travail de terrain pour collecter des données. Celles-ci ont été traitées et analysées. Toutes les informations issues de l'analyse des données de terrain et de la recherche documentaire nous ont permis d'élaborer le présent document.

a - La recherche documentaire

Elle a consisté à consulter les ouvrages généraux et spécifiques des chercheurs et des institutions ayant travaillé dans le domaine de la gestion des terroirs, de l'approche participative et de l'aménagement des zones pastorales au Burkina Faso en général, et dans les provinces du Houet et du Tuy en particulier. Cette recherche nous a permis d'avoir des informations générales sur l'élevage, la gestion des terroirs et les outils participatifs utilisés pour les actions dans notre zone d'étude. A cet effet, nous avons consulté des cartes, des rapports, des mémoires, des articles, et les différentes études réalisées sur la zone dans le domaine de l'agro-pastoralisme et la sylviculture. Nous avons ainsi pu constituer une bibliographie ayant un intérêt particulier pour notre thème d'étude.

b - La revue de la littérature

Les ouvrages du développement rural nous ont éclairé, sur les actions menées au profit des populations rurales.

Le concept du développement rural n'est pas aussi transparent qu'il le paraît à travers l'abondante littérature qui est consacrée au thème. GU-KONU le disait en ces termes : « *L'analyse de l'impact des opérations de développement rural révèle plusieurs questions sans réponse précise.* » (1984, Page 5).

La pratique du développement dans les divers pays d'Afrique subit les conséquences de cette situation. Exclusivement fondée sur la rationalité technique, elle ne prenait pas en compte les logiques des systèmes de production paysans. Ces logiques pourtant pourraient constituer des sources d'inspiration où une réflexion novatrice pourrait puiser les matériaux d'une nouvelle approche de la question du développement appliqué aux sociétés africaines.

Ces sociétés, plus ou moins déstructurées pendant plus de trois quart de siècle par le processus colonial, présentent une formation spécifique de nos jours. Elles ne sont ni

traditionnelles, ni modernes : ce sont des sociétés de transition. En s'enfermant dans son modèle de société traditionnel, les modèles de modernisation méconnaissent une des dimensions importante de la réalité sociale où ils cherchent à s'inscrire. Pour n'avoir pas su prendre en compte cette évolution, les politiques de modernisation agricole posent la question du développement en termes de retard à rattraper. Face à cette situation GUKONU s'interroge en ces termes : « *n'est ce pas tout le modèle de la modernisation qu'il faudrait repenser ? car, le blocage de ces sociétés de transition sur la voie du progrès tient moins au manque de formation du paysan ou à l'indisponibilité des facteurs modernes de production et plus aux mécanismes variés de dépendance qui fonctionnent à divers échelons de ces sociétés* » (1984, page 8).

Ainsi, de plus en plus on s'est rendu compte que tout développement requiert la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du processus ; les simples transferts de technologies ayant montré leurs limites.

Comme le dit TRICART, (1984, page 15), « *le véritable développement est la mise au point d'approches adaptées cas par cas. Une telle approche doit reposer à la fois sur la connaissance des spécificités du milieu naturel et sur celles des groupes sociaux, et prendre en compte leurs relations dialectiques.* »

Il devient donc possible de chercher dans la panoplie technologique les instruments susceptibles de répondre à la problématique du développement. Il va sans dire qu'en développement rural un cours d'eau n'est pas n'importe quel cours d'eau, une terre n'est pas n'importe quelle terre et, lorsqu'il s'agit de la cultiver celui qui la travaille fait partie d'une famille, elle-même intégrée dans un village, un groupe ethno-culturel une structure administrative et économique. On peut remplacer un tourne vis par un autre tourne vis, mais pas un paysan ou un éleveur par un autre. Il faut donc en la matière placer les recherches sur le milieu et sur l'homme, puis les prolonger par les instruments et recherches technologiques pour définir les modalités d'une action de développement.

Les travaux sur l'élevage nous ont permis de nous informer davantage sur cette activité.

Les aménagements pastoraux constituent un élément fondamental de la politique de développement de l'élevage initié par les dirigeants du Burkina Faso. En effet, selon OUOBA, (1999, Page 25), « *les aménagements pastoraux constituent l'un des projets dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des éleveurs, et dans la vallée de la Nouhao, cette initiative s'est concrétisée par l'installation de près de 850 familles.* ». Toutefois, cette expérience ne semble pas avoir comblé les attentes de tous les acteurs selon toujours OUOBA (1999, page 62): « *... si les éleveurs semblent relativement satisfaits de leurs*

nouvelles conditions de vie, il en est autrement pour les paysans. Ces derniers subissent depuis l'aménagement de la zone une pression foncière de plus en plus accrue... ».

Une analyse des problèmes de l'élevage dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne nous a conduit à nous intéresser aux problèmes de l'élevage malien et sénégalais.

Au Mali, l'élevage bénéficie d'une attention particulière de la part des autorités, et de ce fait, les travaux de recherche en la matière sont nombreux. Grâce à cette volonté politique le Mali est en voie de développer son élevage. Dans sa partie humide, la densité de population est assez élevée et les terres sont dégradées du fait du raccourcissement, voire l'absence des périodes de jachères naturelles, et des pâtures fréquentes des troupeaux. L'adoption des techniques d'intensification par la production de fumure et la lutte anti-érosive y était impérative. Selon BOSMA et al, (1996, page 132) *« l'élevage est pratiqué de nos jours pour des raisons d'épargne, de force de travail et de production de fumier. Les fonctions sociales sont surtout réservées aux petits ruminants ».*

L'intensification réalisée au Mali se perçoit beaucoup au niveau de la qualité et de la quantité du fourrage. Pendant une bonne partie de l'année, il est médiocre et faible. Alors, les paysans s'orientent de plus en plus vers le stockage de résidus de récoltes et la culture de fourrage.

Au Sénégal, les politiques d'aménagement hydro- agricole défavorisent l'activité pastorale. Selon TOURE, (1997, Page 11) *« l'endiguement de la rive gauche du Delta du fleuve Sénégal a permis d'isoler 30.000 hectares de cuvettes qui constituaient jusqu'alors une zone de prédilection de l'élevage ».*

La conséquence de toutes ces opérations, c'est une modification profonde du contexte agricole : *« on constate avec beaucoup de retard deux faits qui n'ont pas été soupçonnés lors du choix rizicole. La sédentarisation de l'éleveur avec son troupeau n'est pas compatible avec un aménagement hydro-agricole ; le maintien d'un troupeau transhumant de 30.000 bovins n'est pas davantage possible. En bref, élevage et éleveurs sont expulsés du moyen delta. »* (Gallais, 1972, cité par TOURE, 1997, page 11).

Toutefois ces aménagements n'atteignent que très peu leurs objectifs d'accroissement de la riziculture. Les agriculteurs sont contraints d'augmenter les superficies de culture pour pallier la baisse des rendements. Les zones de pâtures du bétail se réduisent fortement. L'Etat favorise le relais au second plan de l'élevage en déclassant au détriment de cette activité des réserves sylvo-pastorales : *« ... l'application de la loi sur le domaine foncier national a provoqué l'émiettement de l'espace pastoral et son insertion dans le maillage des communautés rurales. Désormais, les pâturages font partie du domaine public et sont*

à la disposition de tous les usagers, (TOURE, 1997, page 26). L'instauration de la franchise totale d'utilisation des pâturages conduit à la disparition des systèmes traditionnels de gestion et de contrôle social de l'espace.

Au Burkina Faso les problèmes de l'élevage ont été de tout temps le manque de zone de pâture et d'eau surtout en saison sèche. La politique de développement de ce secteur a subi des mutations en passant de l'expérience du ranching (ranch de Markoye) à celle du projet Ouest Volta, pour prendre pied dans le concept de zone pastorale. Ce concept s'accompagne de nos jours après le relatif échec de la politique de zonage systématique des concepts "Gestion des terroirs", "Approche participative" et "Développement local".

Le programme de mise en place des zones pastorales s'est appuyé sur la stratégie suivante⁴ :

- ◆ *Application efficace des textes de la Reforme Agraire et Foncière (R.A.F.)*
- ◆ *Création de modèles d'unités agropastorales.*
- ◆ *Intégration agropastorale dans un processus harmonieux de développement.*
- ◆ *Formation et sensibilisation des formateurs .*
- ◆ *Résolutions des problèmes d'alimentation du bétail ;*
- ◆ *Amélioration de la couverture zoo sanitaire.*
- ◆ *Amélioration des conditions de commercialisation des produits de l'élevage.*
- ◆ *Valorisation des actions d'intensification par la mise en place de système de transformation laitière.*
- ◆ *Création de groupement d'éleveurs.*

Les insuffisances de cette politique de zonage systématique sont entre autres :

L'absence du volet négociation avec les chefs coutumiers, c'est à dire la non prise en compte du régime foncier traditionnel.

La considération de la variable population comme exogène au plan, à la stratégie. Or, la population gagnerait à être considérée comme un élément endogène dont les caractéristiques démographiques, sociales, culturelles, ethniques..., revêtent une importance capitale pour mener à bien une action de développement du type zone pastorale.

En outre, lors de l'exécution du programme " projet de zones pastorales", il a été relevé l'absence quasi totale de schémas directeurs adaptés à chaque situation, pourtant seuls

⁴ République de Haute-Volta, Ministère du développement rural, pages 45 à 48.

garants d'une harmonie dans la mise en œuvre des programmes d'aménagement et dans l'élaboration des modèles d'exploitation à promouvoir.

Toutes ces difficultés, ajoutés aux conditions difficiles d'un milieu, fragile ayant tendance à se dégrader ont conduit le Burkina Faso à introduire à base de la gestion des terroirs et l'approche participative une nouvelle rationalité dans l'occupation du territoire. Elle propose dans la plupart des cas la création de zones spécifiques notamment agropastorale, et de protection.

Ce zonage n'est toutefois pas systématique et doit être l'œuvre conjointe des aménageurs et des populations occupant les terres à aménager. Les stratégies utilisées favorisent le dialogue avec toutes les parties concernées à travers diverses actions notamment les "diagnostics villageois" permettant de mettre en exergue les contraintes physiques, humaines, économiques, du terroir et proposer des solutions concertées. Ces stratégies s'inscrivent dans le cadre global du concept " Approche participative et développement local ". Bien qu'une certaine unanimité se dégage autour de ce concept à savoir y recourir pour faire face aux grands défis de l'heure, il apparaît cependant pour chaque institution (organismes internationaux, gouvernements africains, O.N.G) une conception propre de ce qu'il est convenu d'appeler développement participatif. Ainsi, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (O.C.D.E.) donne sa définition du développement participatif⁵. Il en est de même pour le Programme des Nations Unies pour le développement⁶ (P.N.U.D.) et la Banque Mondiale⁷.

On peut donc retenir que le développement participatif privilégie la responsabilisation des acteurs sociaux. Dans cette perspective les rapports entre populations et intervenants extérieurs ne sont plus fondés sur des relations d'assistance, mais sur des relations de partenariat. Diverses approches d'intervention sont proposées. Elles reconnaissent qu'une telle approche de participation ne peut réussir qu'en agissant à

⁵ Le développement participatif est défini comme le moyen d'une participation de l'ensemble de la population aux activités de production avec un partage équitable du fruit de ses activités. Il se démarque de la vision strictement économique du développement. (NGUINGUIRI, bulletin Arbres, Forêts, et Communautés Rurales n° 15 / 16, page 44).

⁶ Le développement participatif est associé au concept plus large de développement humain. Ici le développement participatif implique une notion de liberté politique de l'homme une forme d'intervention dont l'objectif est de permettre aux populations de prendre la responsabilité de leur propre société. (NGUINGUIRI, bulletin Arbres, Forêts, et Communautés Rurales n° 15 / 16, page 44).

⁷ Le développement participatif est le processus grâce auquel les populations et plus particulièrement ses composantes les plus défavorisées influencent les décisions qui les affectent. Ce processus implique plusieurs démarches dont l'une se traduit par la notion de capacité à l'auto gouvernement notion qui sous-entend un développement de la démocratie. (NGUINGUIRI, bulletin Arbres, Forêts, et Communautés Rurales n° 15 / 16, page 44).

la base, en opérant à l'échelle d'unités sociales petites et décentralisées. Elles s'accordent aussi sur l'importance de certains outils participatifs pour mobiliser les populations. Cependant, le problème qui se pose est celui de savoir comment les appliquer d'autant plus qu'il n'est plus question de décider pour, mais d'envisager que les décisions soient prises par les populations. Le développement participatif appellerait à une action au cas par cas, impliquant un processus continu de découverte dans l'action et par conséquent devrait être fondé sur des méthodes d'apprentissage. Le rôle des dispositifs d'intervention se résume à la facilitation du processus.

c - Le travail de terrain.

Cette phase de l'étude a consisté à collecter des données dont l'analyse donnera une réponse aux interrogations précédemment formulées. A cet effet, nous avons au préalable procédé à la détermination de notre échantillon d'étude. Nous avons d'abord recensé tous les villages dans lesquels les animations pour la mise en place de la ZSP étaient déjà réalisées. Ces villages étaient au nombre de dix huit. Comme ce nombre était assez élevé pour notre travail, nous avons opté pour le choix des villages de façon aléatoire, dans une proportion d'un village sur trois par département. Ainsi, dans le département de Békuy, nous avons retenu Békuy et Lampa. Quant à celui de Satiri, ce sont les villages de Balla, Kadomba, Dorossiamanso et Satiri qui ont été retenus.

La phase de terrain a comporté deux étapes.

La première a consisté à effectuer des sorties de terrain avec des membres de l'équipe du PNGT/Houet pour assister à des séances d'animation, de sensibilisation, et d'information des populations de la zone. Durant cette période, nous avons aussi suivi des séances de balisage de la ZSP dans certains terroirs avec les comités de balisage mis en place lors des animations. C'est également durant cette phase que nous avons tenu les réunions de village pour échanger avec les populations sur nos préoccupations. Cela a été possible car nous avons bénéficié d'un stage dans les services de l'Unité Provinciale de Gestion Opérationnelle du Houet (UPGO/Houet), en vue d'une meilleure appropriation de l'approche " gestion des terroirs ", et en particulier de la démarche utilisée pour la détermination de la ZSP. Nous avons ainsi bénéficié d'un encadrement technique de toute l'Equipe Mobile Pluridisciplinaire (EMP) du Houet du PNGT, et de celui d'un consultant spécialiste en matière d'élevage. Pendant ce stage, nous avons visité tous les villages qui bénéficient de l'encadrement du PNGT dans le cadre de la gestion des terroirs et qui ont opté pour l'action ZSP.

La seconde phase a été consacrée aux entretiens avec les autorités coutumières et administratives, les agriculteurs autochtones et migrants, les services techniques et les éleveurs de la zone.

Le critère de choix chez les agriculteurs et les éleveurs enquêtés est soit d'être un chef d'exploitation, soit d'être un jeune encore sous l'autorité d'un chef de ménage. Les femmes ont été aussi rencontrées.

En fonction des données à collecter, nous avons effectué soit des Interviews Semi Structurées, (ISS) individuelles ou par groupe, soit nous avons demandé des réunions de village.

Les ISS par groupe ou individuelles étaient basées sur des grilles d'entretien utilisées pour la circonstance (Annexe vc-1, vc-2, et vc-3). Une grille d'entretien a été conçue pour les autorités coutumières et les agriculteurs, une autre pour les éleveurs, et enfin une dernière pour les services techniques. Les grilles d'entretien élaborées comportent chacune quatre sections. La première section sert d'identification. La seconde saisit le niveau d'implication et de responsabilisation des acteurs dans la mise en place de la ZSP. C'est dans cette section qu'a été étudiée la connaissance du PNGT, le niveau d'implication des populations lors des diagnostics et lors de l'exécution de l'action. La troisième section concerne l'adaptation de l'approche gestion des terroirs avec le système traditionnel d'élevage. Enfin, la quatrième section traite des problèmes générés par la mise en place de la ZSP et la gestion de ces difficultés.

Les entretiens ont été effectués sans enregistrement. Nous avons noté les réponses fournies par les interviewés au fur et à mesure du déroulement des entretiens.

Les réunions de village et parfois certaines ISS de groupes qui déviaient de leurs objectifs initiaux étaient en réalité des séances d'animation et de sensibilisation des populations sur la gestion des terroirs. Il y avait aussi des échanges sur les problèmes fonciers du village, sur les problèmes de l'élevage, sur la ZSP et les problèmes de la culture du coton. Le tableau 1 résume les outils utilisés pour chaque question de recherche.

Dans chaque village, nous avons tenu trois réunions, exception faite du village de Dorossiamánso où il a été tenu quatre réunions.

Concernant les ISS individuelles le nombre de personnes enquêtées diffère. Au total nous avons interviewés deux cent quatre vingt trois personnes réparties comme suit :

- Dix neuf personnes chez les autorités coutumières et cent cinquante deux personnes chez les agriculteurs,
- Quatre vingt dix huit personnes chez les éleveurs,

- Quatorze personnes chez les services techniques : dix dans les villages, deux à la direction régionale de l'agriculture et des ressources animales et deux à la direction provinciale d'élevage. Nous avons échangé avec les femmes d'une part à travers les grilles d'entretiens des agriculteurs ou de celles des éleveurs, et d'autre part, à travers les animations avec les groupements féminins des villages. Dans tous les villages nous avons rencontré le groupement des femmes.

Tableau 1. : Données collectées en fonction des questions de recherche.

Questions	Données collectées	Outils
Quel est le niveau d'implication et responsabilisation des acteurs ?	Niveau d'implication lors des diagnostics du milieu	Interviews semi structurées (ISS) par groupes ou individuelles, réunion de village
	Niveau d'implication lors de l'exécution de l'action ZSP	ISS par groupes et individuelles, réunion de village
Quel est le niveau d'adhésion des différentes couches de la société à l'action ZSP ?	Réactions des couches de la population locale à l'action ZSP	ISS par groupes et individuelles
L'action ZSP est – elle en adéquation avec les réalités locales ?	Modes de gestion du foncier	ISS par groupe et individuelles, bibliographie
	Capacité des détenteurs du pouvoir sur le foncier à trouver une explication à l'action ZSP dans le régime foncier traditionnel	ISS par groupes et individuelles
Quel est le niveau de compréhension et de maîtrise des concepts et des outils de la gestion des terroirs par les acteurs	Connaissances sur les concepts et outils de gestion des terroirs des acteurs.	ISS par groupes et individuelles, réunion de village.

d - La méthode d'analyse des données collectées

Les données collectées ont été traitées manuellement car la taille de l'échantillon le permettait. L'analyse s'est faite par type d'outils utilisé pour la collecte.

Les entretiens avec les autorités coutumières, les agriculteurs, les éleveurs et les services techniques ont été dépouillés séparément.

A travers les réunions de village, nous avons pu vérifier certaines informations recueillies lors des ISS individuelles. Il s'agit notamment de la participation des migrants et des femmes aux rencontres, de leur représentativité dans les comités de balisages et surtout leur niveau de responsabilisation. Toutes ces informations nous ont permis d'analyser le niveau d'implication et de responsabilisation des populations dans l'exécution de l'action ZSP.

e - Les difficultés rencontrées

En général, les entretiens se sont déroulés dans des conditions assez difficiles. Nous avons été confronté à de nombreux problèmes notamment l'accessibilité des villages, l'insécurité due au banditisme, le non respect des rendez-vous par les paysans et le manque de moyen de déplacement adapté à la zone.

De plus, nos moyens financiers limités ne nous ont pas permis de faire tout ce que nous aurions souhaité, d'autant plus que notre travail s'est fait à un moment où le PNGT était en fin de financement de sa première phase. De ce fait les possibilités de prise en charges étaient très réduites.

En dépit de toutes ces contraintes, nous avons pu mener à terme le recueil des informations qui ont permis l'élaboration du présent document qui comprend quatre chapitres.

Le premier chapitre présente les milieux physique et humain de la zone d'étude. L'activité pastorale fera l'objet d'un développement particulier au chapitre II. La présentation de la stratégie participative de mise en place de la ZSP à travers la problématique de la GT fera l'objet du troisième chapitre. Un essai d'analyse de la démarche par la mise en exergue de ses atouts et de ses limites relevés à partir de son application dans l'action ZSP sera développé au quatrième chapitre. La réaction de la communauté locale à la gestion des terroirs à travers l'action ZSP sera également analysée dans ce chapitre.

Chapitre I - Milieux physique et humain.

Introduction

Les aspects physiques et humains de la zone d'étude seront développés dans les lignes qui suivent. Le cadre physique circonscrit le domaine d'étude avec ses caractéristiques climatiques et pédologiques, et le cadre humain présente les populations qui y vivent. Nous avons là l'ensemble des circonstances qui accompagnent la mise en place de la ZSP.

I.1. Le cadre physique : Une panacée de ressources.

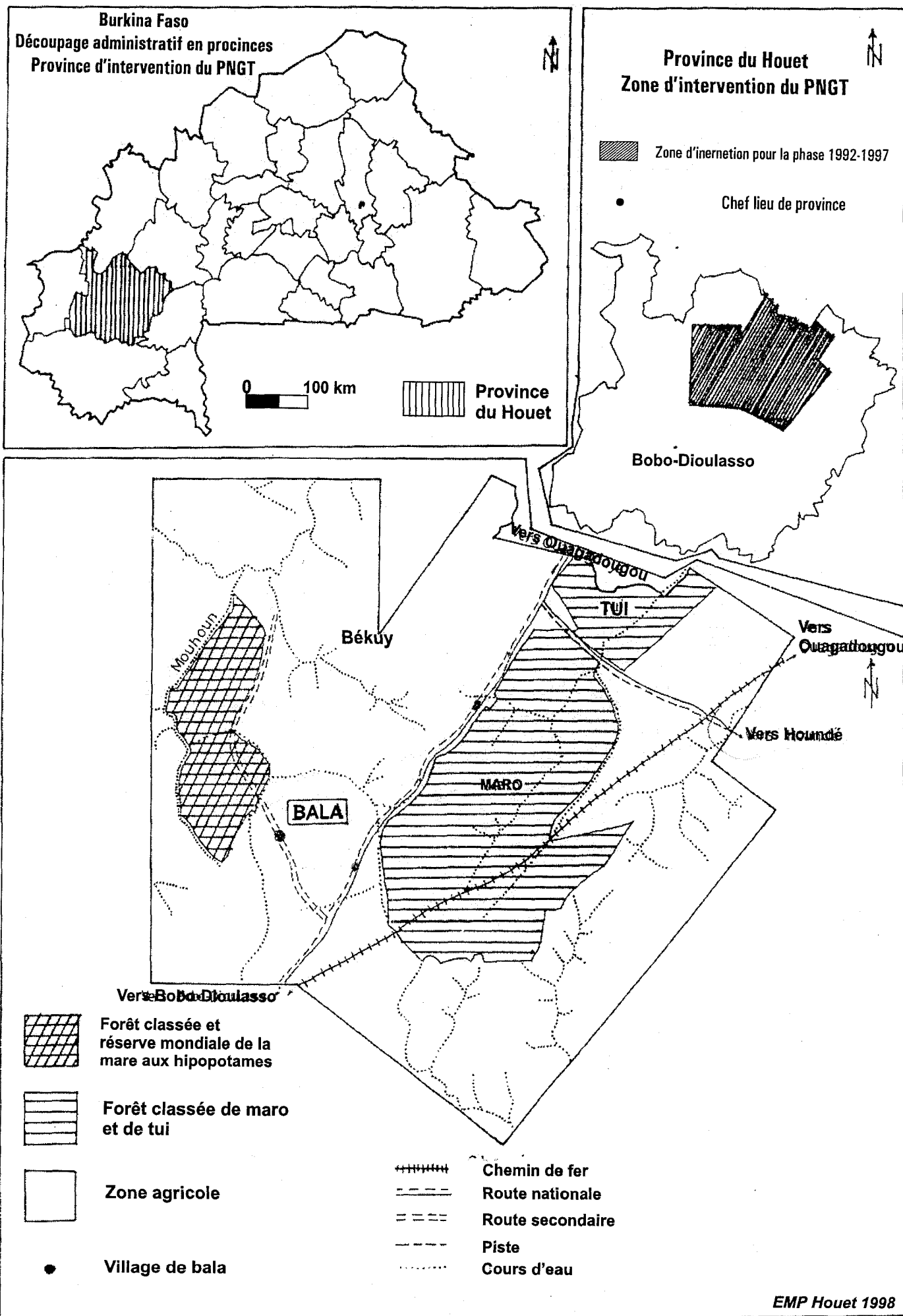
I.1.1. Situation géographique

La zone d'étude se situe dans la région Ouest du Burkina Faso et couvre les provinces du Houet et du Tuy. Il est important de rappeler que le Tuy était précédemment rattaché administrativement au Houet. De ce fait, certaines données y relatives n'étant pas pour l'instant disponibles, celles du Houet seront utilisées le cas échéant.

Les départements concernés par notre étude sont respectivement Satiri pour le Houet et Békuy pour le Tuy. Ils sont sur la route n°10 et se situent respectivement à 45 et 75 km de Bobo-Dioulasso. Ils sont limités au nord par la province du Mouhoun, à l'ouest par le département de Bama, à l'est par les départements de Houndé et Léna et enfin au sud par celui de Bobo - Dioulasso. C'est un espace géographique d'environ 2520 km² (Préfecture de Satiri et Békuy, 1998).

Carte n° I-1

SITUATION DES TERROIRS DE MISE EN PLACE DE LA ZSP AU BURKINA FASO



I.1.2. Relief et unités pédologiques.

Deux ensembles naturels distincts, plateau et plaine constituent les unités topographiques du Houet et du Tuy. Le contact franc entre eux se marque par une falaise abrupte et rectiligne orientée nord-est, sud-ouest. La falaise atteint 150 m de dénivellation à Toussiana et même 200 m dans les environs de Péni.

Dans le détail, cette barre rigide et imposante que constitue la falaise laisse la place par endroits, à une série d'escarpements superposés traduisant les différents affleurements des séries gréseuses, et constituant ainsi un gigantesque escalier (les escarpements de Satiri atteignent 400 m

Puis, de Péni à Bobo-Dioulasso, la falaise perd son allure et apparaît comme un ensemble hétérogène se mêlant à des chaos de boules granitiques au niveau du village de Koro à l'est de Bobo-Dioulasso. Vers le sud, apparaît la pénéplaine monotone mollement ondulée entre 250 et 350 m d'altitude. Cet ensemble est localement constitué par l'affleurement du socle précambrien. Vers le sud par contre, apparaît le plateau plus élevé où l'altitude est supérieure à 500 m. Il est constitué par l'affleurement d'une série sédimentaire gréseuse reposant en discordance sur le socle précambrien. Cet ensemble possède un léger pendage vers le sud-ouest. La régularité des affleurements des différentes séries géologiques, et l'aspect tabulaire du plateau sont rompus par des intrusions doléritiques, formant parfois de petits massifs aux versants abrupts. C'est le cas du massif de Koréba à l'ouest de Dandé sur la route Bobo-Faramana, et des chaînes de collines dans les départements de Békouy, Satiri et Houndé.

Les unités pédologiques varient avec le relief. D'après l'esquisse pédologique de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, 1968 ex. ORSTOM cité par OUEDRAOGO 1993, page 14), les principales unités pédologiques rencontrées dans la zone sont les lithosols, les sols ferrugineux tropicaux, les sols ferralitiques et les sols hydromorphes.

Les lithosols sur roches diverses correspondent à la zone d'affleurement des grès, des granites et des cuirasses ferrugineuses. Ces types de sols ne présentent aucune valeur agronomique. Les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés ou lessivés sur matériaux sablo-argileux ou sablo-limoneux sont les plus répandus dans la zone et présentent des horizons indurés et des carapaces latéritiques dont la profondeur permet une exploitation agricole. Les sols ferralitiques sont formés sur matériau argilo-sableux issu de grès, et sont moyennement désaturés, typiques ou remaniés.

Enfin, on rencontre les sols hydromorphes et ceux d'origine alluvionnaire dans les bas-fonds et le long des cours d'eau.

I.1.3. Climat et ressources en eau.

Le climat est du type sud - soudanien, sorte de transition entre les milieux soudanien et guinéen. La saison des pluies s'installe en avril - mai, avec l'arrivée des vents de mousson et dure jusqu'au mois d'octobre. Les mois de juillet et août sont particulièrement pluvieux avec des maxima compris entre 220 et 400 mm en août. Les hauteurs annuelles de précipitation sont comprises entre 900 et 1400 mm (INERA, 1998a) ce qui laisse entrevoir des variations inter - annuelles assez importantes comme l'indiquent les relevés du poste pluviométrique de Satiri (tableau I-1). Selon les départements, les moyennes pluviométriques varient. Les variations spatiales sont aussi importantes mais d'une manière générale, le Houet et le Tuy sont bien arrosés malgré la baisse générale de la pluviométrie depuis les années 1970 (INERA, 1998a).

Tableau I-1 : Pluviométrie de la zone de 1992 à 1998 selon le poste pluviométrique de Satiri.

Année	1992	1993		1994		1995		1996		1997	1998
Mois	Mm	Mm	NJP	Mm	NJP	Mm	NJP	Mm	NJP	Mm	Mm
Janvier	-	-	-	2	1	-	-	-	-		
Février	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Mars	-	5,7	2	8	3	-	-	12	1		
Avril	-	21,5	3	3,2	2	47,9	5	23,4	4		143,5 **
Mai	-	22,2	4	127,1	5	161,6	8	102	7		61
Juin	115,2	145,7	8	157,6	10	204,1	10	79,4	9	209*	71
Juillet	129,7	176,5	11	374,1	14	118,5	6	113	6	130	221,9
Août	232,2	268,9	14	362,6	14	240,3	15	216,9	13	200,5	177,7
Septembre	140,6	123,2	10	239,1	16	215	13	152,8	10	125,5	145,9
Octobre	46,6	29,3	6	150,6	13	38,8	7	35	4	59,7	25
Novembre	-	-	-	2,8	1	34,5	2	-	-	-	-
Décembre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	664,3	793		1427,1		1060,7		734,5		724,7	846

Source : Chef de zone d'encadrement Agricole (ZEA) de Satiri.

mm : Hauteur de pluie en millimètres; **NJP** : Nombre de jours de pluie.

* Cumul des hauteurs de pluie de janvier en juin ** Cumul des hauteurs de pluie de janvier en avril.

La moyenne pluviométrique calculée sur les sept (07) années (1992 à 1998) est de 892.5 mm.

Au cours de la saison pluvieuse, les températures moyennes sont comprises entre 25°C et 29°C et entre 35°C et 40°C au cours de la saison sèche.

En général, les écarts thermiques annuels sont faibles tandis que les écarts mensuels sont remarquables et permettent de définir quatre périodes dans l'année.

La première période qui s'étend de décembre en février est relativement fraîche avec des températures de l'ordre de 20°C. Le mois de décembre est en général le mois le plus frais avec des minima pouvant atteindre 18°C. La seconde période est la plus chaude de l'année avec des températures de l'ordre de 29°C. Elle occupe les mois de mars, avril, mai et juin. Le mois d'avril est particulièrement chaud (35°C). De juillet en septembre, la troisième période correspondant à la saison pluvieuse s'installe avec l'arrivée des vents humides et frais provenant des côtes du sud. La dernière période, d'octobre à novembre correspond à la fin des pluies. Les températures sont généralement de l'ordre de 27°C.

Comme ailleurs dans le pays, les vents dominants sont l'harmattan et la mousson. L'harmattan dont l'influence est prépondérante entre janvier et avril est un vent chaud et desséchant. La mousson qui domine entre mai et octobre est un vent humide et frais.

La particularité de la topographie et du climat fait du Houet un véritable château d'eau. En effet, à partir du plateau gréseux prennent naissance trois grands axes majeurs du réseau hydrographique que sont le Mouhoun, le Kou et la Comoé.

Le Mouhoun prend sa source à l'ouest de Bobo - Dioulasso, et coule ensuite vers le nord. Ses affluents sont nombreux mais le plus important est le Tuy qui traverse la forêt classée de Maro. Il cesse de couler pendant la saison sèche et forme des chapelets de mares. Le Kou prend également sa source à l'ouest de Bobo - Dioulasso, où il sert de source d'approvisionnement en eau de cette ville. Plus au nord, il sert à irriguer le périmètre rizicole de la vallée du Kou.

En plus des cours d'eau permanents et semi - permanents, il y a les mares dont la plus importante et permanente est celle de la forêt classée de Bala (mare aux hippopotames).

I.1.4. Les ressources végétales.

Du point de vue phytogéographique, la zone appartient au domaine soudanien méridional avec des précipitations comprises entre 1000 et 1400 mm (Guinko⁸, 1984, cité par OUEDRAOGO, 1993 page 15).

La végétation est composée de savanes boisées, de savanes arborées, de savanes parcs et de savanes arbustives. Les espèces végétales sont plus hautes et plus denses que

⁸ Les chiffres des hauteurs annuelles de précipitation sont différents aux points, Climat et ressources en eau et les ressources végétales, parce que les auteurs font référence à des dates différentes.

dans les autres régions du pays, particulièrement le long des cours d'eau où se localisent d'importantes forêts galerie.

On dénombre quinze forêts classées occupant 11 % de la superficie totale des deux provinces soit 183.000 ha (Service provincial de l'Environnement et de l'Eau du Houet). Dans les départements de Satiri et Békuy, une étude réalisée par le PNGT⁹ présentait une végétation marquée par la savane arbustive claire au sud - est, à l'ouest et au sud, dense à l'est entre les rivières Danhorokui et Danrokui et très dense le long de la rivière dans le sud. Des plages de savanes arborées claires mais denses surtout à l'ouest et au sud-ouest se rencontrent dans la réserve de la mare aux hippopotames.

La savane boisée avec une strate herbacée moindre et les galeries forestières ou forêts ripicoles viennent compléter le tableau de la végétation. Les formations de savanes boisées, arborées et arbustives se rencontrent surtout dans les zones de protection que sont les forêts classées, (Maro, Tuy, Dinderesso, biosphère de la mare aux hippopotames). Entre les forêts classées la savane est fortement dégradée par l'action anthropique. Ainsi, la savane résiduelle ou savane parc et les formations anthropiques des espaces cultivés remplacent les formations " naturelles ".

La flore est essentiellement constituée par *Piliositgma Thonnigii*, *Piliositgma Reticulata*, *Ptélopsis Suberoso*, *Butyrospermum Parkii* dans les jachères. Dans les champs, on rencontre essentiellement le *Butyrospermum paradoxum*, le *Butyrospermum Parkii*, le *Parkia Biglobosa* et le *Mangifera Indica*. Les zones de protection sont caractérisées par des essences telles que *Daniella Oliveri*, *Detarium Microcarpum*, *pseudocedrela Kotchyi*, *Butyrospermum Parkii* *Acacia Duggeoni*, *Lonchocarpus Laxiflorus*, *Isobertina Doka*, *Azizelia Africana*, *Burkea Africana*, *Anogeissus Leiocarpus* et *Borassus Aethiopicum*.

Les herbacés sont très bien représentés par *Andropogon Gayanus*, *Loutedia Togoensis*, *Eleusine Indica*, *Sizachyrium Sanguineum*.

Il faut noter que les passages répétés des feux de brousse en saison sèche, bien qu'ayant ses avantages du point de vue repousse des herbacés, dégradent continuellement les formations végétales.

Les potentialités climatiques du Houet, favorables à l'installation humaine font de cette province une zone à fort taux de migration. En effet, la zone ne présente pas de déficit pluviométrique. Les pluies commencent en avril et s'étendent jusqu'au mois de novembre. Les ressources végétales ne sont pas moins importantes en témoignent les forêts classées. Les populations vivant de l'exploitation des ressources naturelles vont se

⁹ Equipe Mobile Pluridisciplinaire du Houet. synthèse du diagnostic conjoint dans les premiers villages d'intervention. Août 1993.

déplacer vers cette zone dans l'espoir d'avoir de meilleurs rendements. Les difficultés à trouver de l'eau pour abreuver le bétail sont moindres. Ainsi, ce ne sont plus uniquement les agriculteurs qui sont attirés par notre zone d'étude mais aussi les éleveurs. Ceux-ci ont besoin d'eau et de fourrage, potentialités offertes par le Houet.

I.2. Le cadre humain : une mosaïque culturelle et organisationnelle.

I.2.1. La population.

Le Houet, jadis peu peuplé, (les densités de population sont passées entre 1975 et 1996 de 19 à 58,1 habitants/ km²)¹⁰ et peu cultivé, est de nos jours considéré comme une zone à haute potentialité agricole. Avec une population totale de 308.670 habitants en 1975, (INSD, 1975) la population de la province est passée de 581.722 habitants en 1985 à 672.114 habitants en 1996 avec 49,9% d'hommes et 50,1% de femmes (Ministère de l'économie et des finances, 2000).

Selon les projections de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 1996), cette population est estimée à 926.783 habitants en l'an 2000. Cet accroissement de la population est certes dû à la natalité mais surtout aux phénomènes migratoires. En effet, la zone a connu un important mouvement migratoire qui tend de nos jours à se stabiliser.

Cette population très hétérogène se compose d'ethnies autochtones ou originaires de l'ouest à savoir les bobo, les bwaba, les dafing, les karabaro, les sénoufo, les tiéfo, les dioula, les gourounsi, les samo, les vigué, et d'une forte communauté de migrants représentée par les mossi et les peuls venus du centre et du nord¹¹. Seuls les bobo-dioula, les dioula et les bwaba sont des propriétaires terriens. Les autres sont des usufruitiers.

I.2.2. Organisation sociale et gestion foncière.

La chefferie traditionnelle est indépendante. C'est une famille qui en est la détentrice dans chaque village.

Le pouvoir coutumier est généralement détenu par un chef coutumier qui est en même temps le responsable administratif. Il travaille en étroite collaboration avec les autorités, les notables qui sont des représentants des quartiers et avec les chefs de terre de chaque lignage ou famille, principaux gestionnaires des terres du village.

Les responsables de terre de chaque lignage ont des fonctions précises à savoir le règlement des litiges fonciers qui peuvent survenir entre les habitants. Ils doivent faire respecter les coutumes, distribuer les terres et les retirer selon des conditions précises. Ainsi, pour obtenir une terre de culture dans le village, le tuteur du demandeur peut céder une partie de son champ. Mais au préalable, il informe le chef de terre. C'est ce dernier qui expliquera au demandeur les conditions à remplir pour obtenir la terre. Il n'y a pas de

¹⁰ OUEDRAOGO HAMADOU, Population et développement dans la province du Houet, page 19.

¹¹ HARTOG T., Mode d'occupation de l'espace et différenciations régionales dans l'ouest voltaïque, page 123.

contrepartie financière. S'il est possible à un étranger d'obtenir la terre, on peut également la lui retirer lorsque celui-ci ne respecte pas les coutumes ou tout ce qui est sacré ou encore lorsqu'il est coupable d'adultère. Par ailleurs, la plantation des arbres dans un champ, le franchissement des limites de son champ et la coupe de certains arbres sacrés tels que le fromager, le karité, le néré ou le tamarinier sont des motifs de retrait de la terre.

L'accès à la terre et la sécurité foncière sont toujours sous le contrôle du régime foncier traditionnel. En effet, le système foncier du type traditionnel fonde ses bases sur le droit coutumier défini comme un ensemble de règles et normes, selon lesquelles la terre est un bien inaliénable et collectif. L'accès aux ressources naturelles était libre aux membres de lignage de chaque communauté.

Les terres, surtout les champs de case et les champs permanents sont généralement transmis de père en fils parce que très propices à l'agriculture. L'évolution de ce mode de transmission permet de présager un morcellement des champs qui atteindront des dimensions très petites. Alors, les laisser pour compte de ce mode de transmission vont emprunter les chemins de l'exode.

Le système foncier traditionnel a persisté jusqu'à nos jours dans les terroirs de la province en dépit des nouvelles dispositions de la Réforme Agraire et Foncière (RAF). Cependant, depuis les deux dernières décennies, il connaît des bouleversements dus à la modernisation, à l'immigration massive dans la région et à la sensibilisation entreprise par les projets de gestion des terroirs.

Le système agraire traditionnel précarisait le droit d'usage permanent. Pour y remédier et affirmer ses droits sur une parcelle, les exploitants y plantent des arbres fruitiers. La privatisation de la terre est donc apparue avec le développement de l'arboriculture. Ainsi, le mode d'occupation de l'espace a évolué. Il y a eu la répartition des champs de case et des champs permanents entre les cellules sociales autochtones, et l'ouverture de la brousse à tout le monde (autochtones comme migrants). Pour éviter l'accaparement des terres par les étrangers, on leur attribue un droit d'usage temporaire sur les terres qu'ils occupent. Cette situation est à l'origine de nombreux conflits entre autochtones et étrangers.

Dans l'ensemble, la gestion foncière a subi des transformations dues à la pression démographique. La terre qui était autrefois placée sous la juridiction d'un chef de terre, descendant des premiers défricheurs est de plus en plus placée sous la juridiction des chefs de ménage. A la longue, le chef de terre n'aura plus de terres à distribuer et son rôle se résumera à celui d'un responsable coutumier chargé de trancher les litiges entre les détenteurs de sol.

Société gérontocratique, la conscience villageoise s'incarne dans la reconnaissance du chef de terre comme l'autorité suprême du village. Il est assisté dans ses tâches par le conseil des anciens composé des aînés des segments de lignages. Le chef de terre est aussi chargé de l'organisation des sacrifices et des rites coutumiers. Dans les villages où les migrants sont numériquement importants, leurs doyens d'âge sont associés à certaines activités en qualité de représentants des étrangers du village.

1.2.3. Le système de parenté et la place de la femme dans la société.

Le groupe de parenté fondamental est le lignage. Ce dernier représente la base de la structure sociale et réunit en un lieu bien circonscrit tous les descendants en ligne directe agnatique d'un ancêtre commun. Le doyen du lignage en est le chef. Son successeur est en général son frère puîné. Si le défunt n'a pas de frère puîné, on passe à la génération des fils en lignage agnatique. Actuellement, la pression démographique et l'économie monétaire sont en train de briser les structures sociales, favorisant ainsi la promotion individuelle dans le cadre restreint des ménages. Le système de descendance ne privilégie pas en général la grande famille paternelle. La famille maternelle garde une certaine importance. En cas d'héritage par exemple, les garçons et les filles se partagent les biens de leurs parents maternels. Les terres sont transmises de père à fils, de fils aîné à fils cadet ou à frère paternel, si tous les fils sont décédés.

La femme est une actrice très importante dans le développement économique. Elle est présente dans tous les secteurs d'activité. Elle s'occupe des travaux domestiques et des travaux champêtres.

La femme consacre une partie de son temps à l'élevage de volailles et de petits ruminants, puis à l'entretien de jardins potagers. Les revenus monétaires qu'elle en tire sont destinés à l'achat des condiments, des vêtements pour ses enfants lors des fêtes et des biens de consommation pour le ménage en général.

1.2.4. Les secteurs de production.

Les principales activités économiques menées par les populations sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, l'exploitation des ressources forestières et l'apiculture.

L'élevage ne sera pas traité dans cette sous section car le chapitre II lui est entièrement consacré.

1.2.4.1. L'agriculture.

Elle est la principale activité de la région comme partout ailleurs dans le pays. Elle domine toutes les autres activités compte tenu de l'importance des produits générés et de la part de la population active concernée.

Les systèmes de production sont très diversifiés et associent deux types de production dont l'une vivrière et l'autre de rente.

La production vivrière occupe une place considérable dans l'agriculture de la région. Les agriculteurs visent en priorité la satisfaction des besoins alimentaires. Les cultures vivrières sont le sorgho, le maïs, le mil, le riz, le niébé et le fonio. Ces dernières années, le maïs est en passe d'occuper une grande proportion des superficies comparativement au sorgho.

L'exploitation des terres se fait par familles. Ce sont les cellules de base de la société où la production et la consommation se font en commun suivant des méthodes de culture traditionnelles et modernes. On distingue selon la distance par rapport à l'habitat et les plantes cultivées, les champs de case, les champs permanents et les champs de brousse.

Les champs de case occupent en général les aires proches des habitats. On y apporte beaucoup de fumure organique. Ils constituent l'aire de culture du maïs, du sorgho, et des plantes à sauce.

Les champs permanents sont les champs de village. On y pratique la culture du petit mil, de l'arachide et du sorgho blanc.

Les champs de brousse constituent l'auréole de champs dispersés dans la brousse. Ils servent de limites des terroirs villageois. On y pratique la culture du sorgho, du sésame, de l'arachide ou du fonio.

Les travaux agricoles sont effectués dans le cadre du ménage où toutes les productions récoltées sont destinées à l'autoconsommation. L'influence croissante de l'économie de marché engendre cependant des besoins à chaque producteur, d'où la nécessité de commercialiser une partie de la production. Ces flux monétaires serviront à couvrir les dépenses de santé, d'habillement, d'acquisition de biens, etc.

Dans l'ensemble, les travaux de défrichements et de récoltes sont effectués par les membres du ménage. Ils peuvent aussi être effectués par des sociétés d'entraide villageoise. Dans ce cas, les membres formant le groupe de culture peuvent être rémunérés en nature par le chef d'exploitation. Celui-ci est tenu à cette occasion de garantir le repas de la journée à ses invités. Quant aux travaux de semis et d'entretien des parcelles de culture, ils se font individuellement dans le cadre de la cellule familiale.

Le calendrier agricole suit le rythme des saisons et se présente comme indiqué dans le tableau I.3.

Tableau I.3 : Le calendrier agricole.

Culture/ Mois	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
<i>Sorgho rouge</i>	Semis	Sarclage	-	Sarclage	Sarclage	Récolte	Récolte
<i>Sorgho blanc</i>	-	Semis	Sarclage	-	Sarclage	Récolte	-
<i>Maïs</i>	Semis	Sarclage	Sarclage	Récolte	-	-	Récolte
<i>Fonio</i>	-	Semis	-	-	-	Récolte	-
<i>Sésame</i>	-	-	-	-	Semis	-	Récolte
<i>Arachide</i>	-	Semis	-	Sarclage	Récolte	-	-
<i>Mil</i>	Semis	Sarclage	-	-	Sarclage	Récolte	-

Source : Hartog, 1980.

Il ressort de ce tableau que les céréales (mil, maïs, sorgho) sont les premières à être semées. Les légumineuses (arachide) viennent au mois de juin. La saison des pluies est consacrée au sarclage essentiellement. Les premières récoltes concernent le maïs (maïs de bas-fond) au mois d'août. A partir du mois d'octobre les récoltes des autres céréales commencent et se poursuivent jusqu'en janvier parfois.

Le calendrier ne semble pas très chargé mais la réalité agricole est tout autre avec la culture du coton qui prend deux fois plus de temps que les cultures céréalières.

L'équipement fondamental du paysan dans le Houet est un outillage manuel représenté par la daba. Cet équipement est utilisé pour tous les travaux champêtres que sont le semis, le sarclage, le désouchage, et l'ameublement. D'autres outils complémentaires tels que les coupe-coupe et les haches servent à défricher ou à couper le bois. Nul doute que cet outillage a des répercussions sur la taille et les rendements des exploitations agricoles.

Des efforts considérables entrepris par les Directions Régionales de l'Agriculture (DRA) ont permis la vulgarisation d'outils plus performants, notamment la houe manga et la charrue. Dans ce cas, des bœufs ou des ânes constituent la force de travail. Cela peut accroître les superficies et les rendements des exploitations agricoles.

La pratique de la jachère est connue des paysans. Cependant, le problème de disponibilité de terres arables les contraint à réduire le temps de jachère et dans certains cas, on assiste même à son abandon. La conséquence de la disparition progressive de la jachère est la baisse de la fertilité des sols. Pour pallier cela, la monoculture de fonio ou la rotation de culture (sésame - arachide - fonio - mil) sont couramment utilisées. Les associations de culture également utilisées concernent essentiellement le sorgho et le niébé, le sésame et l'arachide. En plus des associations et rotation de culture, les paysans de la

province du Houet pratiquent certaines techniques culturales comme la culture sur billons qui protège les sols contre l'érosion et permet de retenir les eaux de ruissellement.

Les cultures de rente sont le coton, les légumes, l'arachide, le sésame, le niébé, la patate, l'igname. Le coton est la principale culture de rente et est destinée à l'exportation. Il y a depuis 1985 un accroissement considérable des superficies destinées à la culture cotonnière. Elles sont passées de 25.840 hectares en 1985 à 52.300 hectares en 1992. (direction des études et de la planification, ministère de l'agriculture et de l'élevage, 1992).

I.2.4.2. L'artisanat et l'exploitation des ressources forestières

L'artisanat se développe de plus en plus avec l'organisation des activités culturelles telles que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), la Semaine Nationale de la Culture (SNC) et le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO). Les produits artisanaux sont fréquents dans le marché. Cependant dans les campagnes, c'est l'artisanat utilitaire de fabrication de matériel agricole et pièce de rechange qui a plus d'intérêt.

Parmi les activités d'exploitation des ressources de la forêt, on distingue l'apiculture, l'exploitation du bois de chauffe, la collecte et la transformation du karité et du néré.

L'apiculture est une activité traditionnelle menée dans la plupart des villages de la zone. A partir de 1989, le projet miel basé à Bobo a essayé de moderniser cette activité par l'octroi des ruches modernes. L'objectif du projet était d'accroître la production de miel et sa commercialisation vers l'extérieur. C'est une activité économiquement et financièrement rentable.

L'exploitation du bois est une activité importante surtout dans la province du Houet avec plus de 60.000 hectares de réserves forestières. Pratiquement, les ressources ligneuses de la province assurent la couverture des besoins en bois de chauffe de la ville de Bobo - Dioulasso.

La pêche constitue également une activité importante pour les populations riveraines du fleuve Mouhoun et de la mare aux hippopotames.

Conclusion

Le Houet présente des caractéristiques physiques favorables à l'installation humaine. La pluviométrie est la meilleure du pays, les sols sont assez riches et le phénomène de dégradation des ressources naturelles n'y est pas encore très prononcé.

La population est très hétérogène. L'organisation sociale et la gestion foncière présentent d'énormes mutations de nos jours. La présence des migrants ne manque pas de

poser des difficultés aussi bien sociales que dans l'exercice des activités économiques tel que l'agriculture et l'élevage.

La part grandissante de l'élevage requiert le besoin de concilier activités agricoles d'une part et pastorales de l'autre.

Chapitre II : L'activité pastorale dans la zone : Un secteur en pleine expansion.

Introduction

L'activité pastorale dans l'ouest a beaucoup évolué. D'abord pratiquée exclusivement par les peul, elle est de nos jours vue comme une source de revenu par toute la population. Les difficultés à trouver de l'espace de pâture pour tous les troupeaux se posent car, la dynamique de mise en place d'un nouveau type d'élevage n'a pas été accompagnée par des transformations conséquentes dans le mode de répartition des terres entre les activités agro-sylvopastorales. Ce chapitre traite de toutes ces évolutions et des difficultés engendrées.

II.1. Historique de l'élevage dans la zone.

L'élevage des petits ruminants et de la volaille a toujours été une activité qui a accompagné l'agriculture chez les populations autochtones de la zone. Il était pratiqué par le patriarche qui avait sous son autorité une dizaine à une trentaine de personnes. Il existait une certaine spécialisation ethnique pour l'élevage bovin qui était l'apanage de l'ethnie peul. Leur savoir-faire était reconnu de tous, et les agriculteurs n'hésitaient pas à leur confier leurs bovins.

L'élevage bovin où les animaux étaient confiés aux peul n'a pas eu une issue heureuse, la plupart des agriculteurs ayant perdu leurs animaux. Les agriculteurs ont développé l'activité pastorale avec l'introduction et le développement de la culture attelée. Selon les déclarations des populations, les premiers bœufs de trait ont été introduits il y a environ une trentaine d'années (au début des années 70). La culture attelée quant à elle n'a connu son essor qu'avec les possibilités de crédits offertes par les ex Organismes Régionaux de Développement (ORD).

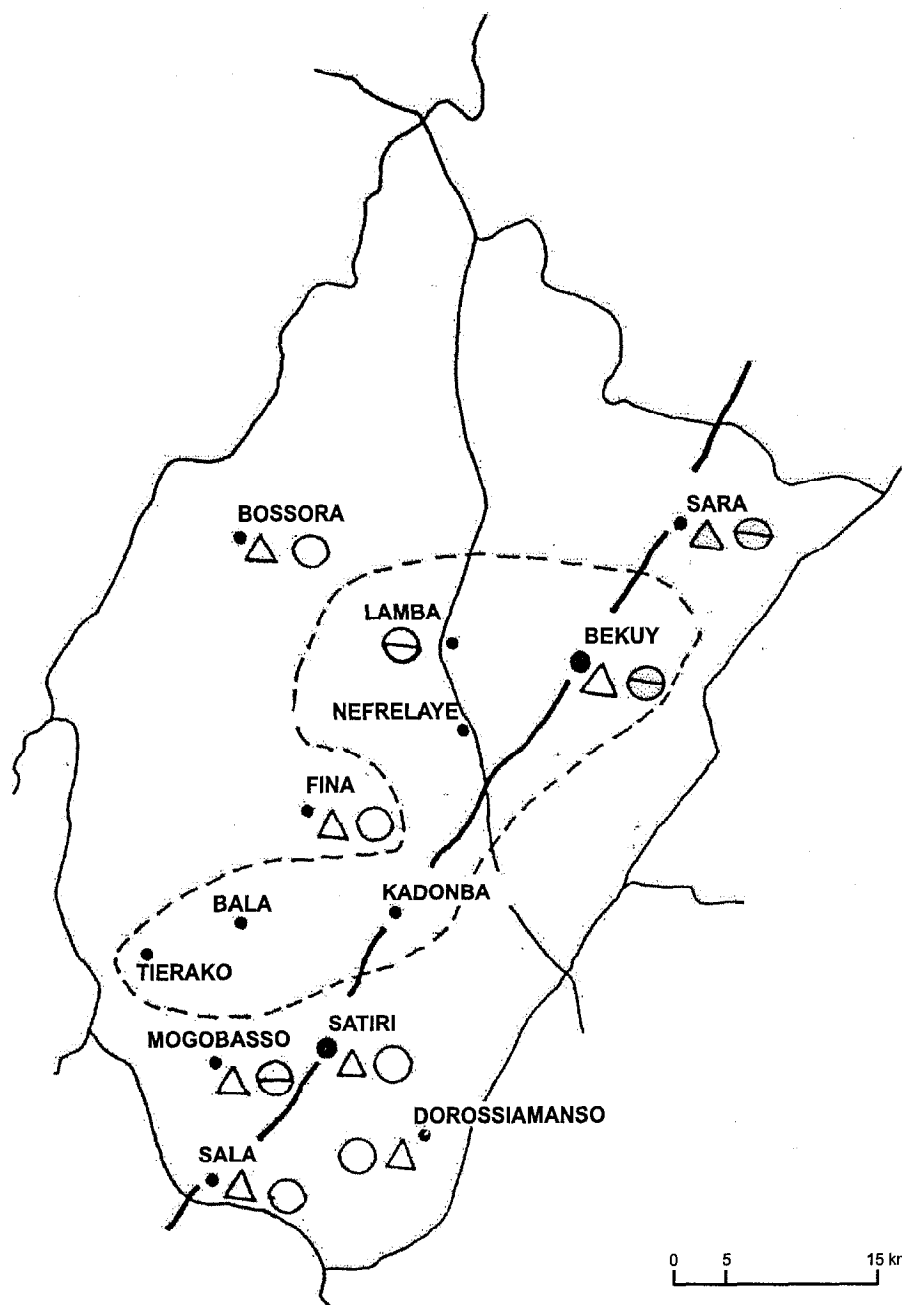
Les premières sédentarisation de l'élevage peul dans la zone datent d'après les années de sécheresse de 1973-1974. Au nombre de deux à trois familles au départ, ces premiers installés ont été rejoints par d'autres éleveurs. Une étude du PNGT réalisée en 1993¹² estimait à plus de 68 % les peuplements d'éleveurs installés avant les années 1985. Ainsi à Wérédara (premier et plus grand campement peul du département de Satiri) on compte actuellement plus de trente concessions. La relative abondance des ressources fourragères et hydrauliques semble encore attirer des éleveurs. On assiste à une

¹² PNGT, Résultat du diagnostic conjoint sur l'élevage dans les départements de Satiri et Békuy : contraintes et solutions, page 20.









multiplication des campements d'éleveurs. Ils sont actuellement au nombre de quatre officiellement reconnus par les autochtones alors qu'en réalité il y en a deux fois plus.

Carte II - 1

EMPLACEMENT DE CAMPEMENTS D'ELEVAGE DES DEPARTEMENTS DE BEKUY ET DE SATIRI



LEGENDE

-  Limite de departement
-  Limite des six premiers villages d'intervention
-  Campement peulh
-  Groupement d'éleveurs reconnu
-  Groupement d'éleveurs non reconnu
-  Village
-  Chef lieu de departement
-  Route principale

Il ressort de la lecture de cette carte (datant de 1993) que sur treize villages des deux départements de Satiri et Békuy, il y a seulement cinq qui n'ont pas de campement peul. Les huit autres localités ont un campement avec un groupement d'éleveurs reconnu. Seuls ceux de Mogobasso, Békuy et Sara ne sont pas reconnus. Du fait de l'existence de campements non reconnus par les autochtones, les questions de piste de bétail ou l'implication de ces éleveurs dans les activités de gestion des terroirs restent difficiles à résoudre. Cependant, les peuls n'ont pas pu s'installer sur les terres sans l'avis ou la complicité d'un propriétaire terrien. Les informations que nous avons obtenues tendent à dire que certains ont été installés par consensus, mais que d'autres ont été installés par des autochtones qui privilégient le gain facile. Toutefois, que le campement soit reconnu ou non, le traitement infligé aux membres n'est pas tellement différent. En effet, les problèmes de pistes, de zones de pâture, d'accès à l'eau, de concertation avec les populations d'accueil pour résoudre les différends, sont les mêmes partout. En réalité, c'est l'insuffisance de terres de culture pour tous, qui est le véritable problème de ces populations.

La provenance des éleveurs est diversifiée. Ceux de Wérédara par exemple viennent en grande partie de Barani, les autres provenances étant Tougan, Ouahigouya et Tougouri. En général, beaucoup de ces éleveurs ont transité par d'autres localités telles Dorossiamanso et Bondokuy, avant de s'installer à Satiri ou à Békuy. Avec les aménagements hydrauliques (puits pastoraux à wérédara, kadomba et Békuy) entrepris par le PNGT, la zone connaîtra probablement de nouvelles affluences d'éleveurs car les dernières datent de deux à cinq ans.

II.2. Les caractéristiques pastorales de la zone.

II.2.1. Importance et répartition du cheptel.

Le cheptel de la zone (département de Satiri et Békuy) comme presque partout au Burkina Faso, peut être réparti en trois principales catégories. Il y a d'abord les ruminants comprenant les bovins, les ovins et les caprins. Viennent ensuite les autres herbivores avec les ânes et les chevaux. Enfin, il y a les autres espèces composées des porcins et de la volaille. Pour l'ensemble des herbivores, les bovins constituent l'espèce la plus répandue.

Conformément aux évaluations faites pour la zone sud soudanienne (Étude prospective du sous secteur élevage au Burkina Faso, 1990) et à l'évaluation faite par le PNGT à partir des données statistiques des Zones d'Encadrement d'Élevage (ZEE) sur la zone, les herbivores se répartissent dans les proportions de 84 % pour les bovins, 9 % pour les ovins, 6,5 % pour les caprins, et enfin 0,5 % pour les ânes et les chevaux.

Les projections réalisées à partir des résultats de l'Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC) donnaient pour l'année 1998 les effectifs consignés dans le tableau II 1.

Tableau II.1 : Effectif du cheptel du Houet en 1998

<i>Espèce</i>	<i>Bovins</i>	<i>Ovins</i>	<i>Caprins</i>	<i>Porcins</i>	<i>Asins</i>	<i>Volaille</i>	<i>Equins</i>
Effectifs	207.900	181.400	148.400	42.200	10.800	1.062.000	420

Source : ENEC, projection réalisée par SSA - EE, DEP / MRA.

Il est à préciser que ces effectifs sont largement sous - estimés. Une enquête exhaustive réalisée par le Programme Ressources en eau du Sud - Ouest (RESO) en 1996, (MEE,1997) a conclu à une différence de -85% avec les projections de l'ENEC pour l'année 1996, car la fonctionnalité des systèmes d'élevage dépasse largement le cadre du terroir. Les statistiques départementales sont aussi pertinentes que celles au niveau villageois. Les entretiens avec la population et le chef de la zone d'encadrement d'élevage, nous ont appris que depuis le début des années 80, il y a un accroissement fulgurant des effectifs du cheptel. Ainsi, le chef ZEE de Satiri qui couvre tout le département nous confiait qu'à l'ouverture de la zone en 1987, les effectifs estimés à partir de la campagne de vaccination se chiffraient à peine à 5.000 têtes. En l'espace de cinq ans, ces effectifs sont passés à plus de 10.000 têtes et actuellement si un inventaire exhaustif avait lieu, on recenserait plus de 20.000 têtes.

DIALLO a, en 1997 recensé 70 troupeaux bovins dans la localité de Satiri. A Békuy, il en avait recensé 60 et pour le département, 457. En terme d'effectifs, il avait recensé 27.705 têtes. D'une source à l'autre un écart apparaît dans les estimations des effectifs, mais leur augmentation exponentielle est un fait indéniable.

En considérant la superficie pastorale potentielle totale et les nombres d'Unité Bétail Tropical (UBT) la charge dans la province serait de 6,2ha / UBT alors que la norme autorisée par la zone climatique est de 4ha / UBT. Avec une telle densité, la zone présente déjà une surcharge assez marquée.

II.2.2. Les systèmes d'élevage.

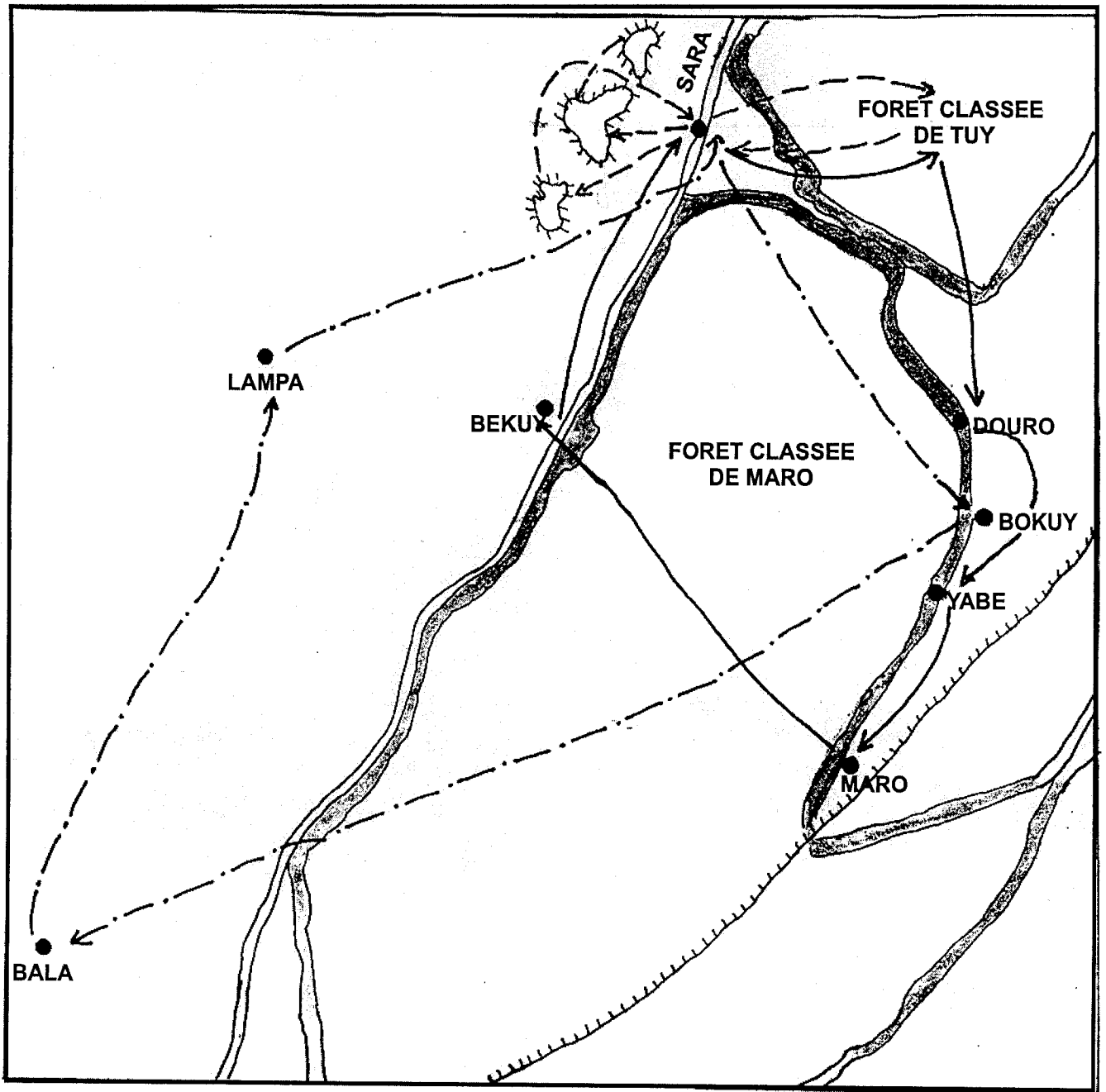
L'élevage dans la zone est essentiellement de type traditionnel. Les systèmes d'élevage rencontrés sont classiques. Il s'agit de l'élevage transhumant, de l'élevage

sédentaire en campement et de l'agropastoralisme avec cependant des évolutions assez marquées de nos jours.



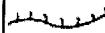





L'élevage transhumant est un type de conduite qui reste encore l'exclusivité des éleveurs peuls et concerne essentiellement les bovins, accompagnés parfois des ovins. Les éleveurs sont attirés dans la zone par le potentiel fourrager et hydraulique de surface des deux forêts classées (forêts classées de Maro et de la mare aux hippopotames). Il y a également le fleuve Mouhoun et ses affluents traversant la zone et les résidus de récoltes (tiges de céréales et de coton) qui sont des éléments attractifs du bétail. En plus du potentiel fourrager et hydraulique, la zone constitue un passage vers les provinces de la Comoé (zone pastorale de sidéradougou), de la Bougouriba et du Poni. Les provenances des troupeaux transhumants sont la province de la Kossi (Solenzo, Kouka, Barani), du Mouhoun (Ouarkoye, Bondokuy), et le Mali. Des mouvements de moindre envergure s'observent à l'intérieur de la province notamment de Béréba vers le Mouhoun pendant les périodes difficiles (janvier à avril). Dans l'ensemble, la transhumance s'organise selon les saisons. Le départ a lieu des zones de résidence en octobre et en novembre pendant les récoltes, et le retour a lieu en juin et en juillet au début de l'hivernage.

L'élevage sédentaire concerne les bovins et les petits ruminants. La sédentarisation d'un tel élevage reste relative et le parcours peut s'étendre jusqu'à 20-25 km à la ronde. L'exemple des parcours des peuls de Sara est illustré par la carte II-2.

Carte n° II-2

UN EXEMPLE DE PARCOURS DE BETAIL DES ELEVEURS DU
CAMPMENT PEUL DE SARA

LEGENDE

- | | | | |
|--|---|---|-------------------------|
|  | ROUTE PRINCIPALE |  | LIMITE DE FORET CLASSEE |
|  | VOIE FERREE | | |
|  | COLLINE | | |
|  | VILLAGE | | |
|  | PARCOURS SAISONNIER PENDANT LES RECOLTES (POUR RESIDUS DE RECOLTES) | | |
|  | PARCOURS SAISONNIER APRES LES RECOLTES (POUR PATURAGE NATUREL) | | |
|  | PARCOURS QUOTIDIEN (POUR PATURAGE NATUREL) | | |

Les animaux peuvent soit appartenir au responsable du troupeau, soit avoir plusieurs propriétaires.

Lorsque les animaux appartiennent au responsable du troupeau, il s'agit d'un cheptel familial. Les plus grands effectifs pouvant atteindre sept cent têtes sont issus le plus souvent d'un héritage. Le niveau technique est très moyen, mais susceptible d'une progression rapide car, la prise de décision est facile. C'est le chef de famille qui en est le responsable.

Le troupeau devient collectif quand plusieurs propriétaires confient la conduite de leur cheptel à un bouvier peul. La prise de décision devient dans ce cas difficile car les prérogatives du bouvier sont limitées, et cela constitue un blocage pour l'évolution du troupeau. De plus, selon les populations, ce sont ces troupeaux qui sont le plus responsables de dégâts dans les exploitations agricoles car le bouvier ne craint pas les conséquences de son acte dans la mesure où les animaux ne lui appartiennent pas.

Dans le premier cas de figure, une amorce d'activités culturelles (maïs, mil, sorgho) existe au niveau de la quasi-totalité des éleveurs.

Les producteurs de la zone identifiés comme agropasteurs sont les populations sédentaires traditionnellement agriculteurs autochtones ou migrants. Ces agriculteurs disposent d'un cheptel constitué par des animaux de trait (bœufs, ânes), des petits ruminants, des porcins et de la volaille. Dans certains cas il y a des troupeaux pouvant atteindre 50 à 70 têtes.

II.2.3. Evolution des systèmes d'élevage et leur impact sur la dynamique de l'occupation des terres.

Selon une étude menée par l'INERA (1998a, 1998b,) les systèmes d'élevage chez les agriculteurs sont ceux qui ont le plus évolué dans le temps, tant du point de vue de la propriété des animaux élevés, des espèces, du nombre de têtes, que des pratiques de conduite. Les transformations sociales et économiques font que l'élevage n'est plus aujourd'hui l'apanage du plus ancien de l'exploitation. L'éclatement des grandes familles a multiplié le nombre de propriétaires et même les femmes et les enfants sont aujourd'hui propriétaires d'animaux.

Avec l'introduction de la culture attelée et le développement de la culture du coton, beaucoup d'agriculteurs ont acquis du cheptel bovin.

Ainsi naissait le système mixte intégré agriculture-élevage. Ce système aussi a connu une mutation avec l'introduction d'un noyau d'élevage naisseur au sein de l'exploitation, visant un double objectif. Le premier est de diversifier les objectifs de la production (force de

travail et vente de jeunes mâles), et le second d'amoindrir le coût de renouvellement des animaux de trait par l'utilisation de jeunes mâles issus du troupeau. Le système mixte intégré est ainsi remplacé par un système agricole naisseur individuel chez les agropasteurs les plus nantis. La taille des troupeaux passe d'une dizaine de têtes à environ la cinquantaine. La conduite alimentaire et le système de gardiennage mutent aussi, passant d'un système d'alimentation de moins en moins dépendant des ressources de l'exploitation à un système d'alimentation plus tributaire des pâturages naturels.

Le gardiennage qui était effectué par des bouviers peuls est aussi remplacé par des jeunes de la famille pendant la saison sèche surtout.

Le fait le plus remarquable dans l'évolution des systèmes d'élevage de la zone est l'augmentation spectaculaire des effectifs du cheptel. De plus, l'élevage de bovins n'est plus l'apanage exclusif des spécialistes peuls, mais beaucoup d'agriculteurs possèdent des troupeaux bovins de plus de 20 têtes. Si l'augmentation des effectifs au sein du système agropastoral intégrant l'agriculture et l'élevage est favorable à l'intensification des productions végétales par l'augmentation des quantités de fumier et de la force de travail, elle est plutôt préjudiciable à l'environnement.

Parallèlement à l'augmentation des effectifs du cheptel, une analyse diachronique de l'occupation des terres entre 1952 et 1990 faite pas l'INERA en 1998 dans les terroirs de Satiri et de Bala, fait ressortir une réduction de l'espace pastoral et une dispersion des champs (Cf cartes II-3a, II-3b, II-3c et II-4a, II-4b, II-4c). Pendant l'hivernage, les animaux sont cantonnés sur les pâturages interstitiels constitués en partie de jachères et de zones cuirassées. La forte pression animale sur ces espaces, en particulier les jachères n'en permet pas une régénération rapide. Ainsi, les populations déclarent qu'avant, 3 à 5 ans suffisaient pour amorcer un retour à la fertilité. Mais avec la pression actuelle, même au bout de 10 ans, le recouvrement végétal est toujours faible. Aussi, la pression des animaux sur les mêmes espaces entraîne des piétinements importants et une dégradation de la couverture végétale basse. Les éleveurs ont remarqué la raréfaction de certaines espèces telles *Andropogon Gayanus*, et *Andropogon Ascinos*.

II.3. Organisation des producteurs et circuits commerciaux.

La vulgarisation et l'encadrement au niveau des éleveurs sont assurés par deux assistants d'élevage. Leurs activités se limitent essentiellement à la protection sanitaire axée sur les bovins, à travers la police sanitaire et l'inspection des viandes. Cette action vétérinaire voit son efficacité amoindrie par un manque crucial de moyen d'équipement.

Les diagnostics sont basés seulement sur des signes cliniques sans être accompagnés d'un diagnostic de laboratoire.

La vulgarisation visant une amélioration de la production animale à travers des thèmes techniques (alimentation des animaux, exploitation rationnelle et amélioration des pâturages, conservation des fourrages, stockage des troupeaux...) est à un niveau embryonnaire.

Le marché de Bobo-Dioulasso constitue le point des grosses ventes. Pendant la saison sèche, Bassé (village situé à 30 km de Békuy) est également un lieu de négoce du bétail. Les contacts et les échanges à Bassé se font surtout les jours de marché notamment tous les dimanches. Il faut cependant ajouter que beaucoup de ventes s'effectuent dans un cadre informel, avec les acheteurs ambulants qui sont soit des bouchers, soit des revendeurs auprès d'autres commerçants de bétail.

S'agissant du lait, il est produit essentiellement par les troupeaux sédentaires à partir des campements peul et est vendu journalièrement de porte en porte par les femmes.

Quant aux peaux, la production est relativement peu importante dans la zone, du fait des abattages très limités. Cette production correspond aux abattages effectués par les différents bouchers dans les villages. Or, il y a en moyenne moins d'un animal abattu (ovin, caprin ou bovin) par jour et par village dans la zone.

II.4. L'intégration agro-sylvopastorale.

II.4.1. Relations entre agriculteurs et éleveurs.

Les relations entre agriculteurs ou agropasteurs et éleveurs (sédentaires ou transhumants) sont de façon dominante conflictuelles, sur fond de compétition pour l'occupation de l'espace. En effet, les agriculteurs se plaignent de la mauvaise foi des éleveurs peul. Ils trouvent que les transhumants arrivent trop tôt avant la mise dans les greniers des récoltes. Ils laissent alors les troupeaux s'attaquer aux épis de céréales stockés dans les champs.

Leur retour aussi s'effectue trop tard quand la campagne suivante est déjà installée causant de graves dommages aux semis. Quant aux éleveurs sédentaires, ils sont accusés de s'en prendre aux exploitations agricoles à toute période.

Les éleveurs sédentaires ou transhumants développent des griefs à l'encontre des agriculteurs du fait de l'anarchie qu'il y a dans l'implantation des exploitations agricoles. Ils ne laissent pas de passages pour les animaux vers les pâturages et les points d'eau. Toutefois, agriculteurs et éleveurs sont conscients qu'ils mènent des activités complémentaires mais les règles de la complémentarité ne sont pas réunies.

II.4.2. Relations entre éleveurs.

Les transhumants lors de leurs passages saisonniers ont pour hôtes des éleveurs sédentaires qui leur apportent assistance en cas de nécessité. Nous avons observé des cas où un agropasteur migrant accueille des transhumants au niveau de villages où l'ensemble des autochtones sont méfiants à leur égard. Y aurait-il un refus de collaboration de la part des populations autochtones ?

Des éleveurs peuvent aussi opter pour une conduite commune de leurs troupeaux. En outre, comparativement aux villages de migrants agriculteurs, il existe une cohésion remarquable au sein des campements d'éleveurs peuls sédentaires.

II.5. Les contraintes pastorales de la zone.

II.5.1. Extension des superficies cultivées.

Dans l'ensemble, pendant la période pluvieuse, la qualité des pâturages est très appréciable. La contrainte de cette période est l'inaccessibilité des aires de pâturages, constituées par toutes les terres non occupées par l'agriculture en dehors des forêts classées. "Les champs sont partout".

Cette situation trouve son explication dans les flux migratoires et le développement de la culture cotonnière. De plus, la croissance de l'utilisation de la charrue puis des tracteurs a entraîné en une dizaine d'années la saturation de l'espace dans les terroirs de la zone. Le tableau II-2 donne les superficies et les taux d'occupation des terres à Satiri en 1952, 1981 et 1992.

Tableau II.2 : Superficies et taux d'occupation des terres de Satiri en 1952, 1981 et 1992.

Eléments	1952		1981		1992	
	Superficie (ha)	%	Superficie (ha)	%	Superficie (ha)	%
Champs	979,06	9,8	1535,94	14,25	2202,70	20,43
Jachère	514,04	4,76	931,66	8,64	1166,07	10,81
Savane arborée	1441,59	13,37	1068,74	9,91	1047,62	9,66
Savane arbustive	6200,81	57,53	5520,51	51,21	5005,46	46,43
Savane herbeuse	1412,15	13,10	1347,66	12,50	1215,02	11,27
Formations ripicoles	243,19	2,25	221,93	2,05	70,01	0,64
Vergers	-	-	35,42	0,32	77,47	0,71
Sols nus	-	-	113,49	1,08	-	-








Source : INERA, 1998a.

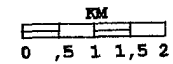
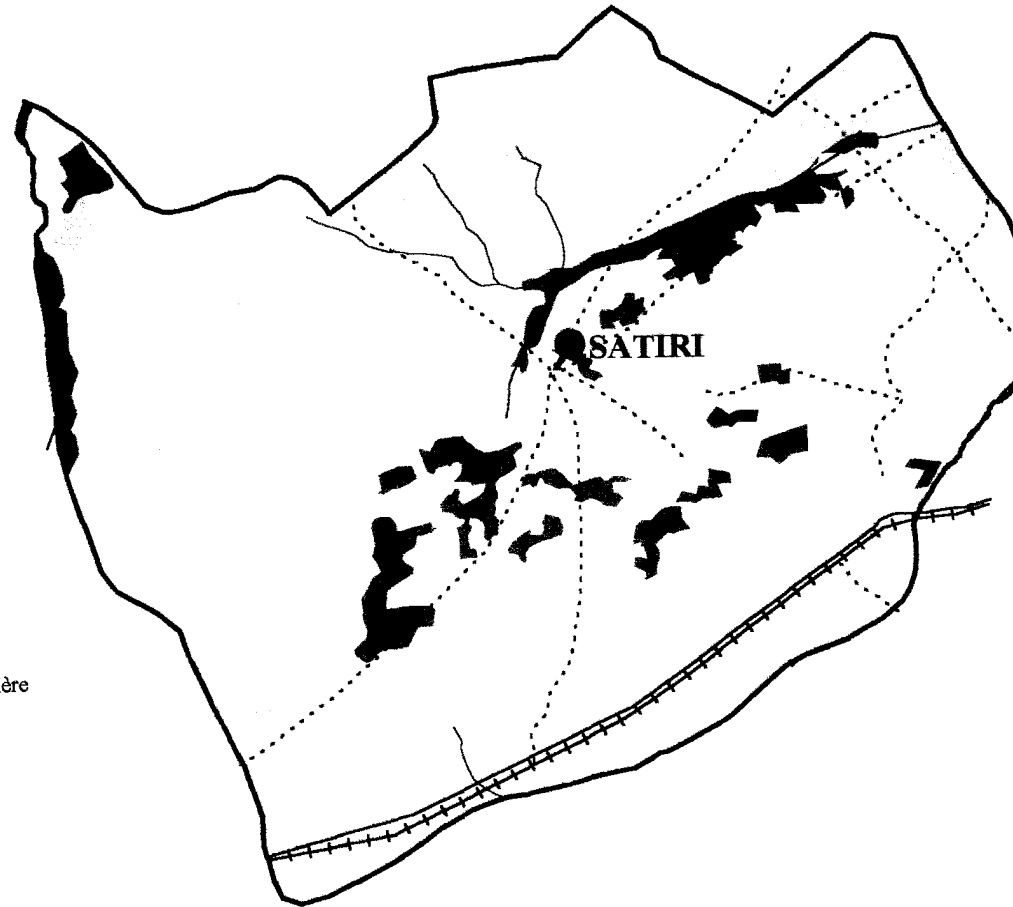
En 1952, on peut se rendre compte que ce sont les formations végétales notamment les savanes arbustives qui constituaient l'essentiel de l'occupation des terres à Sairi. L'emprise agricole sur le milieu apparaît faible. Environ trente ans après on peut se rendre compte que l'emprise agricole est encore faible. Toutefois, les éléments d'occupation du terroir montrent que l'organisation de l'espace était prioritairement l'apanage de l'agriculture, (les vergers n'occupent même pas 1% de l'espace du terroir). En 1992, les champs occupent 20,43% du terroir contre moins de 10% en 1952. Si on considère les périodes 1952-1981 et 1981-1992, l'évolution du taux de mise en culture peut être considérée comme ayant évolué de façon linéaire et à la hausse. En effet, en une trentaine d'année, l'évolution du taux de mise en culture a été de 4,45%, et, en une dizaine d'année, elle a été de 6,18%. Cela signifie qu'en dix ans la croissance a été plus importante. Les cartes II-3a, II-3b et II-3c illustrent également cette situation. Il s'agit des cartes de l'occupation des terres entre 1952 et 1990 du terroir de Satiri.

Carte II-3a

OCCUPATION DES TERRES A SATIRI EN 1952



- LEGENDE**
-  Limite du terroir
 -  Champs
 -  Jachères
 -  Savane arborée
 -  Savane arbustive
 -  Savane herbeuse
 -  Formation ripicole, galerie forestière
-
- ++ Voie ferrée
 - Route
 - Piste
 - - Cours d'eau











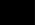


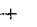


Source: Mission IGN 1952

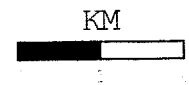
INERA Septembre 1998

Carte II-3b

OCCUPATION DES TERRES A SATIRI EN 1981
















- LEGENDE**
-  Limite du terroir
 -  Habitations
 -  Champs
 -  Jachères
 -  Savane arborée
 -  Savane arbustive
 -  Savane herbeuse
 -  Forêt galerie ou formation ripicole
 -  Vergers
 -  Sols nus
-
-  Route
 -  Voie ferrée
 -  Piste
 -  Cours d'eau

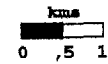


Carte II-3c

OCCUPATION DES TERRES A SATIRI EN 1990



- LEGENDE**
-  Limites du terroir
 -  Habitations
 -  Champs
 -  Jachères
 -  Savane arborée
 -  Savane arbustive
 -  Savane herbeuse
 -  Formation ripicole ou forêt galerie
 -  Vergers
-
-  Routes
 -  Pistes
 -  Rails
 -  Cours d'eau



Source: Mission IGB 1990

INERA, Septembre 1998

A la lecture de ces cartes, nous remarquons les changements intervenus entre 1952 et 1990. Il s'agit de l'apparition des vergers, la création de nombreux champs et jachères, l'augmentation des zones habitées et de la dégradation des forêts ripicoles.

L'exploitation des grandes superficies s'est faite sans des mesures de restitution suffisantes. Il n'a pas été non plus pris en compte les exigences d'autres secteurs d'activités tels que l'élevage et la foresterie.

Le terroir de Bala illustre bien cette situation. Avec plus d'une dizaine de tractoristes et une forte majorité d'exploitations dotées d'attelages, les champs occupent la quasi totalité du terroir. Ils empiètent même sur le domaine foncier des terroirs voisins, d'où une plus grande fréquence des conflits inter-villages et entre agriculteurs et éleveurs.

Les cartes II-4a, II-4b et II-4c illustrant l'occupation des terres dans le terroir de Bala entre 1952 et 1990 montrent des transformations très nettes. Ainsi, on remarque :

- la diminution des formations végétales notamment la savane arbustive,
- le développement des champs et jachères surtout au nord et à l'est du terroir,
- la transformation de la périphérie du village en zone agricole,
- l'augmentation et la dispersion de l'habitat,
- la multiplication des pistes.

Carte II-4a

OCCUPATION DES TERRES A BALA EN 1952

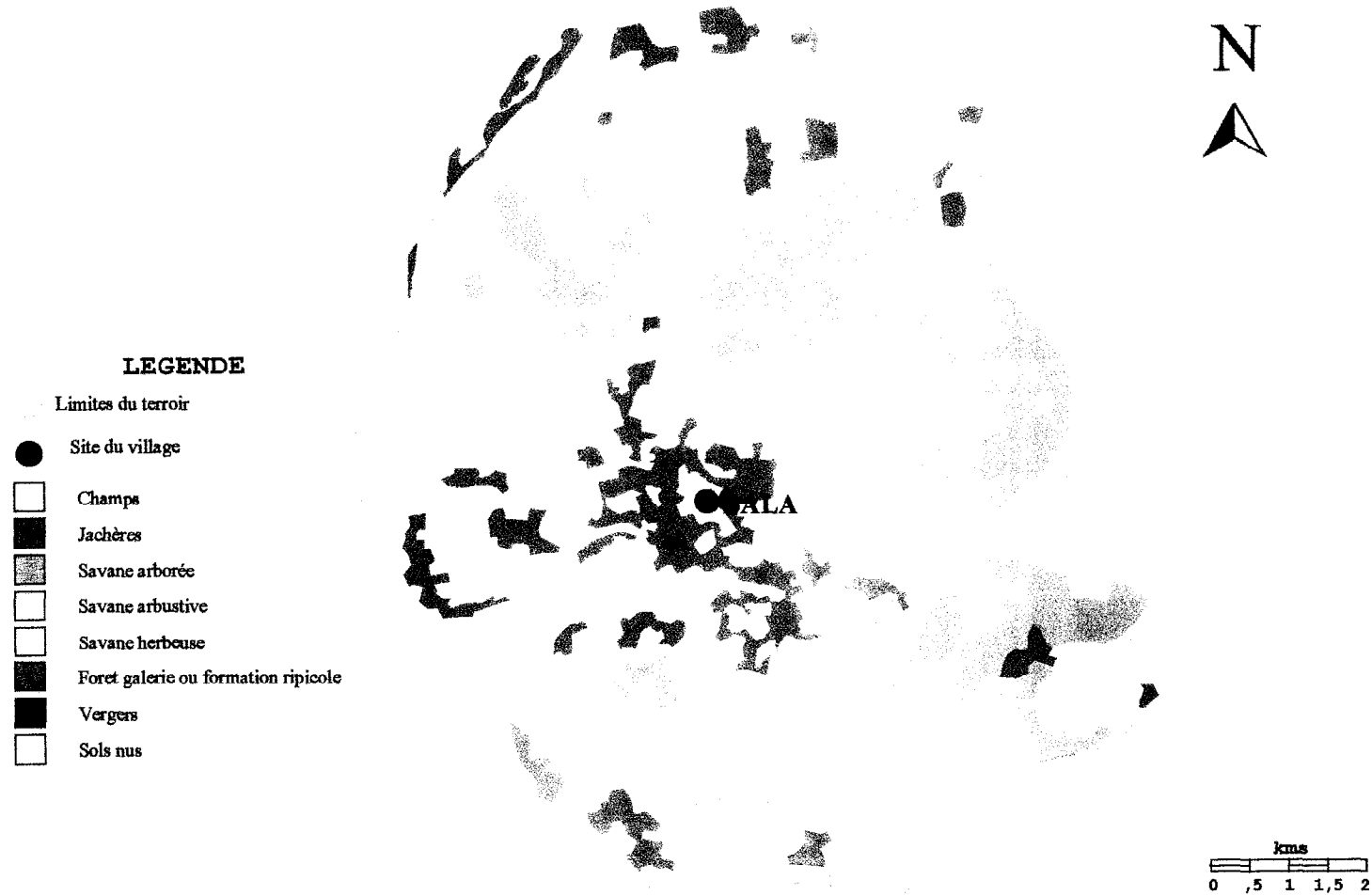


Source: mission IGN 1952

CTIG/INERA, Septembre 1998

Carte II-4b

OCCUPATION DES TERRES A BALA EN 1983













Source: Mission IGB 1981

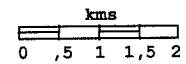
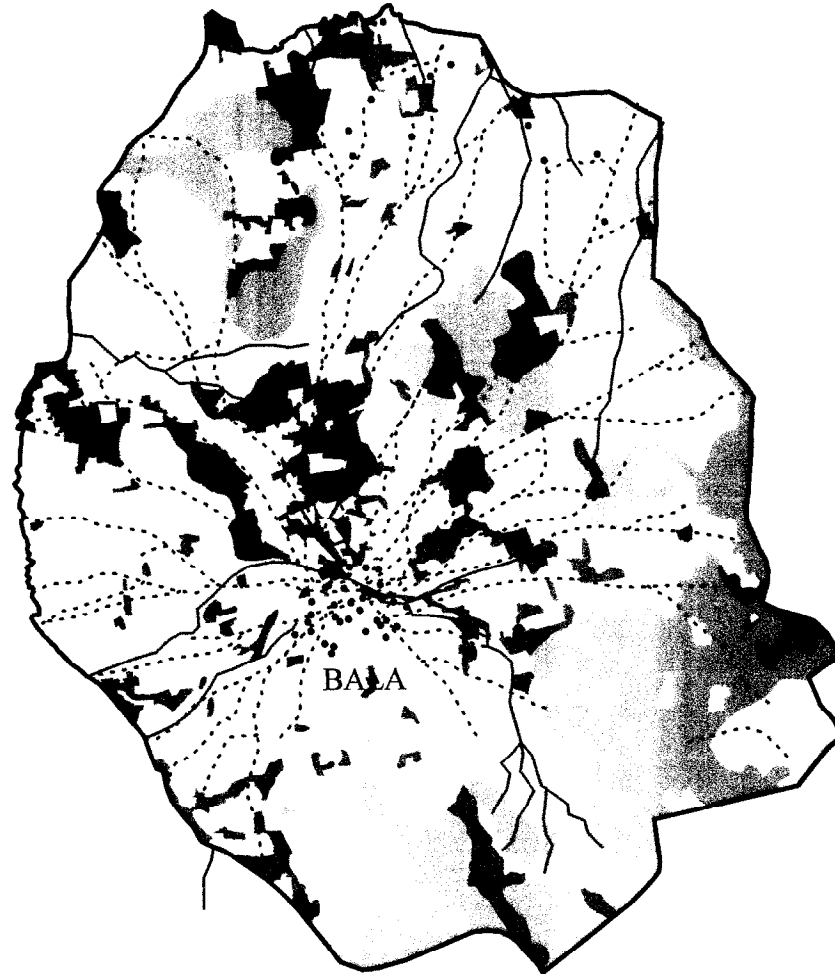
CTIG/INERA, Septembre 1998

Carte II-4c

OCCUPATION DES TERRES A BALA EN 1990



- LEGENDE
-  Champs
 -  Jachères
 -  Savane arborée
 -  Savane arbustive
 -  Savane herbeuse
 -  Formation ripicole ou foret galerie
 -  Vergers
-
-  Limite du terroir
 -  Habitations
 -  Pistes
 -  Cours d'eau



Source: Mission IGB 1990

INERA Septembre 1998

En période sèche, les feux détruisent le potentiel naturel disponible. D'un terroir ou d'un village à l'autre, il n'est pas reconnu de limites à l'espace pâturable propre à l'utilisation d'un village donné. Cependant, hormis quelques pasteurs qui peuvent être propriétaires fonciers, les éleveurs bénéficient de très peu de garanties foncières.

En somme dans la zone, les pâturages sont constitués par l'espace résiduel ou inaccessible à l'agriculture (collines, espaces sacrés, forêts classées). Ceci constitue un réel handicap aux activités pastorales.

II.5.2. Contraintes liées à l'abreuvement.

Les problèmes d'abreuvement sont communs à l'ensemble des systèmes d'élevage. Les eaux de surface pérennes sont uniquement le fleuve Mouhoun et la mare aux hippopotames. Ils sont l'objet d'une grande affluence des grands troupeaux en période sèche.

En plus du manque d'eau, sa qualité et la facilité d'accès sont des contraintes non négligeables. Pour les éleveurs, la qualité de l'eau a un impact important sur le troupeau. Aussi, ils distinguent plusieurs types d'eau. Ils font une différence entre les eaux qui coulent, les eaux stagnantes et les eaux boueuses ou sales. Les eaux de mauvaise qualité sont en général les eaux stagnantes, peu limpides et/ou chargées de corps étrangers.

La qualité des eaux souterraines (puits et forage) dépend des sols qui les contiennent. Selon les éleveurs, la qualité de ces eaux se détecte par l'état des animaux qui les consomment.

Au cours de la saison pluvieuse, les animaux sont abreuvés dans les marigots et mares sémi-permanents. En début de saison sèche, l'eau est de bonne qualité, mais au fur et à mesure que la saison avance, elle perd de sa qualité au point de ne plus être consommable en fin de saison.

Les seuls villages qui ont de l'eau de bonne qualité en saison sèche chaude sont Kadomba, Békuy et Satiri. A Kadomba, il s'agit d'un Barrage, à Békuy et Satiri il s'agit de puits pastoraux à grand diamètre.

Les eaux de surface disponibles en fin de saison des pluies se situent en pleine zone de culture. De ce fait, l'accès à ces points d'eau est très difficile car les agriculteurs ne prévoient pas de passages pour les animaux. L'éloignement du point d'eau, du pâturage ou du parc de nuit constitue aussi une difficulté d'abreuvement. En somme, pour l'ensemble des groupes d'éleveurs, c'est en fin de saison sèche que le manque d'eau est crucial. En effet, à cette période, les eaux de surface ont tari et les débits des puisards et puits sont très faibles.

Le tableau II-3 donne la situation des points d'eau de la zone, la période en eau, la période d'utilisation et enfin les utilisateurs de ces points d'eau.

Tableau II-3. Les eaux de surface de la zone de mise en place de la ZSP.

Localité	Types de point d'eau					Période en eau	Période d'utilisation	Autres villages utilisateurs
	Mare dans la rivière	Mare naturelle	Mare artificielle	Source	Retenue			
Békuy	1	0	0	0	1	Mai-Février	Octobre-Février	Nefrelaye
Sara	0	2	0	0	0	Toute l'année	Octobre-Mai	Bondokuy, Dimikuy
Lampa	2	0	0	0	0	Mai-Février	Octobre-Février	Nefrelaye, Sissa, Bossora
Sala	1	0	0	0	0	Mai-Janvier	Mai-Janvier	Mogobasso, Satiri, Tiarako
Dorossiamanso	2	0	1	1	0	Mai-Février	Octobre-Février	Lena, Kofila, Koroma
Fina	2	0	0	0	0	Mai-Mars	Mai-Mars	Molokadum, Bossora
Satiri	1	0	0	0	0	Mai-Janvier	Mai-Janvier	Dorossiamanso
Tiarako	2	0	0	0	0	Saison des pluies	Saison des pluies	Mogobasso, Satiri
Bala	2	0	0	1	1	Toute l'année	Toute l'année	Sokourani, mogobasso, Satiri, Tiarako
Nefrelaye	1	1	0	0	0	Mai-Mars	Mai-Février	Sissa, Lampa, Ramatoulaye
Molokadum	1	1	0	0	0	Mai-Février	Mai-Février	Fina, Kadomba
Kadomba	1		0	0	1	Toute l'année	Toute l'année	Satiri, Bala, Fina, Molokadum

Source : Diallo D. 1997, Identification des sites d'abreuvement du bétail.

Il ressort de la lecture de ce tableau que les villages de Bala et de Kadomba ont de l'eau qui peut être utilisée toute l'année. Les autres localités ont l'eau durant 5 à 10 mois. La zone concernée par la ZSP n'a que deux sources et trois retenues. Les mares naturelles sont à Sara, Nefrelaye et à Molokadum. La seule mare artificielle est celle de Dorossiamansso.

Les mares dans la rivière sont présentes dans toutes les localités. Cependant, leur période en eau est très courte, le plus souvent 5 à 7 mois ce qui réduit la période d'utilisation à environ 3 à 5 mois.

Les points d'eau souterraine se rencontrent un peu partout. Le tableau II-4 nous donne la situation d'ensemble qui prévalait en 1997.

Tableau II.4: Les points d'eau souterraine pour l'abreuvement du bétail de la zone.

Localité	Puisards	Puits		Forages
		<i>Puits aménagés à la margelle</i>	<i>Puits busés à grand diamètre</i>	
Békuy	30		01	02
Sara	01		00	01
Lampa	30		01	00
Sala	00		00	04
Mogobasso	00		00	02
Dorossiamanso	00		00	01
Fina	10		01	00
Satiri	20	105	01	05
Tiarako	05		00	03
Bala	00		02	05
Nefrelaye	09	20	00	01
Molokadum	00	20	00	01

Source : Diallo D. 1997 Identification des sites d'abreuvement du bétail.

Nous constatons à la lecture de ce tableau qu'à l'exception de Lampa et Fina, toutes les localités ont au moins un forage. Mais il faut tout de suite remarquer que ces forages servent plus à l'alimentation humaine qu'à l'abreuvement du bétail.

Quant aux puits aménagés à la margelle, leur répartition par localité est très inégale. Il n'y a que trois villages qui ont ce type de point d'eau, mais Satiri seul en concentre un peu plus des 2/3 du total.

Des localités telles que Molokadum et Dorossiamanso semblent être très pauvres en eau. Mais si nous nous référons aux eaux de surface, on se rend compte que le déficit se comble suffisamment de ce côté.

II.5.3. Des pratiques inadaptées.

En dépit des problèmes d'alimentation que connaît l'activité pastorale, les stratégies au niveau des éleveurs sédentaires comme transhumants sont restées traditionnelles. Ils ont toujours tendance à posséder le maximum de têtes possible.

Une étude du PNGT sur trois campements d'éleveurs, donnait les effectifs moyens de 83 têtes à Satiri-Weredara, 102 à Fina-Peul, 165 à Bossora-Peul, exclusion faite des veaux de 6 mois. Certains éleveurs peuvent totaliser jusqu'à 700 têtes. Dans l'immédiat, rien ne semble convaincre les propriétaires de réduire l'effectif des troupeaux. Les raisons de la persistance de cette pratique sont le prestige lié au nombre de têtes et le fort taux de mortalité des veaux. De plus, la possibilité d'opter pour la transhumance en période difficile et l'absence au niveau des marchés d'une classification qualitative des viandes entretiennent l'envie des éleveurs à posséder beaucoup de têtes. La réduction des effectifs leur aurait pourtant permis d'assurer une meilleure alimentation de leur troupeau par complémentation.

La transhumance est une pratique traditionnelle de gestion des troupeaux qui apparaît de moins en moins adaptée aux réalités écologiques actuelles. Il s'agit d'un phénomène complexe, inorganisé et parfois transnational. Ainsi dans notre zone d'étude, certains troupeaux transhumants en provenance de la Kossi appartiendraient en réalité à des éleveurs du Mali.

Les troupeaux transhumants dans la zone sont assez nombreux mais diffèrent suivant la localité traversée, le moment d'arrivée et le temps de séjour.

Tableau II.5 : Cheptel en transhumance dans la zone.

Localités	Nombre de troupeaux	Moments d'arrivées	Temps de séjour
Lampa	30	Début des récoltes	2 mois
Békuy	05	Début des récoltes	2 mois
Sara	40	Mai	5 mois
Dorossiamansso	30	Février	2 mois
Fina	40	Mars	2 mois
Bala	25	Février	7 mois
Mogobasso	03	Décembre	2 à 3 mois
Tiarako	17	Novembre	6 mois
Satiri	50	Février	2 mois
Nefrelaye	20	Novembre	3 mois
Molokadum	10	Mai	2 mois

Source : S.P.E. Résultats de l'enquête sur la transhumance dans le Houet. MARA, 1997.

La lecture de ce tableau montre que les troupeaux dont le temps de séjour est long sont ceux de Bala (7 mois).

Il en ressort également que tous les troupeaux arrivent au moment des récoltes, c'est-à-dire au début ou vers la fin de celles-ci. Seuls les troupeaux de Sara, Fina et Molokadum arrivent en début de saison pluvieuse. Il y a cinq localités qui reçoivent au moins trente troupeaux sur leurs pâturages. Les localités les moins fréquentées par les troupeaux en transhumance sont Békuy et Mogobasso.

A l'exception de certains transhumants qui disent se limiter à la province du Houet dans leurs mouvements, trois principales destinations ont été identifiées. Il s'agit de la province du Poni, de la Bougouriba et de la Comoé. Ils ajoutent toutefois qu'ils séjournent rarement dans la Bougouriba sans doute à cause des multiples conflits dont ils sont souvent responsables dans cette région.

En somme il ne semble pas exister un itinéraire fixe et précis. Il existe seulement de grandes étapes. Dès que les conditions d'abreuvement et de pâturage le permettent, un terme peut être mis à la progression des troupeaux. Nous avons un élevage et des éleveurs promeneurs qui reconnaissent parfois traverser les champs de nuit quand il n'y a plus de passage par la brousse.

Conclusion

Avec des potentialités naturelles importantes, le Houet est devenu une zone pastorale très convoitée. Les effectifs du cheptel sont importants de nos jours. L'évolution des systèmes d'élevage n'a pas permis de mettre l'activité pastorale à l'abri de diverses difficultés. Elles ont été relevées lors des diagnostics conjoints effectués par le PNGT dans les villages avec les populations. Des solutions ont été proposées par les populations dans les plans de gestions des terroirs et des forêts classées. Au titre de ces solutions la mise en place d'une ZSP a été préconisée.

La démarche Gestion des Terroirs utilisée pour la mise en place de la ZSP depuis la prise de contact avec les populations jusqu'à l'apurement de la zone balisée est détaillée dans le chapitre III.

Chapitre III : L'approche Gestion des Terroirs.

Introduction

L'analyse de l'évolution des différentes approches ou expériences de développement au Burkina Faso permet d'affirmer que l'accent a été mis tour à tour sur l'approche sectorielle et le développement rural intégré.

L'approche gestion des terroirs vient pallier les insuffisances des expériences antérieures de développement. Ce chapitre présente les étapes de la mise en œuvre de la gestion des terroirs par le PNGT dans la Houet.

III.1. Aperçu.

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agraire où environ 90 % de la population tire ses moyens de subsistance de l'exploitation de la terre et des autres ressources de l'environnement (eau, forêts, pâturages). Cet environnement subit malheureusement une forte dégradation depuis 1950, contribuant à la baisse de la production agricole. Les facteurs climatiques ou agro-climatiques (le recul pluviométrique, la destruction du couvert végétal, la dégradation des sols, etc) et les facteurs anthropiques (la pression démographique, les migrations humaines, les transhumances, les systèmes inadaptés d'exploitation des ressources naturelles, etc) représentent quelques facteurs à l'origine de cette crise écologique.

Pour y remédier, le Burkina Faso a développé différentes approches depuis 1960. Mais, après deux décennies d'actions en faveur du développement, les résultats sont restés mitigés. Les causes de ces échecs touchent parfois le contenu des approches qui ont été utilisées. En effet, elles ne prenaient pas suffisamment en compte la participation, l'implication et la responsabilisation des populations rurales. Pour n'avoir pas su prendre en compte une des dimensions importante de la réalité locale où ils cherchent à s'inscrire, les politiques de modernisation agro-sylvopastorales posaient la question du développement en terme de retard à rattraper. Or comme s'interroge GUKONU « *N'est ce pas tout le modèle de modernisation qu'il faudrait repenser ?* » (1984, page 8).

Face à ces échecs, le Burkina Faso a opté actuellement pour le développement participatif à travers l'approche « Gestion des Terroirs ». Cela se justifie par le fait que le phénomène de la dégradation de l'environnement, et celui du développement rural sont très complexes.

Ainsi, l'exécution d'actions sans la motivation et l'implication des principaux intéressés que sont les communautés rurales, restera sans effet dans la recherche de solutions aux

problèmes posés. Il était donc impérieux, que soit entreprise une action globale qui prenne en compte les communautés villageoises dans leur ensemble, avec l'espace qu'elles occupent. Cette action engage aussi toutes les responsabilités politiques, sociales et techniques, à quelque niveau qu'elles se trouvent.

L'expérience du Burkina Faso en approches de développement est très riche et ne peut être exposée dans toute sa dimension dans le présent document.

Cependant, nous retraçons succinctement l'évolution des différentes approches dans notre pays, afin de mieux expliciter l'importance mais, surtout l'impérieuse option actuelle de développement qu'est la gestion des terroirs.

III.2 Evolution et diversité des expériences de développement

Les expériences de développement au Burkina Faso peuvent être classées en deux grandes périodes¹³. Il s'agit de la période de l'approche sectorielle et de celle du développement rural intégré.

III.2.1 L'approche sectorielle

Dès son indépendance et durant une décennie, le Burkina Faso a opté pour l'approche sectorielle qui visait l'augmentation quantitative de la production agricole sans préoccupations majeures de la dégradation des ressources naturelles.

Ce choix aux objectifs ambitieux d'augmentation de la production et de la diversification des activités agricoles a eu néanmoins un contenu de « participation populaire » encouragé par le développement communautaire et l'ambition rurale qui seront une tentative d'amélioration qualitative de cette option. A cette période, avec l'abondance et la qualité des ressources naturelles, les volets « conservation des eaux et des sols » et ceux de « défense et de restauration des sols » sans être totalement absents occupaient une place marginale dans les projets de développement. Orientés donc vers des objectifs de production dans un contexte assez favorable (conditions climatiques favorables, abondance des ressources naturelles, très faible pression humaine et animale), les stratégies de développement vont dans un premier temps donner d'excellents résultats. Toutefois, elles vont très rapidement se heurter au phénomène de dégradation des ressources naturelles et au recul pluviométrique.

Comme exemples de ce type de projet nous pouvons citer les sociétés d'intervention tels que Le Bureau pour le Développement de la production Agricole (BDPA), La Compagnie Internationale de Développement Rurale (CIDR)...et les

¹³ OUEDRAOGO Moussa, Le foncier dans les politiques de développement au Burkina Faso : Enjeux et stratégies, page 7

Organismes Régionaux de Développement (ORD) qui vont s'occuper de la production agricole et de la promotion du mouvement coopératif.

Malgré l'emploi massif de moyens modernes, l'approche sectorielle n'a pu s'adapter aux conditions complexes du milieu rural. On observa tout de même quelques augmentations de production agricole.

Conçue et prescrite d'en haut, l'approche sectorielle a favorisé les cultures de rentes, sources de devises et s'est accompagnée d'un mouvement de destruction de l'écosystème.

De plus, les actions dans un seul secteur (production végétale) n'ont pu engendrer le développement escompté.

III.2.2 L'ère des projets et du développement rural intégré

La deuxième décennie après l'indépendance voit se développer « l'ère des projets » que l'on pourrait définir comme « une intervention spécifique de l'Etat sur la paysannerie, permettant d'atteindre des objectifs déterminés, dans un espace et un temps limité, grâce à des moyens importants mais bien définis ». Les types de projets sont diversifiés comparativement à ceux de l'approche sectorielle et ont évolué depuis l'opération productivité touchant un seul produit d'exportation (exemple du projet coton Ouest Volta). Cette décennie se caractérise par la persistance de la sécheresse et ses conséquences sur les ressources naturelles. Elle aura également eu le mérite de mettre en exergue les insuffisances des premières stratégies de développement adoptées par le pays en matière de gestion du potentiel naturel.

Le développement rural intégré a vu le jour suite à l'insuffisance de l'approche sectorielle. Il avait pour objectif d'engendrer un processus de réforme du système économique et social. De plus, il avait pour objectif d'intégrer la dimension environnementale comme préoccupation majeure. L'aménagement et la gestion des ressources naturelles constituent désormais des composantes importantes dans les projets de développement. Les actions ont porté sur la récupération des terres dégradées à travers des techniques comme les diguettes en pierres.

L'analyse qui a pu être faite, est que ces projets ont été finalement une simple association d'autres activités aux projets productivistes occasionnant ainsi la multiplication de volets juxtaposés sans aucune intégration. Ces volets sont entre autres les cultures vivrières, l'élevage, les pistes rurales, l'alphabétisation, l'éducation formelle, les activités rémunératrices, etc

Là encore, les résultats obtenus seront insuffisants face aux moyens investis. Or, les projets de développement rural intégrés sont connus pour être coûteux, complexes et à pilotage difficile.

Toutes ces expériences de développement ont eu des résultats mitigés au regard des efforts déployés tant par les producteurs que par les institutions et des moyens importants mobilisés. C'est dans ce contexte marqué par le constat de la dégradation progressive des ressources naturelles du pays et de l'inefficacité des approches antérieures de développement face aux problèmes du monde rural, que l'idée de gestion des terroirs a germé au Burkina Faso.

III.3. La mise en œuvre de la gestion des terroirs.

La prise en compte de toutes ces difficultés que rencontrent les approches du développement rural s'est traduite en 1984/85 par la promulgation de la loi sur la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) qui a affirmé la propriété de l'Etat sur l'ensemble de du domaine foncier national. Parallèlement à la promulgation de la loi, de nouvelles approches de développement seront expérimentées. C'est le cas de l'approche gestion des terroirs et de la démarche participative. Ainsi, le département du monde rural de la présidence du Faso a élaboré en 1986 un projet de programme national de gestion des terroirs villageois proposant une nouvelle approche dite gestion des terroirs villageois. Compte tenu de la complexité de cette nouvelle approche, il a été convenu de ne pas s'engager dans un programme national sans passer par une phase préparatoire (de 1987 à 1990). Cette période expérimentale avait pour but de :

1-Tester une stratégie de mise en œuvre des modalités d'organisation ainsi que des méthodes et outils peu coûteux.

2-Dresser un inventaire des études pertinentes existantes et d'entreprendre en conséquence des études complémentaires.

3-Préparer un dossier de faisabilité de la première tranche quinquennale du programme.

L'approche a été expérimentée soit dans le cadre de projets déjà fonctionnels, soit dans un contexte complètement nouveau. Des acquis positifs et des enseignements encourageants ont été tirés de cette phase. L'approche a été globalement bien perçue par les communautés rurales et il a été remarqué l'amorce d'une concertation/collaboration entre intervenants sur le terrain.

Fort de ce résultat, le gouvernement du Burkina Faso a procédé au lancement de la première tranche quinquennale (1992-1997) d'un programme national de gestion des terroirs. La notion de terroirs villageois est abandonnée au profit de celle de terroir pour

favoriser une meilleure prise en compte de la dimension inter-villageoise de la gestion des ressources naturelles. C'est dans l'exécution de cette phase que s'inscrit notre étude.

Les grands objectifs de l'approche gestion des terroirs sont l'amélioration des conditions socio-économiques des populations rurales et l'émergence d'un véritable développement local. Il s'agit de responsabiliser pleinement les communautés rurales face à leur devenir et les aider à se doter d'une organisation représentative qui soit acceptée et considérée comme partenaire et interlocutrice unique par les intervenants extérieurs. La gestion des terroirs vise également la restauration, la préservation et l'amélioration du potentiel des ressources naturelles. Cela conduit à une meilleure gestion de l'espace et des ressources naturelles du terroir. La sécurisation foncière des producteurs et l'amélioration des relations sociales entre agriculteurs et éleveurs et entre migrants et autochtones sont aussi des préoccupations des spécialistes de la gestion des terroirs. Ainsi, pour Bonnal (1997, page 3), il n'y a de « *développement local et durable que si sont prises en compte la durabilité écologique, technique, sociale et institutionnelle* ». Selon l'auteur, la durabilité écologique existe quand les modes de mise en valeur des ressources naturelles permettent la conservation du potentiel existant, sa régénération voire son amélioration. De plus, il faut que les techniques de production soient réellement appropriées par les utilisateurs et maîtrisées par eux. Concernant la prise en compte de la durabilité sociale, cela suppose que les actions de développement favorisent une recomposition sociale qui intègre l'héritage historique, social et culturel et permette l'élaboration, par la société locale, des règles nouvelles nécessaires pour répondre aux défis auxquels elle est confrontée.

Pour atteindre de tels objectifs, l'approche gestion des terroirs a quelques principes fondamentaux.

La gestion des terroirs est basée sur la participation et la responsabilisation des populations rurales, considérées comme les principaux acteurs du développement de leur terroir. Celles-ci doivent être partie prenante et bien engagées à tout le processus de développement notamment l'identification des contraintes et les choix des actions à mener, l'exécution des actions et leur évaluation, et enfin le partage des bénéfices et éventuellement des pertes. Cela suppose une remise en cause de l'approche descendante et dirigiste par les intervenants extérieurs qui devront jouer désormais le rôle de conseillers.

L'approche est retenue aussi comme étant globale et multisectorielle, c'est-à-dire qu'elle prend en compte tous les secteurs de la vie économique et sociales des communautés rurales. Cela suppose une inter-action des différents secteurs d'activités

devant concourir au développement des terroirs. Les réalités paysannes étant multiples, il appartient à l'équipe « gestion des terroirs » d'aider à leur diagnostic en tenant compte de tous les secteurs d'activités en vue d'orienter les paysans vers les services compétents.

L'approche est pluridisciplinaire. Il s'agit de constituer sur le terrain une capacité d'analyse et de proposition pluridisciplinaire de bon niveau travaillant directement avec les producteurs. Une telle approche exige du technicien une vision plus large et globale dans son travail qui transcende sa seule spécialité pour faire place à une complémentarité des disciplines en vue d'améliorer la pertinence des diagnostics et des propositions mises au point avec les populations.

L'approche est ascendante et décentralisée au niveau villageois. Elle doit créer à l'échelon local une certaine capacité des communautés rurales à prendre en charge leur propre développement.

L'approche est concertée. En vue de limiter les incohérences, la concertation doit être de règle entre les acteurs : paysans, services techniques, administration, ONG, partenaires financiers.

Enfin, l'approche est flexible. Elle ne doit être ni dogmatique, ni codifiée. Dans ce sens, les projets doivent être de type ouvert, à temps multiples où tout n'est pas arrêté en détail.

Cette nouvelle perception du développement montre que les résultats escomptés dans les projets ne peuvent être atteints que si l'on donne une importance égale aux différents aspects écologiques, agronomiques, économiques et sociaux du développement. Au Burkina Faso, les enseignements des différentes stratégies de développement ont mis en exergue trois facteurs déterminants¹⁴ à prendre en compte dans la réussite des projets. Il s'agit d'abord de la responsabilisation effective des populations locales dans la prise en main de leur propre développement. Ensuite, la conservation et la restauration du capital de base indispensable à la poursuite des activités de production agro-pastorale. Enfin, la concertation des différents acteurs et la coordination des intervenants sur le terrain.

La mise en œuvre de la gestion des terroirs au Burkina Faso s'effectue dans des milieux humains et physiques assez diversifiés. A cause de la nécessaire adaptabilité de l'approche aux réalités locales, et du fait de la multiplicité des sources de financement

¹⁴ La prise en compte de ces trois dimensions a amené le Burkina Faso à définir une politique de développement durable décentralisée à travers un document intitulé « projet de lettre de politique de développement rural décentralisé ».

des projets gestion des terroirs, les démarches utilisées sont multiples. Toutefois, la majorité des partenaires de la démarche gestion des terroirs s'accordent sur la nature progressive, itérative et cumulative de la démarche sur le terrain dont les différentes composantes sont bien imbriquées les unes aux autres. Les traits saillants de la démarche utilisée par le PNGT dans la mise en œuvre de la gestion des terroirs dans notre zone d'étude comporte quatre étapes. Il s'agit de l'information et la prise de contact avec les partenaires, immédiatement suivie du diagnostic du milieu d'intervention. Cette seconde étape permet de mettre en exergue les potentialités et les contraintes du milieu. Cela conduit à la planification et à la programmation concertée à la base des actions à entreprendre. Celles-ci étant planifiées et programmées, la dernière étape consiste en l'exécution et au suivi des programmes.

La prise de contact avec les partenaires a eu lieu en 1992 avec la présentation de l'EMP/ Houet du PNGT aux populations. Les objectifs et les méthodes de travail du projet leur ont été présentés. Le projet jetait ainsi les bases de l'enquête initiale ou diagnostic du milieu d'intervention.

Le diagnostic du milieu est un processus d'identification et d'analyse avec les populations de l'ensemble des potentialités et contraintes de leur milieu afin de disposer d'un programme commun d'action de développement¹⁵. Il permet de nouer un contact plus approfondi avec les populations, d'acquérir les premiers éléments de connaissance du milieu et de formuler des hypothèses pour des études complémentaires. Le diagnostic du milieu est le point de départ de la responsabilisation villageoise.

La population ne doit pas être considérée comme objet d'étude mais plutôt comme acteur dans le processus de la recherche, de la collecte et de l'analyse de l'information. L'étude de milieu lorsqu'elle est participative, se fait avec la population et non sur la population. Elle comporte une phase préparatoire et une phase opérationnelle.

La phase préparatoire, ou phase technique ou encore diagnostic technique effectuée entièrement par les techniciens consistait à recueillir et ordonner les informations existantes sur la zone d'action du projet. Durant cette phase, il a été constitué une base de données. Les outils techniques et méthodologiques du diagnostic participatif ont aussi été élaborés. Le détail de la fiche méthodologique figure dans le tableau de l'annexe III-1.

La phase opérationnelle du diagnostic du milieu ou diagnostic participatif ou conjoint ou concerté est l'étape d'analyse du milieu avec les populations. Elle permet de

¹⁵ PNGT . les grandes orientations en matière de gestion des terroirs au Burkina Faso, deuxième version, page 19.

cerner avec elles les contraintes et les potentialités de leur terroir. Ces éléments contribuent à aiguïser la prise de conscience commune des populations sur les réalités de leur milieu et à indiquer les actions à engager.

Dans le Houet, l'EMP lors de cette phase a identifié et analysé avec les populations l'ensemble des potentialités et des contraintes de leur milieu afin de disposer d'un programme d'action de développement du terroir, du village et partant de toute la zone. De plus, cette phase a permis aux populations comme aux techniciens d'avoir une autre vision des réalités locales. Elle aura également eu le mérite de susciter une dynamique d'analyse globale et de mettre à la disposition des autres partenaires des informations et des documents fiables. Le détail de la fiche méthodologique figure dans le tableau de l'annexe III-2.

Les diagnostics conjoints effectués dans les différents terroirs par l'EMP / Houet avec les populations ont permis de déterminer les contours des terroirs, de connaître l'histoire, la démographie, et le mouvement de la population. L'identification des organisations socioculturelles et socio-économiques puis la connaissance des activités socio-économiques se font aussi durant les diagnostics. Enfin, la mise en exergue des potentialités et des contraintes des terroirs et les propositions de solutions après l'analyse des problèmes posés viennent à la fin des diagnostics. La synthèse des contraintes identifiées et des actions mises en œuvre dans notre zone d'étude se trouve dans le tableau de l'annexe III-3.

La contrainte qui a conduit à la proposition de mise en œuvre de l'action ZSP, est l'inégale répartition de l'espace entre les secteurs d'activité que sont essentiellement l'agriculture et l'élevage.

Le problème est d'une importance capitale car les villages concernés sont entourés par des forêts classées et hébergent des migrants en nombre élevé. Une des conséquences de la mauvaise organisation de l'espace et de l'importance numérique des migrants est la persistance des conflits agriculteurs – éleveurs. La compétition aveugle pour l'exploitation des ressources naturelles est de plus en plus violente et même meurtrière entre acteurs d'activités différentes, mais complémentaires. Les agriculteurs pensent que les éleveurs sont de "mauvaise foi" car ceux-ci font paître leurs troupeaux dans leurs champs. Les éleveurs quant à eux pensent plutôt que la "mauvaise foi" vient des agriculteurs. En effet, c'est eux qui ne prévoient pas de passages pour les animaux. De ce fait, le bétail est obligé parfois de traverser des champs. En somme, la difficulté majeure relevée est l'absence "d'espace vital" pour le bétail. Pour enrayer cette difficulté, il a été proposé de trouver un espace réservé uniquement à l'activité pastorale.

Dans chaque localité, après la prise de décision lors des diagnostics, des animations post-diagnostic appelées par les populations " réunions de village " ont été menées. Elles avaient pour but de s'assurer de l'adhésion de toutes les couches de la communauté locale à l'action ZSP, de les responsabiliser et de vérifier l'adaptabilité de l'approche participative aux réalités locales. Le nombre de réunions a varié entre trois et cinq selon les localités.

Ces animations post diagnostic représentent des études de faisabilité de l'action qui doit être exécutée. Les animateurs qui ont travaillé dans le cadre de la ZSP dans les deux départements d'étude ont utilisé les méthodes actives d'animation des groupes en plusieurs séances d'animation. La participation des producteurs est sollicitée dès la première séance. Chaque participant se présente et indique sa place dans les organisations du village. Cela permet de juger de la représentativité du village à la réunion. Ensuite, il s'agit de faire rappeler par les populations les résultats du diagnostic conjoint EMP/Houet - populations villageoises. Les solutions qui avaient été envisagées pour les différents problèmes sont également rappelées.

Les réflexions sont orientées vers les problèmes de l'élevage, et les conflits agriculteurs - éleveurs. Tout le monde est mis à contribution pour analyser les problèmes d'organisation de l'espace et proposer des actions concrètes à mettre en œuvre pour les enrayer. Lorsque l'idée de la zone de pâture émerge, des informations sont données à l'assemblée sur ce type d'organisation de l'espace et sur le bien fondé de sa mise en place. L'avis des participants à la réunion est alors recueilli.

Le village peut demander un temps de réflexion et de concertation entre chefs coutumiers et autres notables avant de se prononcer sur l'adhésion du village à l'action car elle relève étroitement du foncier. Si du fruit des consultations des villageois leur adhésion en ressort, lors d'une autre séance, le village met en place son comité de balisage librement constitué sans aucune influence de l'équipe d'animation. Ceux-ci d'ailleurs s'arrangent pour prendre congé de leurs hôtes en souhaitant que la liste du comité de balisage leur soit communiquée plus tard. Si par contre le village n'adhère pas, les animateurs n'insistent pas et remettent la question à plus tard car, l'animation participative requiert patience et persévérance.

Le comité de balisage mis en place, lorsque le principe de mise en place de la ZSP est acquis en est l'organe de gestion et d'exécution. Il rend compte aussi bien au village qu'au projet. Dans les villages, les comités de balisage ont souvent demandé l'appui des animateurs pour la délimitation de la zone pour selon eux " s'assurer que le travail sera bien fait ". Lorsque le comité a terminé son œuvre, la zone balisée

correspond à la zone de pâture que le village accepte céder sur le domaine foncier dont il a la maîtrise. Cet espace sera borné et cartographié dans le but d'avoir une estimation de sa superficie. Des études approfondies sont prévues quand tous les villages auront balisé et la zone devra être continue de Békuy à Sala.

Enfin la ZSP sera une réalité après l'animation post balisage qui consiste en l'apurement et l'aménagement de la zone délimitée. Les propriétaires des parcelles de culture situées dans l'espace balisé, devront les abandonner. Pour ce faire, des réunions avec les chefs coutumiers et les futurs déguerpis seront organisées pour trouver des compromis.

Les aménagements pourront commencer à la fin de cette étape pour donner une véritable ZSP inter - terroirs. Mentionnons que l'EMP/Houet est à ce jour à la phase de l'animation post balisage pour l'apurement de la zone délimitée. Les aménagements interviendront incessamment.

Conclusion

L'ensemble des acteurs de la gestion des terroirs reconnaît que le diagnostic participatif est à l'heure actuelle la méthode la plus appropriée pour cerner les potentialités et les contraintes du développement au niveau local. Il permet aux populations et à ses partenaires techniques de déterminer conjointement les axes de développement.

Le diagnostic participatif a l'avantage de montrer aux populations que les intervenants extérieurs respectent leurs points de vue. Elles se sentent plus à l'aise pour partager avec eux leur information et les écouter en retour.

Chapitre IV : La mise en œuvre de l'Approche Gestion des Terroirs à travers la ZSP : atouts et limites.

Introduction

L'implication des populations à la conception, aux études préliminaires, à l'exécution et à l'évaluation des actions mises en œuvre n'est pas automatique. Il ne suffit pas de la vouloir pour l'obtenir. Il faut prendre certaines précautions, satisfaire certaines conditions dans l'élaboration et l'application des outils de recherche ainsi que dans le choix des interlocuteurs.

L'outil de recherche utilisé pour la mise en place de la ZSP est la Méthode Active de Recherche Participative (MARP). Elle préconise l'implication des acteurs tout au long du processus. Le présent chapitre aborde le niveau de participation des acteurs lors des diagnostics et de l'action, l'adhésion de toutes les couches sociales à l'action et son adaptabilité aux réalités socioculturelles et économiques locales.

IV.1. La conduite des études préliminaires.

Les études préliminaires sont représentées par les diagnostics du milieu.

IV.1.1. Le niveau d'implication et de responsabilisation des acteurs lors des diagnostics du milieu.

Les diagnostics du milieu pour la mise en place de la ZSP surtout les phases opérationnelles ont été analysés selon le sexe, l'âge, le statut social et l'ethnie.

L'analyse du niveau d'implication lors du diagnostic suivant le sexe, nous donne des résultats éloquentes. Lors des entretiens que nous avons eus avec les femmes, elles ont déclaré ceci : *<< quand le PNGT a demandé à rencontrer tout le monde, les hommes nous ont convié à la réunion, et nous avons pu nous exprimer librement ... et pour s'assurer que nous ne subissions pas de pression de la part des hommes, le PNGT a organisé une rencontre avec nous uniquement.>>* Il ressort de ces entretiens que leur implication est effective.

Elles ont participé activement aux études de milieu. Nous assimilons ici la conception de l'action ZSP au diagnostic du milieu, car c'est lors des diagnostics conjoints que l'action ZSP a été proposée et adoptée. Quant à sa faisabilité elle a fait l'objet d'autres études et animations.

Nous pouvons dire que le niveau d'implication suivant le sexe lors du diagnostic est satisfaisant aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Suivant les différentes classes d'âge : enfants, jeunes et vieux, tous ont participé aux rencontres. A ce sujet, le président du groupement des jeunes de Satiri nous confiait que : *<< les vieux n'ont pas hésité un seul instant à nous convier aux réunions avec le projet, aussi bien pour la préparation des diagnostics conjoints que pour leur réalisation concrète >>*.

A ce stade, nous pouvons dire que les notables des villages ont accepté le principe de participation de toute la population. Cependant, soulignons que les enjeux ne sont pas du tout importants à cette étape de l'action. Il s'agit uniquement de faire un diagnostic du terroir et faire des propositions de solutions pour enrayer les contraintes identifiées.

Le niveau de participation et de responsabilisation des acteurs selon les classes d'âge lors des études préliminaires est également satisfaisant.

Concernant le niveau d'implication selon le statut social et le groupe ethnique, nous avons eu des difficultés à nous entretenir avec les migrants dans certaines localités. Toutefois, il ressort des entretiens que nous avons pu avoir que ce n'est pas partout qu'ils ont été associés aux études du milieu. Par exemple à Wérédara, campement peul de Satiri, les éleveurs nous ont déclaré : *<< nous n'avons pas participé à l'action ZSP, nous ne savons pas quand et où cela a commencé ; nous avons seulement constaté qu'il y a actuellement des balisages qui se font... >>*.

A Kadomba par contre, les migrants ont participé aux premières rencontres. Mais, lorsqu'il s'est agi de trouver des solutions aux difficultés du terroir, ils ont été écartés. A Békuy, les migrants nous ont montré leur satisfaction en ces termes : *<< concernant le début de l'action ZSP, nous étions très contents et très confiants, car rien ne se passait sans que notre responsable ne soit informé et invité à participer aux réunions, accompagné de tous ses confrères s'il le désire >>*.

En somme, le niveau d'implication et de responsabilisation des migrants à cette étape du processus est moyen.

Les groupes ayant le statut social de notable ou non, de propriétaire terrien ou non, n'ont présenté aucune différence entre leurs membres lors des diagnostics. De ce fait, nous pouvons qualifier leur niveau de participation et de responsabilisation comme étant assez bon.

Le mode d'identification des activités menées par le PNGT dans les terroirs avec les populations est reconnu être le même partout. Les populations affirment que toutes

les activités du PNGT « *ont été identifiées lors de rencontres ou réunions entre les habitants du village et le PNGT* ». Au cours de ces réunions, les populations ont elles mêmes identifié les contraintes majeures qu'elles rencontrent dans l'exercice de leurs activités. C'est dans le processus de recherche de solutions à ces problèmes que des actions du type ZSP ont été proposées, toujours pendant les rencontres entre le PNGT et le village. Ainsi, le niveau de participation et de responsabilisation des acteurs dans la conception de l'action ZSP est assez satisfaisant. Les divers groupes d'acteurs ont réellement participé activement et de façon positive aux diagnostics. Les populations elles-mêmes apprécient assez bien le mode d'identification des actions qu'elles mènent. Elles en sont satisfaites car elles se sentent respectées et impliquées dans le processus de développement de leur localité et partant de tout le pays. Elles poursuivent en faisant remarquer la différence entre ce type d'approche et celle utilisée pour la délimitation des forêts classées et bien d'autres actions.

En résumé, le niveau d'implication des acteurs souhaité par la démarche gestion des terroirs lors des diagnostics du milieu se présente ainsi qu'il suit :

Selon le sexe, les femmes aussi bien que les hommes sont satisfaits quant à leur implication au processus. Si l'on considère la variable âge, on se rend compte que toutes les tranches d'âge de la population se sentent concernées par la démarche. Quant à l'analyse suivant le statut matrimonial et le groupe ethnique, il révèle des difficultés d'implication des migrants au processus dès cette étape des études préliminaires. Dans certains cas ils n'ont pas du tout été associés aux études du milieu, et dans d'autres, ils ont été seulement conviés à l'étape d'identification des contraintes du terroir.

IV.1.2. Le niveau d'implication et de responsabilisation des intervenants lors des diagnostics du milieu.

Nos rencontres avec les intervenants extérieurs nous ont révélé que le mode d'identification des activités à travers les diagnostics conjoints est bien connu. Le chef de la zone d'Encadrement Agricole de Satiri nous a confié ceci : « *nous sommes les premiers partenaires et exécutants des actions du PNGT...c'est nous qui avons mené les actions d'animation et de sensibilisation des populations sur la nécessité d'une ZSP* ». Il poursuit en ces termes : « *pour identifier ses activités, le PNGT procède par des entretiens, échanges, diagnostics conjoints, pour déterminer les potentialités et les contraintes du terroir afin d'aboutir à des solutions concertées.* »

Les intervenants extérieurs sont satisfaits de leur implication à cette étape du processus. De plus, ils affirment que depuis les premiers pas du PNGT dans la zone, ils œuvrent ensemble ; leur implication est totale.

Les populations autochtones et les services techniques partenaires sont satisfaits chacun en ce qui le concerne de son implication dans les études de milieu qui ont précédé l'action ZSP. Quant aux migrants, leurs avis sont partagés sur la question : certains sont satisfaits et d'autres ne le sont pas.

Lors de la réalisation des études de milieu, nous avons relevé une insuffisance de la connaissance de certains acteurs. Aussi, ces acteurs insuffisamment connus n'arrivent pas à atteindre les résultats escomptés.

IV.1.3. La connaissance des acteurs lors des diagnostics

Toute action de développement participatif n'est envisageable que si l'on dispose d'une bonne connaissance des acteurs ou parties prenantes. Ce problème trouve sa solution dans les diagnostics participatifs qui sont mis en œuvre. Cependant, ces diagnostics semblent privilégier une catégorie d'acteurs notamment les populations locales. Il est sans doute utile de s'appesantir sur cette catégorie d'acteurs, mais la connaissance des agents de l'administration, des élus locaux, des élites, des agents du ministère de l'agriculture et de l'élevage, de l'environnement, est également importante dans la mesure où, il faut connaître leur vision du développement local. Si l'on veut se donner les moyens de faciliter un processus de développement participatif, il est nécessaire d'élargir les niveaux d'observation en s'intéressant à toutes les catégories d'acteurs. Or, les outils et méthodes des approches participatives ont tendance à faire des collecteurs d'informations que sont les populations rurales, les principaux destinataires et utilisateurs de celles-ci. De plus, la conception et l'usage des outils de recherche participative répond au souci de limiter le temps des enquêtes et de circonscrire le sujet à étudier, cela dans le but de comprendre le milieu à peu de frais et en peu de temps.

Mais, quelques techniciens peuvent-ils en peu de jours et à l'aide d'outils méthodologiques simplifiés trouver l'information pertinente sur le contexte social, politique, économique, culturel dans lequel s'insère une action de développement participatif ou un projet ? Ainsi, nous avons relevé quelques insuffisances quant aux informations relatives aux relations sociales entre autochtones et migrants et quelquefois entre autochtones même. Les questions sociales et foncières sont parfois insuffisamment maîtrisées lors des diagnostics. Par exemple, la connaissance des véritables propriétaires terriens dans les zones rurales n'est pas toujours aisée. Cela ne traduit ni l'incompétence

des techniciens, ni la faiblesse des méthodes de recherche, mais un manque de temps à consacrer à ces volets très complexes, dont on ne peut s'imprégner à fond et savoir la vérité qu'après de multiples passages et des observations très fines. Malgré ces insuffisances dans la connaissance des acteurs lors des études de milieu, les populations et les intervenants extérieurs ont été satisfaits de leur implication.

L'exécution de l'action ZSP a-t-elle bénéficié de la même grande participation et implication des acteurs et des intervenants extérieurs qu'à sa conception ?

Nos entretiens avec les divers groupes nous ont révélé que l'action ZSP est étroitement liée à la question du foncier. De ce fait, nous avons assisté à une élimination de certains groupes à la phase d'exécution de la ZSP.

IV.2. l'exécution de l'action ZSP

IV.2.1. La connaissance des concepts de gestion des terroirs et d'approche participative par les acteurs.

L'implication et surtout la responsabilisation des acteurs lors de la conception et de la mise en œuvre d'une action, est le principe de base des outils de recherche participative. Nous nous sommes intéressés au niveau de compréhension qu'ont les acteurs des concepts qu'ils appliquent. Il ressort de nos entretiens avec les responsables coutumiers, les agriculteurs aussi bien autochtones que migrants, les éleveurs, et tous les autres acteurs, que le PNGT est connu de façon générale. Cependant, la connaissance du projet en tant que structure de soutien et de lancement du développement participatif n'est pas effective. Pour sept agriculteurs ou éleveurs sur dix enquêtés, le PNGT se résume à l'un ou l'autre des membres de l'EMP, ou à un barrage financé par le projet, ou encore à un puits pastoral. En somme le PNGT est connu pour les actions entreprises dans les villages, mais pas comme une structure qui doit par la suite se retirer et laisser la population locale prendre en charge la gestion de ses ressources et de ce fait son développement.

Ces actions sont mises en œuvre dans le cadre global de la gestion des terroirs à travers l'approche participative dont les définitions sont quasi inconnues des populations. En effet, la maîtrise des notions de gestion des terroirs et d'approche participative est très faible dans les terroirs car seuls trois responsables coutumiers et de groupement sur treize ont pu nous donner des définitions.

Pour le secrétaire général du Comité Villageois de Gestion du Terroir de Kadomba, " *la gestion des terroirs est une meilleure utilisation et exploitation de*

l'ensemble des ressources naturelles du terroir, tout en les protégeant, cela selon les différents secteurs d'activité. C'est également une meilleure occupation de l'espace, suivant les secteurs d'activité ".

Toujours pour le même responsable, *" l'approche participative s'entend comme la confirmation de la place prépondérante et du rôle des populations dans la réalisation de leurs aspirations individuelles et collectives, ceci avec ou sans appui externe ".*

Cette définition n'est pas entièrement exacte dans la mesure où l'appui externe est impératif dans la mise en œuvre d'une action basée sur la participation des populations locales. Pour le président du groupement d'éleveur de wérédara, *" la gestion des terroirs est l'organisation de l'espace ".*

Neuf enquêtés sur dix parmi les chefs coutumiers, les agriculteurs et les éleveurs, n'ont *" aucune idée "* sur ce que sont la gestion des terroirs et les approches participatives. Un seul enquêté sur dix dans le même groupe pense que la gestion des terroirs est *« l'aménagement de l'espace ou la réorganisation de l'espace en spécifiant des zones agricoles, pastorales et de protection ».*

Les populations de la zone sont dans un processus d'application de notions dont elles ne maîtrisent pas le sens intrinsèque. Cette méconnaissance de définition des concepts n'affecte pas inéluctablement la participation des populations au processus de mise en place de la ZSP, car les diagnostics menés dans les villages ont été faits avec elles. Les populations ont appliqué des concepts sans toutefois en maîtriser au préalable les définitions. Cela fait qu'à partir d'un certain niveau de responsabilisation, les populations pour la plupart étaient perdues.

La connaissance du PNGT ne souffre d'aucun doute au niveau des intervenants extérieurs notamment les agents de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement.

Les services de l'agriculture et de l'élevage, chargés de superviser, d'appuyer la vulgarisation de base et de soutenir la production agropastorale, sont les premiers partenaires du PNGT sur le terrain. Les services de l'environnement jouent un rôle important à travers l'animation et la sensibilisation des populations dans la gestion des ressources naturelles.

De nos entretiens avec ces services techniques partenaires, il ressort que : *« la gestion des terroirs est le fait que les populations travaillent leur milieu pour y tirer profit, le conserver en même temps pour les générations futures, maintenir l'environnement et conserver les sols ».*

Toujours pour eux, *« l'approche participative est une nouvelle façon d'aborder le développement rural, différente de l'ancienne façon de travailler. Il s'agit par cette*

approche d'inverser les niveaux de décision. On passe de la méthode descendante et dirigiste, à la méthode ascendante dans laquelle les décisions sont concertées ».

En somme, la connaissance qu'ont les populations sur les définitions des concepts avec lesquels elles doivent travailler dans le cadre du développement participatif de leur terroir est très faible. Même si elles ne sont pas toujours très conscientes du rôle qu'elles doivent jouer dans l'application des approches participatives, c'est-à-dire leur participation et surtout leur responsabilisation, leur avis est toujours recueilli pour toutes les actions à entreprendre pour le développement de leur terroir et cet avis est pris en compte. Les théories dictées sont désormais abandonnées au profit de la concertation et du dialogue. Cela est un grand pas et certaines populations l'ont compris et s'intéressent beaucoup à l'approche.

Quant aux services techniques partenaires, leur niveau de connaissance du PNGT, et des concepts de gestion des terroirs et de la participation est assez bonne.

IV.2.2. Le niveau d'implication et de responsabilisation des acteurs dans la mise en place de la ZSP.

La participation de la population à la mise en place de la ZSP a été saisie à plusieurs niveaux.

Selon le sexe, nous avons observé l'absence des femmes tout au long du processus de mise en place effective de la ZSP dans toutes les localités que nous avons visitées. Après les diagnostics, l'implication des femmes n'était plus souhaitée par les hommes. Cela s'explique selon eux par le fait que les femmes n'ont aucun droit foncier. De plus, ce sont les hommes qui décident tout et les femmes ont l'obligation de marquer toujours leur accord pour toutes ces décisions. Pour étayer le fait que la femme n'a pas droit à la parole concernant la terre et l'utilisation qui en est faite, les hommes nous ont confié que : *« une femme n'est pas maître d'elle même ..., sur quelles terres a-t-elle des droits de propriété ? ... et puisqu'elle n'a pas de terres, comment peut-elle prétendre participer aux discussions des détenteurs de terres ? »*. La meilleure solution pour la femme ont-ils conclu c'est qu'elle reste « sagement » au foyer et laisse les hommes « prendre les décisions sages qui s'imposent ... » Les femmes se retrouvent ainsi exclues du processus parce que ne pouvant pas être propriétaire foncier. Or, nous avons noté précédemment que la femme est une actrice très importante dans le développement économique de la zone. Malheureusement, elle se retrouve totalement en dehors des sphères de réflexion et de décision concernant ce développement économique et social. Pour les hommes de notre zone d'étude, l'approche genre n'est pas encore d'actualité. Il

est à espérer qu'avec la gestion des terroirs qui est une approche intégrant tous ces éléments, les populations masculines intégreront plus les femmes aux actions de développement menées dans leur terroir .

La situation des migrants agriculteurs comme éleveurs n'est pas meilleure à celle des femmes. Dans certains villages, ils sont totalement exclus du processus et dans d'autres, seulement tolérés aux réunions. Ils n'ont rien à dire dans les affaires du foncier selon les autochtones car la terre ne leur appartient pas. Or, la ZSP est une action qui relève directement du foncier. Cette situation vexé les migrants car certains sont installés dans la zone depuis plus de cinquante ans. Ils ont même formé dans certaines localités des villages reconnus administrativement. C'est le cas de Lampa, Nefrelaye et Ramatoulaye. Dans ces villages, les autochtones ont tenu à effectuer les balisages de la ZSP, sans tenir compte de la présence de ces populations migrantes. Cela n'est pas de nature à maintenir la cohésion sociale ni à garantir la pérennité des actions. En fait, les migrants ne remettent pas en cause leur statut. Leur souhait est que les autochtones tiennent un petit peu compte du fait qu'ils sont là, et qu'il faut ou qu'il va falloir qu'ils l'acceptent de gré ou de force.

La participation des jeunes autochtones est en réalité symbolique car le dernier mot revient toujours aux notables, chefs traditionnels et coutumiers, propriétaires fonciers du village. Ces derniers sont de la tranche d'âge le plus souvent d'au moins cinquante ans. Pour huit jeunes sur dix enquêtés ils sont " *...des agents d'exécution des décisions des vieux...* ". Ils ont été mandatés pour baliser la ZSP selon des consignes bien définies par les vieux seuls. Leur rôle devait consister à bien écouter les consignes et à bien les exécuter sur le terrain.

En somme, la participation de la population aux prises de décision concernant la mise en place effective de la ZSP selon les sexes, les tranches d'âges et le statut social est marquée par des différences énormes.

Selon le sexe, elle a été sélective en ce sens que seuls les hommes ont participé aux rencontres. Les femmes se sont contentées des comptes rendus " sommaires " de leur maris.

Selon les tranches d'âges, seuls les vieux maîtrisent l'action correctement. Les jeunes se contentent d'exécuter sur le terrain les décisions prises par ceux-ci.

Quant à la participation selon le statut social, les autochtones ont le droit de participer réellement à l'action c'est-à-dire d'être responsabilisé, d'avoir une influence constructive et réfléchie sur les directions que prend l'action ZSP. En revanche, les

migrants se limitent à l'observation passive de l'exécution d'une action décidée en commun.

La participation quantitative de la population surtout autochtone aux réunions et au suivi de la mise en place de la ZSP est également faible. En effet, parmi les autochtones de la zone, tous n'ont pas droit à la parole lorsqu'il s'agit de décisions concernant la terre. Par exemple à Satiri, toutes les terres du village sont détenues par les familles TRAORE et DIABATE.

De plus dans la zone, il y a deux groupes au sein de la population autochtone. Le premier groupe est formé par les premiers occupants du terroir de tout le village. Quant au second groupe, considéré de nos jours comme autochtone avec des chefs de terre par famille, il ne dispose pas de tous les droits sur les terres qu'il exploite. Il doit se référer pour certaines décisions au premier groupe. Ainsi, lors des rencontres ce sont les hommes de la première génération et, les responsables des différentes associations du village (qu'ils ont d'ailleurs dans la plupart des cas accaparées) qui se retrouvent pour discuter et décider. Les autres ne s'en offusquent pas tellement car le régime foncier traditionnel est toujours très en vigueur dans la zone. Ainsi, les comités de balisages étaient constitués presque exclusivement d'autochtones désignés par les propriétaires terriens. Les migrants, même s'ils étaient membres du comité de balisage n'avaient rien à dire sur le terrain. Il se trouve que le niveau d'implication et de responsabilisation recherché à travers la démarche participative adoptée n'est pas tout à fait atteint. A cela vient s'ajouter le faible niveau d'instruction de la population qui ne facilite pas le dialogue direct entre le PNGT et les populations du village. On assiste à une concertation préalable entre les chefs coutumiers, parfois les responsables administratifs et le PNGT avant que le fruit de cette concertation ne soit répercuté au niveau du village. Les chefs coutumiers désignent des " jeunes de confiance " pour l'exécution des décisions.

En conclusion, nous pouvons dire à la fin de cette sous section que le niveau d'implication et de responsabilisation souhaité en théorie par la gestion des terroirs dans l'exécution de l'action ZSP n'est pas atteint. En effet, les femmes ont été absentes tout au long du processus de mise en place effective de la ZSP. Il en est de même pour les migrants qu'ils soient agriculteurs ou éleveurs. Dans certaines localités les migrants sont seulement tolérés. Les autochtones eux ont participé à la mise en place de la ZSP mais les grandes décisions ont été prises uniquement par les chefs coutumiers et les propriétaires terriens.

Le niveau d'implication analysé selon la variable âge permet de conclure que les jeunes sont tout simplement des agents d'exécution des décisions des anciens, notables et propriétaires terriens du village.

La motivation des populations pour l'exécution des actions de développement participatif ne va pas toujours dans le sens souhaité par les approches participatives. Aussi, nous sommes nous intéressé aux différentes motivations des populations lors de la mise en place de la ZSP.

IV.2.3. La mobilisation des acteurs autour de l'action ZSP

En dépit de la spécificité revendiquée par les approches participatives, il apparaît qu'elles sont toujours soutenues par un dispositif d'intervention extérieure au milieu (EMP des différents projets). Cette caractéristique partagée avec les stratégies de développement classiques, c'est-à-dire par le haut, ne pose-t-elle pas toujours le problème de mobilisation, de séduction, d'adhésion réelle des populations? Les techniques de " sensibilisation participative " permettent-elles de séduire, de faire surtout prendre conscience aux populations de l'importance des messages qu'apportent les projets ? Dans le cas spécifique de la ZSP les messages ont-ils permis de mobiliser les acteurs et autour de quels intérêts ?

Ces messages ont été retranscrits et traduits en ressources à capter ou en opportunités à saisir pour régler d'autres problèmes, se situant parfois dans un registre totalement différent de celui de l'action ZSP. Par exemple, les problèmes entre autochtones et migrants ne devraient pas être réglés à travers la mise en place de la ZSP. Malheureusement, la mise en place de cet espace risque de permettre à certains de retirer des terres de façon indirecte. En effet, nous avons rencontré des cas où les propriétaires terriens retranscrivent l'action ZSP en une opération de déguerpissement des " indésirables " que sont essentiellement les migrants. Ils profitent de l'action ZSP pour régler " les vieux comptes " ou pour « réparer les erreurs de leurs parents qui ont accepté prêter la terre aux migrants » selon les déclarations de certains autochtones. Ceux-ci affirment par ailleurs : « *nous allons récupérer nos terres à la fin du projet* ». C'est donc dire qu'ils ne croient pas tellement au développement participatif. Pour eux, la fin du projet est synonyme de la disparition de la ZSP.

Lors des balisages de la ZSP, les membres des comités de balisage étaient pour la plupart plus préoccupés par la prise en charge journalière qu'assurait le PNGT que par le bien fondé de l'action en elle même. Pour eux, « c'est une action comme bien d'autres qui ne sera d'aucune pérennité donc, il vaut mieux profiter au maximum et au bon

moment ». Ils pensent également que c'est le PNGT qui doit s'occuper de tout ce qui concerne la ZSP. D'autre part, les propriétaires terriens voulaient dans certaines localités, monnayer leur adhésion à l'action ZSP. Après leur adhésion, ils ont clairement annoncé que les problèmes liés à la mise en place de la ZSP seront résolus au cas par cas. Il s'agit donc d'une autre façon de capter des ressources en échange du recasement de ceux qui seront déguerpis.

Pour les villageois, ce sont les mesures incitatives du projet qui les intéressent lors des actions. Il s'agit des forages, barrages, de l'aménagement de périmètres, des dons ou des crédits de matériel agricole, etc. Ils sont mobilisés lorsqu'il s'agit de recevoir des biens ou des ouvrages du PNGT. Mais lorsqu'il s'agit de suivre un processus dans lequel ils doivent totalement s'impliquer, la mobilisation devient très relative.

Le problème de mobilisation des acteurs se rencontre aussi dans les villages en terme de conflits de leadership. Nous avons rencontré dans trois villages des conflits très marqués entre les populations pour être responsable des structures de gestion des diverses activités menées. Chacun a tendance à vouloir occuper la direction de ces structures afin de pouvoir participer aux ateliers et séminaires, percevoir les prises en charge ou perdiems, aller aux voyages d'études, être une autorité dans le village, dominer tel ou tel individu ou groupe... .

La situation n'est pas tellement différente en ce qui concerne les intervenants extérieurs. Nous avons constaté dans certaines localités que le technicien se considère encore comme seul détenteur du savoir technique, oubliant que le développement participatif encourage la légitimité du savoir qu'il soit local, populaire ou techno scientifique. De nos entretiens avec les services techniques, il ressort que certains ne croient pas au développement participatif. En effet, un premier groupe pense que le " paysan " connaît tout actuellement, qu'il n'a plus rien à apprendre des structures extérieures pour son développement. S'il n'y parvient pas, c'est par négligence ou par " mauvaise volonté ", car il veut que l'on fasse le travail à sa place. Un second groupe par contre pense que le " paysan " n'a rien compris à tout ce qu'on lui enseigne depuis trois décennies et que la notion de participation et de gestion des terroirs vient empirer la situation. Pour ces derniers, le développement " dirigiste " est le meilleur moyen de développement de nos zones rurales. Ils ajoutent néanmoins une nuance à savoir, faire diriger cette fois-ci le développement de l'intérieur, c'est-à-dire par les chefs coutumiers et les responsables administratifs.

La question de la mobilisation des acteurs se rencontre aussi autour de certaines prérogatives dans la prise de décision que certaines catégories d'acteurs n'entendent pas

perdre même au profit d'une solution négociée. Par exemple, les chefs coutumiers ont tenu à délimiter la ZSP eux-mêmes, sans tenir tellement compte des grands propriétaires de bétail. En outre, les décisions concernant le foncier sont toujours prises par un groupe en excluant les autres que sont les migrants, les femmes, les non notables, les non propriétaires terriens, les jeunes etc.

Le manque réel de moyens matériels et financiers de ces populations rurales semble être le principal facteur qui favorise les mobilisations intéressées.

En somme, notons que la mobilisation des acteurs autour de l'action ZSP est intéressée. La vision des promoteurs du développement locale à travers la démarche participative a été retranscrite par les populations soit en ressources à capter, soit en opportunités à saisir pour régler d'autres problèmes, etc .

Le fait que les chefs coutumiers aient dans la pratique récupéré l'action ZSP, est encore la manifestation d'une insuffisance des outils participatifs. En raison de la mobilisation biaisée des acteurs, on a assisté à un détournement de l'action par certains groupes.

IV.2.4. Le détournement des actions entreprises par les groupes dominants et l'exclusion des groupes vulnérables.

Le développement participatif permet en principe de toucher l'ensemble de la population cible par les innovations proposées.

Malgré les efforts déployés, nous avons remarqué que ce sont les groupes locaux qui étaient en mesure de s'approprier l'action ZSP sur la base des dynamiques sociales existantes qui ont été les plus concernées. Ce sont notamment les chefs coutumiers, les propriétaires terriens, les jeunes dans une moindre mesure et enfin les notables. Mais, force est de reconnaître que tous les groupes d'acteurs ont été exclus à des degrés divers, à un moment donné de la mise en œuvre de l'action, en fonction des positions de force dont dispose chaque groupe.

Dans la majorité de nos villages d'étude, seuls les autochtones et même là il faudrait préciser que ce sont les vieux détenteurs de la maîtrise foncière qui se sont appropriés l'action ZSP. Les jeunes autochtones comme migrants étaient des agents d'exécution des décisions prises par le groupe dominant. Cela s'explique facilement dans la mesure où le régime foncier dépend toujours très fortement des lois traditionnelles. Or, les approches participatives préconisent qu'il y ait une large base de prise de décision, ce qui est encore difficile surtout dans nos zones rurales.

La ZSP, dans sa conception et sa réalisation devrait permettre de résoudre plusieurs problèmes à la fois, ce qui implique que plusieurs groupes d'acteurs soient intéressés tout au long de sa mise en place. Cependant, après quelques consultations avec les éleveurs peul lors de la conception de l'action ZSP, ils ont été progressivement exclus du processus, car considérés comme des étrangers. Pourtant leur participation aurait été bénéfique pour les autochtones et les comités de balisages dans le choix des zones à baliser et le tracé des pistes d'accès à l'espace balisé.

Il est apparu que le PNGT représente un ensemble de ressources que les différents acteurs tentent de s'approprier tout en étant obligés de tenir compte de la présence et des initiatives des autres. Les catégories sociales et/ou professionnelles s'organisent en groupes stratégiques dont les membres cherchent à infléchir le projet à leur profit. En outre, ces groupes stratégiques ne sont pas figés. Les alliances se nouent et se dénouent en fonction des actions en cours, de l'importance des ressources en jeu et des intérêts personnels. Ainsi, la nature des relations entre les groupes d'une part et entre ceux-ci et agent du projet, d'autre part, est largement déterminée par cette compétition pour l'accès aux ressources.

Il n'est pas étonnant de voir que les groupes dominants de la société aient exclu les groupes les plus vulnérables et toléré les autres dans la mesure où, dès la mobilisation des acteurs les bases étaient faussées. En effet, la mobilisation étant intéressée, il est impossible que les actions soient menées au profit de toute la communauté.

IV.2.5. Le niveau d'implication et de responsabilisation des intervenants extérieurs dans la mise en place de la ZSP.

Nos rencontres avec les services techniques partenaires nous permettent de dire qu'il y a une grande incompréhension de la démarche gestion des terroirs de leur part. Pour eux, leur implication est relative dans le processus de mise en œuvre de la ZSP car, concernant l'étape de conception de l'action, ils sont satisfaits de leur implication. Mais, pour celle de sa mise en place effective, ils pensent qu'ils ont été écartés. Selon eux, c'est parce que cette étape « aurait généré des ressources financières qu'ils ont été écartés... ». Nous n'avons pas trouvé nécessaire de nous renseigner davantage sur la question pour en vérifier la véracité car elle est très délicate.

Ainsi, les techniciens partenaires pensent aussi avoir servi de « pare chocs » au PNGT dans l'exécution de l'action ZSP. Pour eux, lors de l'étape de mise en place effective de la ZSP, le PNGT ne leur faisait appel que lorsqu'il y avait des problèmes

avec les populations, lorsque l'exécution de l'action était bloquée. En résumé, ils ne sont pas satisfaits de leur implication et participation dans le processus de mise en place de la ZSP. Leur présence à toutes les étapes du processus de mise en place de la ZSP est, selon eux, indispensable pour pouvoir parler d'implication réelle.

La grande incompréhension à laquelle nous faisons allusion au début de cette sous section se situe à ce niveau. Nous pensons que les techniciens ont des problèmes de compréhension de la démarche car ils semblent oublier leur rôle exact dans la démarche. Leur rôle dans la démarche gestion des terroirs, est de conseiller et accompagner les communautés locales. Leur présence à certaines étapes du processus n'est pas indispensable, parfois elle est même fortement déconseillée.

Le principe de participation des populations recherché par tous (techniciens, projets, bailleurs de fonds,...) exige concession et apprentissage mutuels. Son principe fondamental consiste à aider les populations à formuler leurs problèmes, à trouver les solutions à ces problèmes, en tant qu'homme libre et solidaire avec ses concitoyens et ses semblables. Après la conception des actions, leur mise en œuvre ne demande plus « une artillerie de techniciens ».

L'étape d'exécution de la ZSP est constituée essentiellement par les animations post-diagnostic, les balisages proprement dits et enfin l'apurement de la zone balisée à travers les animations post-balisages. Les animations post-diagnostic ont été menées avec les services techniques. Quant aux balisages proprement dits, ce sont les comités de balisages qui se sont rendus sur le terrain pour délimiter la ZSP.

En quoi la présence d'un technicien est-elle nécessaire à cette étape ? Or, il se trouve que c'est essentiellement cette étape que les partenaires du PNGT n'ont pas suivi et s'en plaignent. Il s'agit ici d'un problème de compréhension de la notion de participation des services techniques partenaires aux actions de gestions des terroirs. Ce travail de formation revient à l'EMP/Houet du PNGT qui devra rencontrer ses partenaires pour mieux expliciter ces notions de l'approche.

Nous pensons donc à la fin de cette sous section que les partenaires techniques ont été impliqués comme le souhaite la démarche au processus de mise en place effective de la ZSP. En effet, l'intervention du technicien qu'il soit de l'EMP ou des services partenaires doit être ponctuelle après les étapes de conception et de faisabilité. Il n'intervient que lorsque le processus est bloqué pour l'aider à repartir. Cela, les partenaires du PNGT l'ont ressenti comme le fait d'être des « pares chocs ». La formation, l'information, le dialogue et la concertation devront être permanents entre le

PNGT et ses partenaires pour éviter ces types d'interprétations qui ne garantissent pas la réussite et la pérennité des actions entreprises.

IV.3. L'adhésion des populations à l'action ZSP.

Malgré toutes les contraintes de participation aux prises de décision, les populations surtout autochtones se sentent fortement impliquées dans la mise en place de la ZSP. Elles estiment que la différence entre cette action et la délimitation des forêts classées par exemple est très grande. Elles sentent que l'on recherche leur avis à travers la concertation et le dialogue. Ces populations ajoutent que la ZSP est une action qu'elles ont choisie librement, sans aucune forme de pression.

Et là, elles soulignent bien le fait que l'action ne leur a pas été imposée, puisqu'elle a été décidée lors des diagnostics conjoints. En effet, ce sont elles qui ont posé leurs problèmes pendant ces diagnostics et trouvé par elles-mêmes les solutions. Leur mise en œuvre s'est faite également avec elles. Ainsi, leur adhésion à l'action ZSP est assez satisfaisante selon plus de la moitié des personnes enquêtées. Cependant, certains pensent que les niveaux de réflexion et de décision devraient s'élargir à toutes les couches sociales ce qui permettrait une meilleure réussite des actions entreprises. En outre, la participation et partant l'adhésion de plus de personnes aux actions serait obtenue beaucoup plus facilement. L'exclusion de certaines couches de la population à certaines étapes du processus est synonyme de perte d'idées constructives et de difficultés à les convaincre d'adhérer à l'action. Ainsi, si les niveaux de décision sont élargies à toutes les couches de la population, les migrants se sentiront encore plus concernés par le développement de la localité qui les accueille. Ils ne se sentiront plus exclus des actions entreprises dans la zone. Leur implication serait meilleure ce qui réduira les difficultés qu'ils ont à adhérer et partant, celles d'exécution des actions. Par exemple si cela avait été le cas pour la ZSP, il n'y aurait pas eu tellement de problèmes pour l'apurement de la zone balisée.

Avec ce sentiment plus ou moins justifié d'être impliqué et responsabilisé dans le processus de mise en place de la ZSP, la démarche utilisée est appréciée positivement par la communauté des agriculteurs et par les chefs coutumiers. Cette communauté adhère fortement à l'action ZSP et trouve que la stratégie de sa mise en place est satisfaisante.

Chez les migrants, elle est également bien appréciée quant à son esprit. Mais des rectifications sont souhaitées dans la mise en œuvre de la démarche. Les migrants éleveurs comme agriculteurs pensent que la stratégie participative est très bonne.

Cependant, si c'est seulement quelques groupes qui participent et les autres se contentent de suivre et obéir, l'approche est biaisée.

La couche sociale la plus réticente à l'intégration profonde des migrants au processus participatif de mise en place de la ZSP est celle des chefs coutumiers. Un de ces chefs nous a dit concernant l'implication réelle des migrants au processus de mise en place de la ZSP que cela était " inconcevable ". Il poursuivait en ces termes " après tout, ils sont des étrangers. S'ils veulent occuper les sphères de décisions, qu'ils aillent chez eux et ils verront si nous viendrons les y emmerder... ".

Ainsi, notre question de recherche concernant le niveau d'adhésion des différentes couches de la société à l'action ZSP et à la démarche gestion des terroirs trouve sa réponse. En effet, les populations autochtones adhèrent totalement au processus. Toutefois, certains ne manquent pas de souhaiter qu'il soit amélioré par l'ouverture des niveaux de discussions et de décisions à tout le monde. Les migrants quant à eux adhèrent à l'esprit de la démarche c'est à dire à son cadre théorique. Ils n'adhèrent pas du tout à la démarche telle qu'elle a été appliquée dans le cas de la mise en œuvre de ZSP.

Malgré les insuffisances de la stratégie par rapport à la prise en compte des migrants et des autres couches sociales par les chefs coutumiers, la population locale dans son ensemble trouve que c'est déjà très encourageant d'avoir essayé. Elle pense qu'avec le temps, la capitalisation des réussites et des échecs fera améliorer les actions participatives futures.

De plus, la démarche participative dans le cadre de la gestion des terroirs est flexible. Aussi, des réaménagements peuvent toujours être faits pour rapprocher encore plus les différentes couches de la communauté locale. Elle est d'ailleurs unanime sur la nécessité d'avoir un espace du type ZSP malgré toutes les difficultés rencontrées dans sa détermination.

IV.4. l'adaptation de l'action ZSP aux réalités locales.

Les autorités coutumières et les populations de la zone voient en la ZSP un espace très important pour le développement de leur localité et la cohésion sociale. Ils reconnaissent cependant que cet aménagement intervient de fait dans leur régime foncier traditionnel. Prévoir une zone de pâture du bétail est une nouveauté dans le système traditionnel de gestion de leurs terres.

Selon les déclarations d'un responsable coutumier, " *un soleil nouveau s'est levé et pour cela nous devons suivre cette évolution que nous le voulions ou non..., il est donc préférable de suivre pendant que c'est encore simple et que l'on a la possibilité de*

discuter et trouver des compromis... " Il ressort de l'analyse de ces propos que les responsables coutumiers de la région ont conscience du fait que leur organisation spatiale des activités ne prenait pas en compte l'activité pastorale. Or de nos jours, son développement exige une révision de la situation pour le bonheur aussi bien des éleveurs que des agriculteurs. D'ailleurs, les agriculteurs de la zone sont de très grands propriétaires de bétail.

Les chefs coutumiers affirment qu'il est *" impératif pour eux que la mise en place de la ZSP puisse s'adapter et trouver une explication dans leur régime foncier traditionnel "*. Et cette explication, ils l'ont trouvée dans la stratégie participative de mise en place de la ZSP proposée par le PNGT à travers la démarche gestion des terroirs. En effet, l'action ZSP a été menée par eux et avec eux de bout en bout. Ils en ont eu la maîtrise totale, la ralentissant, la suspendant, la rectifiant et l'arrêtant même, à souhait.

Forts de cette maîtrise de l'action, les dimensions, les zones à céder, la méthode de balisage et le statut des terres de la ZSP ont été contrôlés par les chefs coutumiers et partant par délégation unilatérale par la communauté locale.

Concernant le statut des terres de la ZSP, il ne souffre d'aucune ambiguïté selon les populations. L'action ayant été proposée et menée par elles-mêmes, les terres restent la propriété exclusive des villages. Les populations affirment avoir des garanties leur assurant que la ZSP ne sera pas un espace du type des forêts classées. Quant aux autres propriétés de la ZSP, notamment ses dimensions, les zones à céder, la méthode de balisage, elles sont toutes déterminées d'avance par les chefs coutumiers.

Les membres des comités de balisage savaient avant d'aller sur le terrain qu'ils doivent par exemple baliser de telle colline à telle autre, de tel champ à tel autre, en écartant celui-ci, incluant celui-là aux 2/3 ou à moitié etc. Connaissant ainsi d'avance la ZSP du village, les chefs coutumiers ont exécuté pratiquement seuls l'action décidée communément. Les niveaux de discussion, de responsabilisation et de décision sont restés entre les mains des chefs coutumiers. L'EMP pourra œuvrer à faire élargir les niveaux de concertation et de décision des problèmes concernant le foncier. Cela pourrait garantir la pérennité des actions mises en œuvre.

Sans remettre toutefois en cause la pérennité de la ZSP, les populations pensent qu'un tel espace au bout de dix ans d'exploitation rationnelle par le bétail sera plus propice à l'agriculture qu'à l'élevage. Elles préconisent que la ZSP ne soit pas statique. Leur proposition est que lorsque les terres prises par la ZSP seront plus propices à l'agriculture, il soit procédé à un déplacement de la ZSP dans un espace jugé moins

propice à l'agriculture. C'est donc dans cet esprit que les populations ont délimité la ZSP. Il s'est agi de céder uniquement les zones impropres à l'agriculture.

Mais, les aménagements prévus dans la ZSP tels que les puits pastoraux, les cultures fourragères... pourront-ils se déplacer avec la ZSP comme le souhaitent les bénéficiaires ? De plus, au cas où une localité déplace sa portion de la ZSP, le caractère inter-terroir et continu de la zone de pâture se maintiendra-t-il ?

Ces questions devront être explicitées avec les populations car la ZSP telle que conçue ne peut pas être mobile. En fait les populations ont vu en la ZSP une bonne action pour résoudre un certain nombre de problèmes. Mais de nos entretiens avec elles, une minorité est réservée quand à la pertinence actuelle du système des zones pastorales. Cette minorité pense que peut-être pour le moment, la ZSP est un bon palliatif contre les conflits. Mais, en réalité, les actions du type ZSP sont déjà " dépassées " vu la disponibilité réelle en terre. Il faudrait trouver autre chose pour sauver l'élevage. Leur proposition est de s'atteler à opérer un changement radical dans le système de production agropastoral car l'intensification aussi bien de l'élevage que de l'agriculture est plus sûre que toutes ces actions d'organisation spatiale des activités. Concernant par exemple les effectifs des troupeaux, si la transformation des sous produits de l'élevage est effective, les éleveurs seront incités à produire des animaux de meilleure qualité. Il s'agit de les inciter à réduire progressivement les effectifs de leurs troupeaux.

Pour les migrants, l'analyse n'est pas tout à fait la même. Il s'agit de trouver autre chose selon eux car la ZSP ne résout pas les problèmes entre agriculteurs et éleveurs. En plus de cette insuffisance, sa mise en place génère des problèmes sociaux et fonciers. Il serait vain de chercher à résoudre ces problèmes. La meilleure solution selon eux est de trouver mieux. Malheureusement, ils n'ont rien à proposer et cela ne facilite pas la concertation et le dialogue. Les migrants constituent aussi une contrainte locale qui ne facilite pas l'exécution de l'action ZSP spécifiquement et plus généralement de toutes les actions participatives.

L'action ZSP présente des difficultés d'adaptation aux réalités locales. Les populations sont pratiquement dans l'obligation d'adhérer à ce type de développement car les ressources naturelles de leurs terroirs sont en continuel dégradation. Les populations ne conçoivent pas la ZSP comme un aménagement qui doit se pérenniser pour le bonheur de l'activité pastorale. Elles veulent en faire une action de restauration de leurs terres dégradées. L'action n'arrive pas à s'adapter à la présence des migrants

dans le terroir. Les éleveurs quant à eux n'ont pas encore adopté les techniques d'élevage visant la réduction de la taille des troupeaux.

IV-5 Quelques problèmes liés à la mise en place de la ZSP.

La mise en place de la ZSP a généré des problèmes essentiellement fonciers. Ces problèmes ont trait au recasement des déguerpis, aux conflits intra et inter-villages, et à la gestion de ces conflits. Les répercussions des problèmes sociaux sont les tensions sociales entre les différentes couches de la population.

IV.5.1. Le recasement des déguerpis

Le problème de recasement de ceux qui ont vu leurs parcelles de culture disparaître au profit la ZSP est crucial surtout chez les migrants. Cela s'explique par le fait que dans la plupart des localités, lors des concertations, beaucoup de chefs coutumiers ont tenu à préciser qu'ils "*ne s'engageaient nullement à donner à qui que ce soit (migrant ou autochtone) une ou des parcelles de remplacement*". Il se trouve aussi que les champs des autochtones et des migrants ne sont pas imbriqués les uns aux autres. Ainsi, les balisages ont surtout concerné les zones où la concentration en parcelle de culture des migrants était forte. Dans certains cas cela a été volontairement fait mais dans d'autres non. Si les champs des migrants se sont retrouvés pour la plupart dans la zone balisée, c'est parce que les autochtones n'ont cédé dans 90% des balisages, que des zones impropres à la culture. Or, ce sont habituellement les migrants qui occupent ces types de terres. Ne voulant même plus de leur présence dans le village dans certaines localités, les propriétaires terriens profitent de la ZSP pour se débarrasser d'eux.

Dans des localités comme Kadomba, Lampa, et Békuy, les autochtones avaient installé les migrants dans les bas-fonds. Des années auparavant, ces zones n'étaient pas exploitées par les autochtones quoique fertiles. De nos jours, avec le recul pluviométrique, ce sont les sols sur lesquels sont les migrants qui sont les plus fertiles. Alors, la stratégie a consisté à baliser ces zones fertiles pour déposséder les migrants de façon assez légitime ; puis, lorsque le temps sera favorable, la ZSP sera exploitée pour la production agricole.

Les chefs coutumiers ont été parfois très durs avec les migrants. Ils ont donné l'ordre au comité de balisage d'épargner les champs des autochtones mais de rechercher ceux des migrants à travers des "*gymnastiques géométriques*". Cela ne peut être que source de conflits, car, les balisages ne suivent aucune logique.

A Kadomba, à l'annonce de la mise en place de la ZSP, les autochtones ont organisé une fête villageoise car selon eux, *" ils venaient d'avoir une occasion en or pour chasser les migrants de leurs terres qu'ils voulaient récupérer mais ne savaient pas comment s'y prendre "*. Il est évident que les migrants sont d'office révoltés face à de pareils comportements.

Les difficultés de recasement des déguerpis sont apparues depuis les concertations pour la mise en place de la ZSP. Les chefs coutumiers veulent tirer profit de cette action. En ne s'engageant pas à trouver une solution générale au déguerpissement, les chefs coutumiers ont pour objectif d'organiser les recasements au cas par cas, individu par individu, et donc l'occasion de refuser la terre à ceux qu'ils veulent chasser et de la monnayer au maximum pour ceux qu'ils vont tolérer. Comme explication, les chefs coutumiers disent que *" la terre avait été prêtée aux migrants... "*. Ce qui leur appartient comme le dit l'adage *" quand la pauvreté frappe, le pauvre pense que ce sont ses débiteurs qui le rendent pauvre, et sa première réaction est de courir réclamer son dû "* (chef coutumier).

Ces difficultés de recasement risquent d'entraîner des réactions négatives des migrants et même au sein de la population autochtone .

IV.5.2. Les conflits intra et inter - villages.

Les conflits sont vite résolus lorsqu'ils naissent entre autochtones. Mais quand il s'agit des migrants en face des autochtones le problème s'aggrave. Pour les migrants, les autochtones veulent les chasser à cause de la pénurie de terres cultivables. Ils sont prêts à se battre jusqu'à la mort s'il le faut. Il y a eu un petit affrontement entre les autochtones et les migrants de Kadomba au mois d'avril 1998. Il n'y a pas eu de victimes, mais ce sont des solutions à éviter au maximum. En effet, cela est arrivé suite aux déclarations d'un responsable coutumier : *" si vous n'avez plus de champs, alors cultivez suspendu entre ciel et terre... il est sûr que personne ne viendra vous déranger là-bas... "*.

Le message est très clair. Il s'agit de leur faire comprendre qu'ils doivent retourner dans leur terroir d'origine. De telles réflexions ne sont pas de nature à conduire vers un développement local dans l'harmonie.

Ces conflits pourront trouver des solutions si les protagonistes acceptent de discuter pour trouver des compromis qui arrangeront tout le monde. C'est un défi qui est lancé aux différents techniciens, qui ont pour mission de conseiller les populations rurales dans la marche vers leur développement. Ils ont déjà commencé ce travail à travers les animations pour l'apurement de la zone délimitée.

Concernant les conflits entre villages, ils sont nés lorsque les balisages ont commencé. Ainsi, certains villages estimaient que leurs voisins ont balisé dans des terres qui ne sont pas les leurs. Ce problème était assez important entre Satiri et Kadomba et cela avait fait suspendre les balisages pendant au moins deux mois. Les responsables de Satiri ont même menacé à une certaine période de se retirer de l'action ZSP si des solutions négociées ne pouvaient pas être trouvées. La connaissance des limites des terroirs villageois est un exercice très compliqué surtout pour ceux qui ne sont pas de la région. La question est donc restée posée car le PNGT ne peut pas savoir coutumièrement quelle est la limite entre les villages. Il en a été de même pour nous car cela n'est pas l'objet de notre étude. Cependant, des médiations ont été menées, ce qui a conduit à une rencontre entre les chefs coutumiers des deux localités et les balisages ont pu reprendre cette fois-ci en présence des deux comités de balisage.

IV.5.3. La gestion des conflits.

Dans la majorité des cas, les autorités coutumières affirment n'avoir aucune solution. Elles pensent que le déguerpissement a frappé tout le monde, et donc chacun devrait se débrouiller. Certains autochtones proposent un dédommagement, mais pas à 100 %. Les migrants pourraient abandonner leur style d'habitat dispersé pour se regrouper avec les autochtones dans le village. Cela créerait de l'espace à exploiter bien qu'il soit évident que l'on n'atteigne pas la totalité des parcelles perdues. Les effets négatifs seront toutefois atténués. De plus, des négociations individuelles avec les autochtones qui les avaient accueillis à leur arrivée dans le village, il se pourrait qu'ils puissent avoir quelques terres. Mais force est de reconnaître que les solutions sont d'autant plus difficiles à trouver que les migrants sont très nombreux.

Le PNGT a prévu ces difficultés dans la mise en place de la ZSP. Une phase de travail est prévue pour résoudre ces problèmes. Il s'agit de l'étape d'apurement de la zone balisée.

Aussi longtemps que le problème des déguerpis ne sera pas résolu, il est impossible de leur interdire l'exploitation de leurs parcelles dans la ZSP. Ainsi, des négociations devront être faites avec les chefs coutumiers pour trouver des compromis. La condition pour qu'il y ait une ZSP au sens propre du terme est la résolution des problèmes générés par sa mise en place et la proposition de solutions acceptables par tous. Il ne faudrait pas « creuser un trou pour en boucher un autre ».

Conclusion

L'analyse que nous avons menée sur la mise en œuvre de la gestion des terroirs à travers la ZSP a porté essentiellement sur la planification participative et le comportement des populations face à ces nouvelles approches de développement.

La conduite des études préliminaires n'a posé aucune difficulté de participation des acteurs. Les difficultés de participation et de responsabilisation sont apparues à l'étape de l'exécution de l'action ZSP. Les concepts de gestion des terroirs et d'approche participative ne sont pas bien connus, encore moins maîtrisés par les populations. Leur implication est sélective. En effet, les chefs coutumiers se sont appropriés l'action ZSP du fait qu'elle relève du foncier. Ainsi, les jeunes, les femmes, les migrants et les autochtones non propriétaires terriens sont restés en dehors des sphères de décision.

L'approche présente bien entendu quelques insuffisances telles que :

- la faiblesse de connaissance de certains acteurs lors des diagnostics,
- la non maîtrise par les populations des concepts qu'elles utilisent,
- l'accaparement de l'action par les chefs coutumiers et les propriétaires fonciers et l'exclusion des groupes vulnérables,
- la question de mobilité ou non de la ZSP : les populations veulent en faire une zone mobile pour restaurer leurs terres dégradées.

Toutefois, ces insuffisances peuvent être résorbées dans la mesure où la gestion des terroirs est un processus complexe intégrant plusieurs paramètres. En effet, l'approche gestion des terroirs est un processus où la concertation doit être de règle entre les acteurs. De plus, c'est une approche flexible qui ne présente ni dogme ni code : les projets sont toujours en discussion, ils peuvent être à tout moment révisés ou même suspendus.

La gestion des terroirs pourrait être le tremplin pour un développement de nos zones rurales à condition que tous les acteurs y croient réellement.

Conclusion générale

Notre étude avait pour objectif d'analyser le processus de mise en place de la ZSP dans les départements de Satiri et de Békuy. L'action ZSP, réalisée dans le cadre global de la gestion des terroirs se devait d'être participative. Il nous revenait de vérifier si dans la pratique, la mise en place de la ZSP a été conforme au schéma théorique de participation et de responsabilisation de tous les acteurs. Nous nous sommes interrogés tout au long de nos investigations sur le niveau d'implication des acteurs et leur niveau de connaissance de la gestion des terroirs, sur le niveau d'adhésion des différentes couches de la société à l'action ZSP et sur son adéquation avec les réalités locales.

L'analyse que nous avons menée sur l'application de la gestion des terroirs dans la zone de mise en place de la ZSP révèle les difficultés qu'il y a à impliquer et à responsabiliser réellement tous les acteurs dans la mise en œuvre de la gestion des terroirs. Le cas de la mise en place de la ZSP dans les terroirs d'intervention du PNGT est une expérience fort louable. La participation de tous les acteurs a été recherchée, mais force est de reconnaître que les objectifs visés n'ont pas été tout à fait atteints.

La participation des acteurs a été très bonne lors des diagnostics du milieu. Les difficultés d'implication sont apparues lors de l'exécution de l'action. A ce niveau, nous pouvons dire que l'action a été exécutée uniquement par les chefs coutumiers et les propriétaires terriens.

Les femmes ont été exclues du processus au stade de l'exécution de l'action.

Les migrants agriculteurs et éleveurs ont également été absents lors de la mise en place effective de la ZSP. Le choix des zones à céder pour l'espace pastorale et leur matérialisation sur le terrain se sont effectués dans le cercle restreint des chefs coutumiers et des propriétaires terriens.

La participation des autochtones au processus est en réalité symbolique car, ils n'ont aucune influence sur les décisions qui sont prises dans le cadre de la mise en place de la ZSP. Il y a une hiérarchie sociale qui se doit d'être respectée à tous les niveaux. Ce sont les chefs de familles détentrices de terres et les notables qui décident de tout.

L'adhésion des populations à l'action est également relative. Les objectifs de l'espace pastoral sont redéfinis, redimensionnés par les populations en terme de ressources à capter ou opportunités pour résoudre des difficultés de divers ordres. Les populations n'adhèrent pas à l'action dans le but de comprendre un processus, de s'approprier une approche de développement local à pérenniser, mais y adhèrent pour

des intérêts personnels et immédiats. De ce fait, la maîtrise des concepts de gestion des terroirs n'est pas leur préoccupation première.

L'adéquation de l'action avec les réalités locales ne pose aucune difficulté dans la mesure où il n'y a pas une réelle réflexion autour de la question. Il s'agit pour les populations d'avoir des réalisations de la part du projet dans leurs localités.

La participation des intervenants extérieurs est effective selon le schéma théorique de l'approche. Cependant, les techniciens partenaires ne semblent pas avoir compris la démarche de cette façon. Cela fait qu'ils pensent avoir été exclus du processus à sa phase d'exécution de l'action.

Une des faiblesses des approches participatives est de vouloir laisser la population locale diriger les actions de développement dans leur terroir. En effet, dans tout groupe il y a toujours des inégalités qui persistent. Ce sont ces inégalités sociales qui ont permis à certaines couches d'écarter d'autres des sphères de réflexion et de décision lors de l'exécution de l'action ZSP.

En dépit de toutes les insuffisances que nous avons pu relever tout au long de notre travail, la démarche est louable. En travaillant à redresser rapidement les points faibles de l'approche, nous estimons que l'on pourra arriver à de meilleurs résultats. En effet, l'approche participative dans la gestion des terroirs est un processus de concertation entre tous les acteurs à tous les niveaux. C'est également une approche flexible dans la mesure où elle n'est ni dogmatique, ni codifiée. Dans ce sens, les actions de gestion des terroirs sont de type ouvert, à temps multiples où tout n'est pas arrêté en détail. Cependant, le problème des migrants rend très complexe la mise en œuvre de la gestion des terroirs dans notre zone d'étude.

Il serait souhaitable d'arriver à convaincre les autochtones d'oublier le statut de migrants des autres, et de travailler " la main dans la main " pour le bonheur de tous. Mais cela requiert aussi de la part des migrants des comportements conséquents. Si cette cohésion est obtenue, la concertation et le dialogue deviendraient plus faciles. Les notables, gestionnaires et décideurs des villages gagneraient à être plus à l'écoute des non notables, des femmes, des jeunes et des non natifs du village.

Il est également opportun de souligner l'incompréhension entre les populations et le PNGT quant à la mobilité ou l'immobilité de la ZSP. Telle qu'elle est conçue avec des aménagements, elle ne saurait être mobile. Par contre, les populations la conçoivent comme une action de restauration de leurs terres épuisées.

On pourrait par exemple essayer une organisation de l'espace similaire à celle des « Serrer » du Sénégal avec deux zones d'exploitation dans les terroirs. Une première

zone qui est centrale tout juste à côté de l'habitat. Cette zone centrale serait soumise à une exploitation permanente sans jachère à cause des apports organiques ménagers. La seconde zone sera le lieu de prédilection des grands champs. On y pratiquerait un assolement triennal se traduisant par exemple par l'alternance entre le maïs, le sorgho et la jachère pâturée. Dans ce type d'organisation de l'espace, le bétail devient un élément essentiel de fertilisation. Pendant la campagne agricole, le bétail est strictement confiné au niveau des jachères séparées des surfaces cultivées par des haies. Il s'y nourrit et fournit à la terre du fumier. Cet espace dans lequel serait confiné le bétail pourrait être la ZSP inter-terroir délimitée dans notre zone d'étude. La nuit, le bétail est déplacé sur les parcelles spécifiques qui seront mises en valeur l'année suivante. Enfin, après les récoltes, l'ensemble du terroir devient la zone de pâture. Cela permettrait peut-être de satisfaire les populations locales qui veulent profiter de la fumure organique. De plus, l'intégration de l'élevage à l'agriculture pourrait être une réalité, et réduirait les coûts de la production végétale.

Il serait également souhaitable que les femmes soient plus impliquées dans les actions participatives. Leur apport non négligeable dans la vie de nos cités nous interpelle quant à leur association au processus de développement local.

Des difficultés de compréhension de l'approche par les producteurs persistent. Cela est renforcé par le faible niveau de scolarisation dans nos zones rurales. Ainsi, plus de sensibilisation, d'animation et de formation des producteurs sur l'approche la rendrait encore plus efficiente.

Au niveau des techniciens, il y a également un travail à faire. Il serait intéressant que les avis sur l'approche soient un peu harmonisés, et que chacun soit convaincu qu'elle peut être une voie de développement du monde rural.

En plus de tous ces éléments, nous pensons aussi que l'extrême pauvreté des populations rurales entraîne la baisse de rendement des actions entreprises. Le dilemme est que justement ces actions participatives sont entreprises pour lutter contre cette pauvreté en augmentant les capacités de production. En empêchant ces actions participatives d'atteindre leurs objectifs, les populations compromettent par la même occasion leurs chances de développement.

Enfin, nous avons observé des changements de mentalité dans certains villages. Quelques personnes savent désormais qu'elles ne seront pas d'éternels assistés, et commencent timidement à prendre en charge leur développement. Sans être cependant pessimiste, nous pensons humblement que le chemin s'avère encore long, et qu'il faudra beaucoup de courage et d'abnégation à tous les niveaux.

Les systèmes de production agro-sylvopastoraux de la zone, déstabilisés depuis les années 70 par divers facteurs cherchent à s'adapter aux nouvelles conditions créées par la dégradation des ressources naturelles et la transformation de l'environnement économique et socio-politique. Cette restructuration menée par le PNGT qui se veut être en étroite collaboration avec les populations concernées à travers l'approche gestion des terroirs pourrait conduire à une consolidation des fondements des systèmes de production agro-sylvopastoraux.

Bibliographie

- 1- Banque Mondiale, République de Haute – Volta, 1981, Etude sur le secteur de l'élevage.
Washington, 153 pages.
- 2- BENOIT M., 1973, espaces agricoles mossi en pays bwa.
Tome I, ORSTOM, Ouagadougou, 154 pages.
- 3- BONNAL Jean, 1997, les acteurs et leurs stratégies vis-à-vis des ressources naturelles : Réflexions méthodologiques.
Ouagadougou, 9 pages.
- 4- BOSMA Roel et Al, 1996, L'élevage en voie d'intensification : synthèse de la recherche sur les ruminants dans les exploitations agricoles mixtes au Mali-Sud.
IRT, Amsterdam, IER, Bamako, collection systèmes de production rurale au Mali, vol 3, 202 pages.
- 5- BURKINA FASO, 1995, lettre d'intention de politique de développement humain durable 1995-2005.
Ouagadougou, 164 pages.
- 6- BURKINA FASO, 2001, projet de lettre de politique de développement rural décentralisé.
Ouagadougou, 15 pages.
- 7- Conseil National du Plan, 1990, deuxième plan quinquennal de développement populaire 1991-1995 de la province du Houet.
Bobo-Dioulasso, 99 pages.
- 8- Club du Sahel, 1986, Analyse des conditions de l'élevage et proposition de politique et de programme au Burkina Faso.
Paris, 202 pages
- 9- DEMBELE Edmond et Al, 1992, Guide de l'animateur : conception, et montage participatif de projets.
AMRAD, Bamako, 97 pages.
- 10- DIALLO D. BAYALA B. DAKUYO S., 1998, Rapport de l'animation en vue de l'extension de la zone sylvo-pastorale et la mise en place des structures de gestion.
Ministère de l'Agriculture, Programme National de Gestion des Terroirs.
Unité Provinciale de Gestion Opérationnelle Bobo-Dioulasso, 46 pages.
- 11- DIALLO D., 1997, Identification des sites à aménager pour l'abreuvement du bétail dans les départements du Békuy et de Satiri.
Programme National de Gestion des Terroirs, Unité Provinciale de Gestion Opérationnelle
Ministère de l'Agriculture, Houet, Bobo-Dioulasso 19 pages + cartes.

12- Equipe Mobile Pluridisciplinaire du Houet, 1993, synthèse diagnostic conjoint dans les premiers villages d'intervention.

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, Programme National de Gestion des Terroirs Bobo-Dioulasso, 57 pages.

13- GUEYE Bara et SCHOONMADER F., 1991, Méthode accélérée de recherche participative (MARP).

Deuxième Edition . 45 pages

14- GUISSOU T. et al, 1989, Axe de la politique de développement de la production animale avec prise en compte de l'élevage dans la gestion des terroirs villageois.

Ministère de l'agriculture, Ouagadougou, 25 pages.

15- GU-KONU Emmanuel Y., 1984, le développement rural : Que recouvrent les mots ?

ORSTOM et laboratoire de Sociologie et Géographie africain.

Paris, collection Mémoires n° 106, 15 pages.

16- HARTOG T., 1980, mode d'occupation de l'espace et différenciations régionales dans l'ouest voltaïque.

Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris X ; UER de Géographie, 306 pages.

17- HILDYARD Nicholas et al, 1998, pluralisme, participation et pouvoir : De l'utilisation de l'approche participative comme stratégie de gestion et d'endiguement des oppositions aux projets. In Arbres, forêts et communautés rurales

n° 14, Juin 1998, pages 13-18. Douala, - Cameroun.

18- HURTADO J. A., Carlos S., 1989, programme d'aménagements pastoraux au Burkina Faso.

PNUD/DTCD, Projet BKF/88/010/Rapport n° 12, 171 pages.

19- Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, 1998a, Historique dynamique du terroir de Satiri. Province du Houet.

Version provisoire, INERA, 51 pages + cartes.

20- Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, 1998b, Historique dynamique du terroir de Bala. Province du Houet.

Version provisoire, INERA, 46 pages + cartes.

21- Institut National de la Statistique et de la Démographie, 1975, recensement général de la population, analyse des données démographiques.

Département des Hauts Bassins. Non paginé.

22- KAKO Loya, 1975, Essai de synthèse sur les formes d'aménagement de l'espace rural dans les campagnes Ouest africaines.

Université des Sciences et Techniques, Mémoire de Maîtrise en Géographie.

Lille, 64 pages + carte pliante.

- 23- LACLAVERE Georges, (Dir) 1993, Atlas du Burkina Faso.
Les éditions Jeune Afrique, Paris, 54 pages.
- 24- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1990, Enquête Nationale sur les Effectifs du cheptel (ENEC)
Ouagadougou, Burkina Faso. Version finale. 108 pages
- 25- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 1990, Etude prospective du sous secteur élevage au Burkina Faso.
Rapport de consultation Coop / MAE, Ouagadougou, non paginé.
- 26- Ministère de l'économie et des finances, 2000, recensement général de la population et de l'habitation.
INSD, Ouagadougou, 315 pages.
- 27- NGUINGUIRI Jean-Claude, 1998, Approche participative et développement local en Afrique Subsaharienne : faut-il repenser la forme contemporaine du modèle participatif ?
In Arbres, forêts et communautés rurales.
n° 15/16, Décembre 1998. Pages 44 - 48. Douala, Cameroun.
- 28- NIANGADO Lamine, 1998, le rôle des communautés dans la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. In, Arbre et développement.
n° 21, pages 29-30. Ouagadougou, Burkina Faso
- 29- OUEDRAOGO Hamadou, 1993, population et développement dans la province du Houet.
DDES / FNUAP, Conseil National du Plan, Ouagadougou, 85 pages.
- 30- OUEDRAOGO Moussa, 2002, le foncier dans les politiques de développement au Burkina Faso : Enjeux et stratégies.
Ouagadougou, Burkina Faso, 25 pages.
- 31- OUOBA Honorine, 1999 l'aménagement de la zone pastorale de la NOUHAO.
Mémoire de Maîtrise de Géographie
FLASHS, Université de Ouagadougou, 114 pages.
- 32- PATECORE/GTZ, 1997, description des étapes principales de la démarche gestion des terroirs,
In Gestion des Terroirs, guide pratique.
Ouagadougou. Pages 9 – 63.
- 33- Programme National de Gestion des Terroirs Villageois, 1989, orientation, aperçu du programme et propositions d'implantation durant la première phase.
Ouagadougou, 51 pages.
- 34- Programme National de Gestion des Terroirs, 1993, résultat du diagnostic conjoint sur l'élevage dans les départements de Satiri et de Békuy : contraintes et solutions.
Bobo-Dioulasso, 29 pages.

35- Programme National de Gestion des Terroirs, 1997, journées de Concertation des projets Gestion des terroirs.

Ministère de l'Agriculture, Ouagadougou, 14, 15 et 16 Avril 1997, Rapport de synthèse, 14 pages.

36- Programme National de Gestion des Terroirs, 1997 Document d'orientation sur le diagnostic participatif, dans le cadre de la gestion des terroirs.

Ouagadougou, Avril 1997, 10 pages.

37- Programme National de Gestions des Terroirs, 1998, Bilan des activités de l'EMP/Houet, de Novembre 1992 à Juin 1998.

Ministère de l'Agriculture, Bobo-Dioulasso, 17 pages.

38- Programme National de Gestion des Terroirs, 1995, les grandes orientations en matière de gestion des terroirs au Burkina Faso.

Deuxième version. Ouagadougou , 35 pages.

39- Programme Ressources en Eau du Sud-Ouest, 1996, résultats de l'enquête sur les effectifs du cheptel.

MEE, RESO, Bobo-Dioulasso, 245 pages.

40- République de Haute-Volta, Ministère du Développement Rural, 1978, projet de développement de l'élevage Ouest-Volta.

Rapport annuel, Bobo-Dioulasso, 138 pages.

41- Réseau MARP du Burkina Faso, 1997, les principes et les outils des approches participatives : le cas de la méthode Active de Recherche participative (MARP).

Ouagadougou, Burkina Faso, 8 pages.

42- TOURE Oussouby, 1997, Espace pastorale et dynamiques foncières au Sénégal.

I.I.E.D. Programme zones arides. Collection, Tenures foncières pastorales n° 9.

Pages 10 -15 et pages 18 -28 Dakar, Sénégal.

43- TRICART Jean L.F., 1984, Quelques réflexions éco-géographiques sur le développement rural, In, le Développement rural en questions.

ORSTOM, paris, 14 pages

44- UMANS Laurent, 1998, Approche participative : où en est-on ? In Arbres, Forêts et Communautés Rurales, n° 14, Juin 1998.

Douala, Cameroun, Pages 4 -12

48- Unité Provinciale de Gestion Opérationnelle , Kéné Dougou, 1996, Problématique de l'élevage dans la mise en œuvre des projets de gestion des terroirs.

Rapport de l'atelier inter-projets gestion des terroirs dans l'Ouest du Burkina Faso.

Programme National de Gestion des Terroirs, 71 pages.

46- VABI Michael Boboh, 1998, problème liés à l'utilisation des méthodes participatives : enseignements tirés de l'application sur le terrain des PRA/RRA dans certains pays de la sous région de l'Afrique Centrale. In Arbres, forêts et communauté rurales n° 15/16, Décembre 1998. Pages 49 – 55, Douala, Cameroun.

Annexes

Annexe III-1 : Fiche méthodologique du diagnostic externe.

Objectifs	Activités	Acteurs			Donnés à collecter
		Projet	Autres structures	Population	
Constituer une base de données pour faciliter le diagnostic Participatif Assurer les formations/informations nécessaires de mise à niveau. Produire les outils techniques et méthodologiques.	Réunir et exploiter la documentation disponible.	X			Premiers éléments de connaissance sur le milieu (infrastructures socio- économique, démographie, physique.....). Information générales Avoir des précisions sur le coût du diagnostic du milieu.
	Choisir les villages.				
	Identifier les acteurs et recueillir leurs attentes.	X			
	Faire des études complémentaires.	X	X		
	Présenter le projet (objectifs, démarche, structuration....) aux partenaires.	X	X		
	Améliorer la connaissance mutuelle projet/village.	X			
	Former les acteurs selon les cas.				
	Préciser les objectifs du diagnostic du milieu et les données à collecter.	X	X	X	
	Définir une méthodologie de mise en œuvre.	X	X		
	Identifier, élaborer et tester les outils.	X			
Estimer les moyens matériels, et financiers.		X			
		X			
		X			
			X		
			X		

Annexe III-2 : Fiche méthodologique du diagnostic participatif.

Objectifs	Activités	Acteurs			Donnés à collecter
		Projet	Autres structures	Population	
<p>Identifier et analyser avec les populations l'ensembles des potentialités et des contraintes du milieu afin de disposer d'un programme d'action de développement</p> <p>Permettre aux villageois d'avoir une autre vision de leurs réalités et susciter une dynamique d'analyse.</p> <p>Mettre à la disposition des aux partenaires des informations et des documents fiables.</p>	Collecter et analyser les données avec les outils retenus par la mise en œuvre du dessin de recherche.	X	X	X	<p>Organisation socio-politique et économique : groupes d'intérêts, structures organisationnelles. Trame des relations, bases économiques, infrastructures .</p> <p>Caractéristiques du milieu physique : inventaire et appréciation des ressources naturelles, occupation de l'espace, zone d'action. Mode d'accès aux ressources naturelles. Normes et règles communautaires d'exploitations.</p>
	Faire le synthèse des informations (données collectées, hiérarchisation des problèmes, solutions envisagées) avec la participation des populations.				
		X	X	X	
			X	X	
	Mettre en forme les informations collectées. Restituer les données aux villageois lors d'une Assemblée villageoise.	X	X	X	
	Préparer des supports de restitution.	X	X	X	
	Elaborer un document de base : situation de départ, contraintes et potentialités, pistes de travail. Restituer les données aux partenaires.	X	X	X	

Annexe III-3 : Synthèse des actions mises en œuvre dans le cadre des Plans d'Aménagement et de Gestion Combinée des Forêts Classées et des Terroirs de novembre 1992 à juin 1998 Province du Houet

Contraintes identifiées	Actions mises en œuvre	Résultats atteints en Juin 1998
Dégradation des sols	Fabrication de fumure organique (fosses fumières) Réalisation d'ouvrages anti-érosifs (cordons pierreux)	475 fosses fumières fonctionnelles dans 7 villages 85 ha ménagés dans 4 villages formation de 2658 producteurs aux techniques de lutte anti-érosive
Elevage traditionnel peu performant	Fauche et conservation du fourrage naturel (appui du projet aux producteurs en matériel de fauche et en moule) Culture fourragère (appui à l'approvisionnement en semences de doliques) Amélioration de la production laitière Parc de vaccination	Réalisation de hangars de foin individuels et collectifs Réalisation de 20 ha de culture fourragère Maintien de la production laitière en saison sèche. formation des producteurs et perspectives d'approvisionnement de Faso Kossam 1 parc à Satiri
Assèchement et comblement des cours d'eau	Protection des berges	Plus de 150 km de berges protégées correspondant à 3000 ha de forêts ripicoles dans 8 villages

Annexe III-3 : Synthèse des actions mises en œuvre dans le cadre des Plans d'Aménagement et de Gestion Combinée des Forêts Classées et Terroirs. de novembre 1992 à juin 1998 Province du Houet.

Suite(1)

Contraintes identifiées	Actions mises en œuvre	Résultats atteints en Juin 1998
Insuffisances des infrastructures socio-économiques	Finition de classes Construction de magasin d'intrants zootechniques et vétérinaires Participation construction dispensaire Trois retenues d'eau Réalisation de piste rurales et ouvrages de franchissement	2 classes à Molokadum 3 classes + 1 magasin à Bala 2 classes +1 magasin à Békuy Mise à la disposition d'un camion pour le ramassage d'agrégats Marchés attribués et 2 retenues en voie d'achèvement Un dalot réalisé et une piste rurale en chantier
Problème d'alimentation en eau	Réhabilitation de forages Puits pastoraux Puits maraîchers Puits domestiques	5 forages (dans 5 villages) 2 puits pastoraux (Békuy, Satiri) 3 puits (3villages) 1 puits à Bala
Pression des agriculteurs sur la forêt classée de Maro	Restauration zone dégradée	Semis directs = 924,1 ha Plantation = 25,2 ha Formation de 21 producteurs sur les techniques de semis direct Formation de 12 producteurs aux méthodes de collecte de données sur la faune Formation de 133 personnes en techniques d'application des feux précoces, production de plants.

Annexe III-3 : Synthèse des actions mises en œuvre dans le cadre des Plans d'Aménagement et de Gestion Combinée des Forêts Classées et Terroirs de novembre 1992 à juin 1998 Province du Houet

Suite(2)

Contraintes identifiées	Actions mises œuvre	Résultats atteints en Juin 1998
Pression des agriculteurs sur la forêt classée de Maro	Animation pour transfert des populations hors de la forêt classée. Constitution du G.G.F. Exploitation et commercialisation du bois.	Transfert des producteurs et réinstallation dans les terroirs(65exploitations agricoles). 19 GGF fonctionnels. Cumul de 5 campagnes Vente totale 116.822.505.f cfa Taxe forestière 18.705.670.f cfa Fond d'aménagement 26.043.520. f cfa Revenu villageois 72.073.315. f cfa Stères 59.181. f cfa Perches 15.080. f cfa Fagots 388.113. f cfa

Annexe III-3 : Synthèse des actions mises en œuvre dans le cadre des Plans d'Aménagement et de Gestion Combinée des Forêts Classées et Terroirs de novembre 1992 à juin 1998 Province du Houet

Suite(3)

Contraintes identifiées	Actions mises en œuvre	Résultats atteints en Juin 1998
Insuffisance des activités rémunératrices	Apiculture Embouche Maraîchage Développement de l'épargne et du crédit local.	179 ruches dans 23 villages, production de miel en brèche variée par campagne de 345 à 465 kg formation de 24 moniteurs d'apiculture mise en place d'une miellerie villageoise à Békuy appui pour l'approvisionnement en aliment, bétail formation et suivi des productrices sur 3 sites maraîchers (3villages) une étude a été réalisée et des propositions de stratégie sont disponibles
Mauvaise organisation de l'espace	Détermination d'une zone sylvo - pastorale inter – terroir.	Bornage réalisé sur 5 terroirs sur 67 km Tenue de 2 ateliers inter-villageois (protection des berges et Z.S.P.) 8 villages ont été touchés par les animations post diagnostics pour l'extension de la Z.S.P.

Annexe III-3 : Synthèse des actions mises en œuvre dans le cadre des Plans d'Aménagement et de Gestion Combinée des Forêts Classées et Terroirs de novembre 1992 à juin 1998 Province du Houet

Suite(4) et fin

Contraintes identifiées	Actions mises œuvre	Résultats atteints en 1998
Mauvais fonctionnement des organisations villageoises	Formation des producteurs en gestion Animation pour la redynamisation des organisations paysannes et/ou la mise en place d'organisation villageoise	Formation de 25 producteurs 5 comités de gestion des points d'eau fonctionnels 5 comités de gestion des berges dans 5 villages 9 comités de gestion du matériel dans 9 villages 7 CVGV dans 7 villages 6 CVGT pour 11 villages Soumission de 6 dossiers de reconnaissance de G.GF

Annexe vc-1 : Grille d’entretien avec les autorités coutumières et les agriculteurs de la zone.

Section I – Identification

Nom et prénom(s) de l’enquêteur

Lieu et date

Nom et prénom(s) de l’enquêté

Age

Sexe : Masculin Féminin

Activité principale

Ethnie

Niveau d’instruction

Religion

Statut migratoire : Migrant Autochtone

Section II- Niveau d’implication et de responsabilisation dans le processus de mise en place de la zone sylvo-pastorale.

1-Connaissez vous le programme national de gestion des terroirs (PNGT) ? Oui
 Non

2-Votre village mène t-il des activités avec le PNGT ? Oui Non

3-Quelles sont les activités que vous menez avec le PNGT ?

.....

.....

4-Depuis quand travaillez vous avec le PNGT ?

5-Pour vous, qu’est ce que la gestion des terroirs (GT) ?

.....

.....

6-Pour vous, qu’est ce que l’approche participative ?

.....

.....

7-Comment avez vous identifié les activités que vous menez avec le PNGT ?

.....

8-Quel est le processus qui a conduit à l’ identification et au choix de la mise en place de la ZSP ?

.....

9-Concernant la mise en place de la ZSP dans votre village, combien de réunions avez vous tenues pour sa mise en place ?

10-Lors de ces réunions, avez vous déterminé ensemble avec le PNGT ce que l’on entend par ZSP ? Oui Non Si Oui qu’est que c’est ? Si Non, pourquoi ?

.....

.....

11-Concernant les réunions pour la mise en place de la ZSP, est ce tout le village participait ?

Hommes Femmes Enfants Jeunes vieux
 Autochtones Migrants Chefs traditionnels Services

techniques (les citer) Eleveurs Responsables
administratifs . Si certaines couches n'ont pas été citées, se renseigner pour savoir
pourquoi ces couches n'ont pas participé aux réunions.

.....

.....

12-A combien de réunions avez vous personnellement participé ?

13-Lors de la mise en place de la ZSP, est ce que vos suggestions, vos inquiétudes ont été prise
en compte ? Oui Non Si Oui lesquelles, si Non pourquoi ?

.....

.....

14-Comment percevez vous votre implication dans le processus de mise en place de la ZSP ?

.....

.....

15-Selon vous, la démarche utilisée fait-elle l'unanimité dans le village ? Oui
Non

16-Quel est son taux d'adoption ? La population adhère l'adhésion est moyenne
l'adhésion est faible

17-Quelle est votre appréciation de la stratégie ?

.....

.....

18-Que proposez vous pour l'améliorer ? (Uniquement pour ceux qui ne sont pas
satisfaits).....

.....

19-Etes vous prêts à œuvrer pour rendre opérationnelle et surtout durable cette ZSP ?
Oui Non pourquoi ?

.....

.....

Section III- Adaptation de la stratégie avec le système traditionnel d'élevage

20-Quelle est la place de l'élevage dans votre système économique et social ?

.....

21-Votre élevage nécessite t-il vraiment la mise en place d'une ZSP ? Oui Non

Quels sont les problèmes de l'élevage que la mise en place de la ZSP va résoudre ?

.....

.....

22-Prévoyez vous des changements dans le système d'élevage avec la ZSP ? Oui
Non Si Oui, lesquels, si Non pourquoi ?

.....

.....

23-Confiez vous vos animaux aux éleveurs peuls ? Oui Non

24-La mise en place de la ZSP qui se veut être un aménagement à vocation pastorale et sylvicole
visant entre autre la sécurité foncière des éleveurs, correspond t-elle à votre régime foncier ? Oui
 Non Pourquoi ?

.....

.....

25-Quel est le statut des terres de la ZSP ?

.....

26-Avec le développement de la culture du coton, n'allez vous pas récupérer dans quelques
années les terres que vous avez données pour la ZSP ? Oui Non

27-Pensez vous que à l'avenir l'élevage aura toujours besoin de grands espaces ? Oui
 Non Pourquoi ?

28-Pensez vous que les actions du type ZSP soient les meilleures à entreprendre dans la zone en faveur de la résolution des problèmes de l'élevage ? Oui Non Pourquoi ?

.....
.....

Section IV- Problèmes créés par la mise en place de la ZSP

29-La mise en place de la ZSP a t-elle créé des problèmes ? Oui Non
Si Oui lesquels ?

.....
.....

30-A quoi sont liés ces problèmes selon vous ?

.....

31-Avez vous des propositions de solutions à ces problèmes ? Oui Non
Lesquelles ?

.....
.....

32-Pour les déguerpis, que sera t-il fait pour eux ?

.....
.....

33-Votre dernier mot SVP.

.....
.....

Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration.

Annexe vc-2 :Grille d'entretien avec les éleveurs de la zone.

Section I – Identification

Nom et prénom(s) de l'enquêteur

Lieu et date

Nom et prénom(s) de l'enquêté

Age

Sexe : Masculin Féminin

Activité principale

Ethnie

Niveau d'instruction

Religion

Statut migratoire : Migrant Autochtone

Section II- Niveau d'implication et de responsabilisation dans le processus de mise en place de la zone sylvo-pastorale.

1-Connaissez vous le programme national de gestion des terroirs (PNGT) ? Oui
 Non

2-Votre village mène t-il des activités avec le PNGT ? Oui Non

3-Quelles sont les activités que vous menez avec le PNGT ?

.....

.....

4-Pour vous, qu'est ce que la gestion des terroirs (GT) ?

.....

.....

5-Pour vous, qu'est ce que l'approche participative ?

.....

.....

6-Comment avez vous identifié les activités que vous menez avec le PNGT ?

.....

7-Quel est le processus qui a conduit à l' identification et au choix de la mise en place de la ZSP ?

.....

.....

8-Concernant la mise en place de la ZSP dans votre village, combien de réunions avez vous tenues pour sa mise en place ?

9-Lors de ces réunions, avez vous déterminé ensemble avec le PNGT ce que l'on entend par ZSP ? Oui Non Si Oui qu'est que c'est ? Si Non, pourquoi ?

.....

.....

10-Concernant les réunions pour la mise en place de la ZSP, est ce tout le village participait ?

Hommes Femmes Enfants Jeunes vieux

Autochtones Migrants Chefs traditionnels Services techniques (les citer) Eleveurs Responsables administratifs . Si certaines couches n'ont pas été citées, se renseigner pour savoir pourquoi ces couches n'ont pas participé aux réunions.

.....

.....

11-A combien de réunions avez vous personnellement participé ?

12-Lors de le mise en place de la ZSP, est ce que vos suggestions, vos inquiétudes ont été prise en compte ? Oui Non Si Oui lesquelles, si Non pourquoi ?

13-Comment percevez vous votre implication dans le processus de mise en place de la ZSP ?

14-Selon vous, la démarche utilisée fait-elle l'unanimité dans le village ? Oui
Non

15-Quel est son taux d'adoption ? La plupart adhère l'adhésion est moyenne
l'adhésion est faible

16-Quelle est votre appréciation de la stratégie ?

17-Que proposez vous pour l'améliorer ? (Uniquement pour ceux qui ne sont pas satisfaits).....

18-Etes vous prêts à œuvrer pour rendre opérationnelle et surtout durable cette ZSP ?
Oui Non pourquoi ?

Section III- Adaptation de la stratégie avec le système traditionnel d'élevage

19-Quelle est la place de l'élevage dans votre système économique et social ?

20-Votre élevage nécessite t-il vraiment la mise en place d'une ZSP ? Oui Non

21-Quels sont les problèmes de l'élevage que la mise en place de la ZSP va résoudre ?

22- Mis à part la ZSP dont nous parlons, quelles sont les zones de pâture de vos animaux ?

23-Pensez vous que la ZSP mise en place dans le village est adaptée avec votre système d'élevage ? Oui Non Pourquoi ?

24-Pensez vous que votre sécurité foncière sera assurée par la ZSP ? Oui Non
 Pourquoi ?

25-Quelles sont les contraintes essentielles de la ZSP pour l'élevage ?

26-L'accès à la zone est-elle facile ? Oui Non

27-Pensez vous la zone peut supporter son cheptel ? Oui Non
Pourquoi ?

28-Avec la croissance démographique et la culture du coton, pensez vous que les agriculteurs vont laisser pour de bon les terres de la ZSP pour l'activité pastorale ? Oui Non

29-Pensez vous que l'élevage aura toujours besoin de grands espaces dans l'avenir ? Oui

Non

30-Pensez vous que les actions du type ZSP soient les meilleures à entreprendre dans la zone en faveur de la résolution des problèmes de l'élevage ? Oui Non Pourquoi ?

.....
.....

Section IV- Problèmes créés par la mise en place de la ZSP

31-La mise en place de la ZSP a t-elle créé des problèmes ? Oui Non

Si Oui lesquels ?

.....
.....

32-A quoi sont liés ces problèmes selon vous ?

.....

33-Avez vous des propositions de solutions à ces problèmes ? Oui Non

Lesquelles ?

.....
.....

34-Votre dernier mot SVP.

.....
.....

Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration.

Annexe vc-3 : Grille d'entretien avec les services techniques de la zone.

Section I – Identification

Nom et prénom(s) de l'enquêteur

Lieu et date

Nom et prénom(s) de l'enquêté

Age

Sexe : Masculin Féminin

Niveau d'instruction

Section II- Niveau d'implication et de responsabilisation dans le processus de mise en place de la zone sylvo-pastorale.

- 1-Depuis quand êtes vous dans la zone ?
- 2-Quel est votre rôle exacte dans la zone ?
- 3-Connaissez vous le programme national de gestion des terroirs (PNGT) ? Oui
 Non
- 4-Travaillez vous en collaboration avec cette structure ? Oui Non
- 5-Quelles sont les activités que vous le PNGT mène dans la zone ?

.....

6-Comment le PNGT procède t-il pour identifier ses activités ?

.....

.....

7-Pour vous, qu'est ce que la gestion des terroirs (GT) ?

.....

.....

8-Pour vous, qu'est ce que l'approche participative ?

.....

.....

9-Quel est le processus qui a conduit à l' identification et au choix de la mise en place de la ZSP ?

.....

.....

10-Avez vous été impliqué dans le processus de la mise en place de cette ZSP ? Oui
 Non

.....

11-Si oui, comment cela s'est-il passé exactement pour aboutir à la délimitation concrète de la zone sur la terrain ?

.....

.....

12-Avez vous personnellement suivi toutes les étapes du processus ? Oui Non
 Si Oui, lesquelles ?

.....

.....

13-vous êtes vous senti suffisamment associé au processus de mise en place de la ZSP? Oui
 Non Si Oui, en quoi et quels étaient vos responsabilités en tant que technicien ? Et si Non pourquoi ?

.....

14-A combien de réunions avez vous participé dans le cadre de la mise en place de la ZSP ?

.....

15-Selon vous, les populations ont-elles été impliquées dans le processus en tant qu'acteurs et bénéficiaires comme le veut la démarche participative ? Oui Non Si Oui comment, si Non pourquoi ?

.....

16-Selon vous, la démarche utilisée fait-elle l'unanimité dans le village ? Oui
Non

17-Quel est son taux d'adoption ? La population adhère l'adhésion est moyenne
l'adhésion est faible

18-Quelle est votre appréciation de la stratégie ?

.....

19-Que proposez vous pour l'améliorer ? (Uniquement pour ceux qui ne sont pas satisfaits).....

.....

20-Etes vous prêts à œuvrer pour rendre opérationnelle et surtout durable cette ZSP ?
Oui Non pourquoi ?

.....

Section III- Adaptation de la stratégie avec le système traditionnel d'élevage

21-Mis à part la ZSP dont nous venons de parler, y a t-il dans la zone des espaces réservés uniquement à l'élevage ? Oui Non lesquels ?

.....

22-Quel est la place de l'élevage dans le système économique et sociale ?

.....

23-La mise en place de la ZSP est-elle adaptée avec les systèmes d'élevage ? Oui
Non

23-La ZSP mise en place va-elle résoudre des problèmes réels de l'activité pastorale ? Oui
 Non Si Oui, comment et lesquels ?

.....

24-La zone délimitée a t-elle les potentialités requises pour servir de ZSP ? Oui
Non Quelles sont les contraintes essentielles ?

.....

25-La ZSP pourra t-elle supporter son cheptel ? Oui Non Pourquoi ?

.....

26-La ZSP est-elle une garantie foncière pour les éleveurs? Oui Non

27-Dans l'avenir l'élevage sera t-il toujours traditionnel au point d'avoir recours à de grands espaces ? Oui Non

28-Pensez vous que les actions du type ZSP soient les meilleures à entreprendre dans la zone en faveur de la résolution des problèmes de l'élevage ? Oui Non Pourquoi ?

.....

Section IV- Problèmes créés par la mise en place de la ZSP

29-La mise en place de la ZSP a t-elle créé des problèmes ? Oui Non
Si Oui lesquels ?

.....
.....
30-A quoi sont liés ces problèmes selon vous ?

.....
31-Avez vous des propositions de solutions à ces problèmes ? Oui Non
Lesquelles ?

.....
32-Votre dernier mot SVP.
.....
.....

Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration.